

INSTITUT DE FORMATION POUR L'AFRIQUE

**RAPPORT AU COMITÉ
D'ORIENTATION
EXERCICE 2023**



MESSAGE DU DIRECTEUR



Sukhwinder Singh
Directeur

Au cours de la décennie qui s'est écoulée depuis son ouverture en 2013, l'Institut de formation pour l'Afrique (IFA) a rapidement développé ses activités de formation afin de les déployer dans l'ensemble des pays d'Afrique subsaharienne. Plus de 7 000 fonctionnaires à travers l'Afrique sont passés par l'IFA, qui leur a dispensé plus de 230 cours consacrés à un éventail toujours plus large

de thèmes macroéconomiques et financiers. Au fil de ces années, l'Institut a innové en introduisant des modalités de formation à distance et hybrides, s'est donné les moyens de dispenser ses formations dans les trois principales langues du continent et s'oriente vers la fourniture d'assistance technique sur les cadres macroéconomiques.

Les activités du centre ont eu pour toile de fond la situation macroéconomique la plus difficile rencontrée depuis des décennies, ce qui ne fait que confirmer son importance critique. Nous avons connu une succession de chocs — la COVID-19, la guerre de la Russie en Ukraine et ses conséquences, à savoir la flambée des prix de l'énergie et des denrées alimentaires, et le resserrement des conditions de financement— qui se sont traduits par une inflation supérieure à 10 %, des niveaux d'endettement élevés et en forte hausse, l'érosion de l'espace budgétaire et d'importantes dépréciations des taux de change dans de nombreux pays. Sous l'effet de la crise du coût de la vie, un tiers de la population d'Afrique subsaharienne vit en dessous du seuil de pauvreté, et 132 millions de personnes se trouvaient en situation d'insécurité alimentaire aigüe en 2022. Pour la deuxième année consécutive, la croissance devrait ralentir pour tomber à 3,6 % sur l'exercice 2023. Face au resserrement drastique des conditions de financement et de la marge de manœuvre des pouvoirs publics, il est essentiel de rééquilibrer les comptes publics, de renforcer la gestion des finances publiques, de maîtriser l'inflation et de bien gérer le taux de change, autant de domaines relevant du développement des capacités mené par l'IFA.

Lors de l'exercice 2023, l'Institut a atteint les objectifs fixés par le comité d'orientation. Comme cela lui a été demandé, il a continué d'accroître le volume de ses opérations, notamment par un recours massif aux formats à distance et hybrides qui lui a permis d'atteindre un public plus large, de faire bénéficier les participants de l'expertise nécessaire en provenance du FMI et d'autres organismes, et de dispenser davantage de formations malgré d'importantes contraintes budgétaires. Cette année a donné lieu à une rapide reprise des formations en personne, que nos membres attendaient avec impatience. Elles ont été combinées à des cours à distance, des séminaires en ligne, des ateliers d'apprentissage par les pairs et des conférences de haut niveau, qui ont également porté sur des axes essentiels de l'action des pouvoirs publics, tels que la lutte contre les inégalités, l'autonomisation économique des femmes et l'amélioration de la gouvernance. L'IFA a approfondi son implication sur des thèmes prioritaires pour les pays membres et le FMI, notamment en étoffant considérablement son offre de formations sur les thèmes liés au changement climatique et au passage au numérique (que ce soit sur le plan de la gestion des finances publiques ou sur celui des fintechs). Enfin, les efforts déployés par l'Institut pour diversifier sa base de participants se sont révélés efficaces et se sont accompagnés d'améliorations continues des acquis de l'apprentissage.

Au moment où l'IFA s'engage dans le dernier exercice (2024) de sa phase II, il doit relever plusieurs défis liés à une demande élevée et en pleine croissance. Le plus capital concerne la nécessité de mobiliser des financements supplémentaires pour garantir la viabilité financière de la phase III. Parallèlement, l'Institut doit négocier un exercice d'équilibriste délicat consistant à répondre aux demandes croissantes de ses membres, notamment dans des domaines comme le changement climatique, avec des

ressources restreintes. Cela crée des arbitrages difficiles entre les formations en personne et les formations à distance au regard des préférences des pays et des coûts. L'Institut a la volonté de continuer à soutenir ses pays membres à ce carrefour capital, mais des contraintes budgétaires pourraient l'obliger à revoir le volume de ses activités à la baisse à partir de l'exercice 2024. Au bout d'une décennie et compte tenu de la tendance à augmenter la part des formations à distance, les installations de l'IFA doivent également être adaptées pour relever le défi consistant à renforcer ses capacités en vue de la prochaine phase dans la région connaissant la plus forte croissance démographique du monde.

Dans ce contexte, il est demandé au comité d'orientation d'approuver : i) le programme de travail de l'IFA pour l'exercice 2024, qui est globalement maintenu au même niveau que pour l'exercice 2023, et les dispositifs de rechange en cas d'insuffisances de financement ; ii) une réunion à mi-exercice pour étudier a) les possibilités et les coûts de la réorganisation des installations et de l'infrastructure informatique afin de combler les carences existantes et de moderniser l'IFA, b) le document-programme de l'IFA pour la phase III et c) les conclusions de l'évaluation thématique externe de l'IFA, qui est en cours ; iii) les travaux destinés à organiser certains cours au niveau régional et à réduire les coûts en partageant des installations avec des organismes de formation partenaires ; et iv) l'étude d'une modalité d'apprentissage mixte afin de répondre à la demande excédentaire générée par certains cours de l'IFA.

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

AE	Acquis d'apprentissage
AFE	AFRITAC Est
AFR	Département Afrique
AFS	AFRITAC Sud
AfSS	Afrique subsaharienne
BCEAO	Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest
BE	Bénéficiaires effectifs
BEAC	Banque des États de l'Afrique centrale
CCCDS	Stratégie de développement des capacités de l'IFA en matière de changement climatique
CDD	Département du FMI fournissant des activités de développement des capacités
CDOT	Bureau de développement des capacités en Thaïlande
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CEMAC	Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale
CPAT	Outil d'évaluation de la tarification du carbone
CREA	Consortium pour la recherche économique en Afrique
CRF	Centre régional de formation
CSF	Département services intégrés et équipements
CUA	Commission de l'Union africaine
DDT	Outil de dynamique de la dette publique (Public Debt Dynamics Tool)
DIGNAD	Modèle de la dette, de l'investissement, de la croissance et des catastrophes naturelles
EGIP	Évaluation de la gestion des investissements publics pour le climat
ETTIM	Département du développement économique, du commerce, de l'industrie et des minéraux
FAD	Département des finances publiques
FCDO	Bureau britannique des Affaires étrangères, du Commonwealth et du Développement
FIN	Département financier
GFP	Gestion des finances publiques
ICD	Institut pour le développement des capacités
IMF-CEF	Centre d'études économiques et financières FMI-Moyen-Orient
INTOSAI	Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle des finances publiques
ITD	Département des technologies de l'information
JICA	Agence japonaise de coopération internationale
JVI	Institut multilatéral de Vienne
LBC/FT	Lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme
LEG	Département juridique
LTX	Expert à long terme
MCM	Département des marchés monétaires et de capitaux
ND-DDT	Outil de dynamique de la dette dans un contexte de catastrophes naturelles
OSC	Organisation de la société civile
P2PRS	Série de séminaires de recherche entre pairs
PA	Protocole d'accord
PFC	Pays fragiles ou touchés par un conflit
POSTQ	Questionnaire de fin de cours
PREQ	Questionnaire d'avant-cours
RES	Département des études
RTAC	Centre régional d'assistance technique
SADC	Communauté de développement de l'Afrique australe
SARTTAC	Centre de formation et d'assistance technique en Asie du Sud
SPR	Département de la stratégie, des politiques et de l'évaluation
UE	Union européenne
VG	Valeur globale

TABLE DES MATIÈRES

SECTION I. ACTIVITÉS AU COURS DE L'EXERCICE 2023	9
A. VUE D'ENSEMBLE DES COURS DISPENSÉS DANS LA RÉGION AU COURS DE L'EXERCICE 2023	18
B. CONFÉRENCES, SÉMINAIRES EN LIGNE, SÉMINAIRES DE RECHERCHE ENTRE PAIRS ET ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION	29
ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION	29
SÉMINAIRES EN LIGNE ET CONFÉRENCES	31
SÉMINAIRES DE RECHERCHE ENTRE PAIRS	33
C. PRISE EN COMPTE ACCRUE DES NOUVELLES PRIORITÉS DU FMI, SYNERGIES FORMATION–ASSISTANCE TECHNIQUE ET DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS RELATIF À LA SURVEILLANCE ET AUX PROGRAMMES DU FMI	34
NOUVELLES THÉMATIQUES PRIORITAIRES DU FMI	34
EXPLORATION DES SYNERGIES ENTRE LA FORMATION ET L'ASSISTANCE TECHNIQUE ET RENFORCEMENT DE L'IMPLICATION DANS LES ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS LIÉES À LA SURVEILLANCE ET AUX PROGRAMMES DU FMI	41
D. COLLABORATION AVEC DES ORGANISMES DE FORMATION PARTENAIRES ET UTILISATION DES INSTALLATIONS	44
E. ACTIVITÉS DE MOBILISATION DE FINANCEMENTS AU COURS DE L'EXERCICE 2023	46
SECTION II. PROGRAMME DE L'EXERCICE 2024	49
A. COURS	54
B. SÉMINAIRES EN LIGNE ET APPRENTISSAGE PAR LES PAIRS	59
C. COLLABORATION AVEC LES AFRITAC ET D'AUTRES ORGANISMES PARTENAIRES DE FORMATION	61
SECTION III. FINANCEMENT ET BUDGET	64
ANNEXE I. PERSONNEL DE L'IFA	69
ANNEXE II. TABLEAU DE PROGRESSION : PROGRAMME DES FORMATIONS DE L'ICD	70
ANNEXE III. DESCRIPTION DES COURS PRÉVUS POUR L'EXERCICE 2024	71

ENCADRÉS

1. Premiers enseignements de l'apprentissage mixte à l'IFA	17
2. Étude économétrique des acquis d'apprentissage générés par les cours de l'IFA	27
3. Stratégie de développement des capacités en matière de changement climatique (CCCDS) de l'IFA	38
4. Intégration des questions de genre : la stratégie du FMI 2022 relative à l'égalité des genres et les initiatives de l'IFA	39
5. Innovations et monnaies numériques en Afrique subsaharienne : sous-peser les possibilités offertes et les risques encourus par le biais du développement des capacités	40
6. Accroissement des opérations de l'IFA : quelles contraintes ?	52

GRAPHIQUES

Graphique 1. Demande et offre de formations de l'IFA	12
Graphique 2. Nombre de cours de l'IFA	12
Graphique 3. Nombre moyen de candidats et de participants aux cours de l'IFA	12
Graphique 4.a). Participation des femmes aux cours de l'IFA	14
Graphique 4.b). Participants aux cours de l'IFA originaires de pays fragiles (%)	15
Graphique 4.c). Répartition des participants par langue	15
Graphique 5. Cours par axe de travail et par département	21
Graphique 6. Indicateurs de performance des formations de l'IFA, exercices 2015 à 2023	24
Graphique 7. Simulation de l'utilisation des capacités administratives de l'IFA à pleine capacité administrative et simulation contrefactuelle, exercices 2019 à 2024	52
Graphique 8. Ratio candidats/participants aux cours de l'IFA, exercices 2020 à 2023	55

TABLEAUX

Tableau 1.a) du texte. Valeurs de référence en matière de diversité à l'IFA	15
Tableau 1.b) du texte. Part des candidats et participants non anglophones aux cours de l'IFA, exercices 2021 à 2023	15
Tableau 2 du texte. Langues utilisées lors des cours de l'IFA, exercice 2023	16
Tableau 3 du texte. Cours dispensés à l'IFA durant l'exercice 2023, par département fournisseur d'activités de développement des capacités	18
Tableau 4 du texte. Cours de l'ICD dispensés par l'IFA	19
Tableau 1. IFA – Cours dispensés pendant l'exercice 2023	22
Tableau 2. IFA – Cours dispensés pendant les exercices 2019, 2022 et 2023 : participants par pays et par genre	26
Tableau 5 du texte. IFA – Séminaires en ligne, apprentissage par les pairs et activités de sensibilisation au cours des exercices 2021 à 2023, par département fournisseurs d'activités de développement des capacités	29
Tableau 3. IFA – Séminaires en ligne, visioconférences, ateliers et série de séminaires de recherche entre pairs de l'IFA au cours de l'exercice 2023	30
Tableau 4. IFA – Utilisation des locaux par les partenaires de formation, exercice 2023	45
Tableau 6 du texte. Cours de l'IFA sur les exercices 2021 à 2024	54
Tableau 5. IFA – Programme des cours envisagés pour l'exercice 2024	57
Tableau 7 du texte. IFA – Séminaires en ligne, apprentissage par les pairs et activités de sensibilisation au cours des exercices 2021 à 2024, par département fournisseur d'activités de développement des capacités	59
Tableau 6. IFA – Visioconférences et ateliers à distance prévus durant l'exercice 2024	60
Tableau 7. IFA – Utilisation des locaux par les partenaires de formation, exercice 2024	62
Tableau 8 du texte. Situation financière de l'IFA et programme de travail de l'exercice 2024	66
Tableau 8. IFA – Phase II (exercices 2020 à 2024) : État d'avancement de la mobilisation des financements, au 30 avril 2023	67
Tableau 9. IFA – Phase II (exercices 2020 à 2024) : Projections budgétaires, au 30 avril 2023	68

PAGE LAISSÉE BLANCHE INTENTIONNELLEMENT

SECTION I

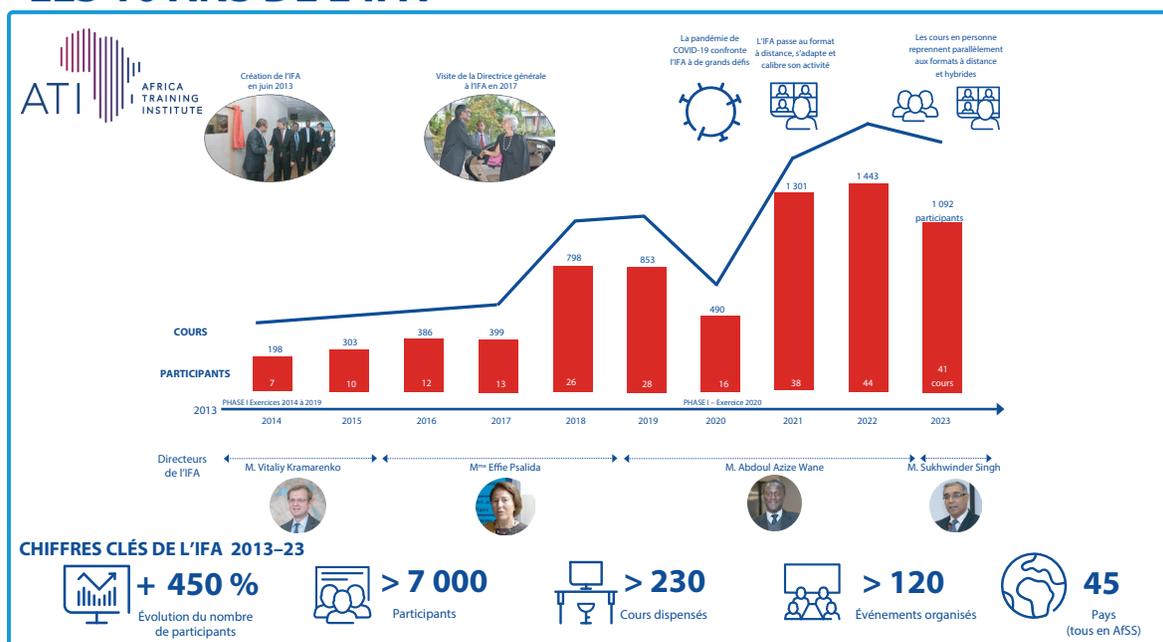
**ACTIVITÉS
AU COURS DE
L'EXERCICE 2023
(EB2023)¹**

¹Période comprise entre le 1^{er} mai 2022 et le 30 avril 2023.

SECTION I. Activités au cours de l'exercice 2023 (EB23)

L'exercice 2023, qui correspondait à la neuvième année d'activité de l'IFA, a été marqué par la reprise des formations en personne après une parenthèse de deux années imposée par la pandémie. Depuis sa création, l'IFA a connu plusieurs transformations, il s'est adapté au changement, et il continue d'innover — avec le soutien du FMI, des pays membres et des partenaires pour le développement — pour répondre aux besoins des pays membres du FMI de l'Afrique subsaharienne (AfSS) en matière de développement des capacités.

LES 10 ANS DE L'IFA



Au cours de l'exercice 2023, l'IFA a intensifié ses efforts pour élargir la palette de ses modalités de formation. Pour la première fois de son histoire, il a proposé des événements mêlant les formats à distance, en personne et hybrides. Les formations à distance, qui ont été lancées lors de l'exercice 2021 en réponse aux mesures sanitaires et aux restrictions sur les déplacements adoptées en raison de la pandémie, font désormais partie intégrante de la stratégie de l'IFA consistant à accroître son volume d'activités, conformément aux recommandations du comité d'orientation. Au cours de l'exercice, près de la moitié des cours de l'IFA (18 sur 41) et toutes les activités hors cours ont été dispensés à distance. Cela a permis à l'IFA de répondre aux besoins croissants de l'AfSS en matière de développement des capacités en proposant un haut niveau de qualité de service pour un coût relativement bas. Par ailleurs, l'IFA s'est appuyé sur la technologie pour expérimenter les cours en format hybride afin de concilier l'ambition de s'adresser à davantage de fonctionnaires avec les objectifs de participation active et d'apprentissage par les pairs.

Si l'IFA entend proposer un plus grand volume d'activités et élargir la palette de ses modalités de formation, il doit absolument mobiliser suffisamment de ressources financières, notamment pour apporter des améliorations indispensables à ses infrastructures. Les locaux actuels de l'IFA, qui avaient été choisis pour accueillir le nombre croissant de personnes venant assister aux formations durant les premières années de la phase I, sont de moins en moins adaptés et ne sont pas compatibles avec la stratégie

d'accroissement continu des activités. La mauvaise qualité des bâtiments, liée à des défauts de conception et à un entretien déficient au fil des années, pose des risques en termes de santé, de bien-être et de sécurité (problèmes de ventilation, d'ergonomie et d'inondations) ainsi que sur le plan matériel (en raison des fuites d'eau et des fréquentes coupures de courant). De surcroît, une grande partie de l'infrastructure informatique atteint la fin de sa durée de vie utile, certains éléments étant déjà obsolètes et ne pouvant plus bénéficier d'un entretien. L'IFA rencontre également des problèmes récurrents de connectivité qui viennent perturber le bon déroulement des cours. Il est donc capital de remédier aux défaillances des locaux et de l'infrastructure informatique avant le lancement de la phase III afin d'éviter les risques de perturbations prolongées des activités. La direction de l'IFA est actuellement en contact avec le département services intégrés et équipements (CSF) et le département des technologies de l'information (ITD) du FMI pour définir différentes solutions. Il est proposé que ces solutions et les coûts correspondants soient étudiés lors d'une réunion intermédiaire (à mi-exercice) du comité d'orientation prévue en janvier 2024.

Par le passé, les activités de développement des capacités (DC) de l'IFA se concentraient essentiellement sur des thèmes relevant du cœur d'expertise du FMI en matière de macroéconomie et de finance. Ces thèmes ont pris encore plus d'importance pendant la pandémie, mais, en parallèle, l'IFA continue de déployer des efforts afin d'aligner le programme de travail avec les nouvelles demandes des pays membres et les priorités sur le plan institutionnel. L'IFA a considérablement développé ses travaux en matière de viabilité de la dette et de gestion de la dette ainsi que dans de nouveaux domaines de DC comme les inégalités entre les genres, la fintech et le passage au numérique, et le changement climatique. Il a aussi continué à traiter d'autres sujets prioritaires, comme les aspects macroéconomiques des pandémies, la gouvernance et les prévisions immédiates. Dans ces nouveaux domaines, l'IFA a dispensé 18 activités de formation au cours de l'exercice 2023.

L'exercice 2023 a donné lieu à une augmentation du nombre de cours, de candidats et de participants par rapport aux niveaux d'avant-pandémie. L'IFA a reçu un plus grand nombre de candidatures (6 311) et sélectionné plus de participants (1 092). Il a aussi dispensé beaucoup plus de cours (41) que son niveau record d'avant-pandémie (27), et il en a organisé 4 de plus par rapport au nombre initialement prévu pour l'exercice (graphiques 1–3, tableau 3 du texte). Ces chiffres s'inscrivent légèrement en retrait par rapport aux 44 cours dispensés pendant l'exercice 2022. Cela s'explique par des contraintes budgétaires et par le coût supérieur des formations en personne, qui nécessitent aussi davantage de ressources. Le tableau 1 répertorie tous les cours organisés par l'IFA durant l'exercice 2023.

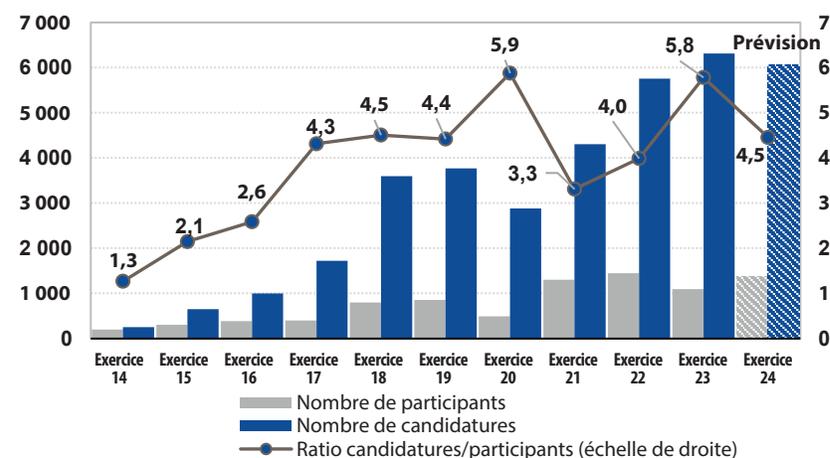
L'IFA a continué d'œuvrer à la personnalisation des formations en classe et à l'intégration de ses activités à l'assistance technique. Il s'appuie sur les évaluations quantitatives et qualitatives de fin de cours fournies par les participants pour continuer d'adapter au contexte de l'AfSS ses supports de formation, qui sont élaborés sur la base d'un tronc commun à l'ensemble des régions. Il utilise pour cela des exemples recensés dans la région et ajoute des exposés donnés par des intervenants invités. Dans sa démarche consistant à améliorer l'intégration de ses formations à l'assistance technique du FMI, l'IFA échange avec les centres régionaux d'assistance technique d'Afrique subsaharienne afin de coordonner ses formations avec leurs activités de développement des capacités. Il favorise également les formations communes.

Au cours de l'exercice 2023, l'IFA a continué de travailler sur la dimension inclusive de ses formations, et ce à plusieurs niveaux. Même s'ils n'ont pas évolué depuis l'exercice 2022, les taux de participation des femmes lors de l'exercice 2023 sont restés largement supérieurs à leurs niveaux d'avant-pandémie (graphique 4.a)). Avec la reprise des formations en personne, la part des participants issus de pays fragiles ou en conflit (PFC) a augmenté lors de l'exercice 2023, leur pleine participation aux cours à distance ayant peut-être été entravée par des problèmes de connectivité et des capacités insuffisantes (graphique 4.b)). Par ailleurs, la stratégie actuelle consistant à s'adresser à davantage de participants non anglophones est en train de porter ses fruits, comme en témoigne l'augmentation notable de la part de ce groupe, qui représente désormais plus de la moitié du nombre total de participants (graphique 4.c)). L'IFA continuera de déployer des efforts en vue d'améliorer la diversité des participants à ses activités. Pour cela, il fera notamment traduire les

supports de formation, fournira un service d'interprétation simultanée vers le français et le portugais de ses cours, adaptera ses supports au contexte des PFC, et veillera à ce que ses objectifs en matière d'égalité entre les genres, de langue et de diversification pour les PFC soient pris en compte dans les choix de cours.

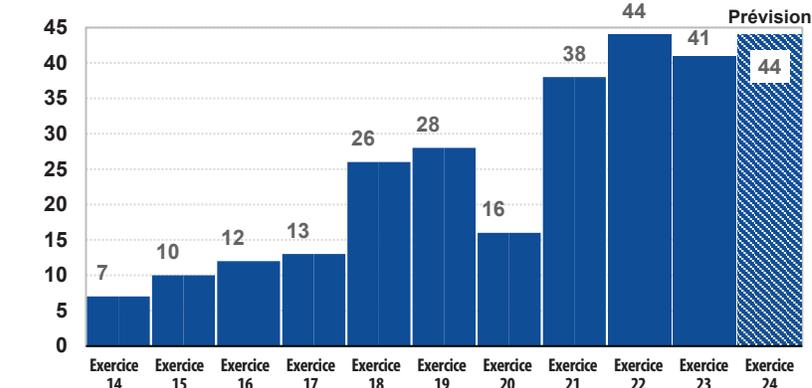
Dans l'ensemble, les indicateurs de performance des formations de l'IFA se sont améliorés lors de l'exercice 2023, ce qui tient en grande partie à la reprise des cours en personne, qui génèrent généralement de meilleurs acquis d'apprentissage et un meilleur niveau de satisfaction globale que les cours à distance. Dans un premier temps, la transition de l'IFA vers des formats à distance à la suite de la pandémie de COVID-19 s'est révélée négative dans ces deux domaines. Toutefois, grâce aux efforts accomplis en vue de mieux adapter les supports des cours et les méthodes d'apprentissage à l'enseignement à distance, cette tendance s'est inversée pendant l'exercice 2022, au cours duquel tant les acquis d'apprentissage moyens que la satisfaction globale vis-à-vis des cours de l'IFA se sont améliorés. Au cours de l'exercice 2023, la détérioration (statistiquement non significative) des indicateurs de performance des formations à distance a été compensée par l'amélioration des acquis d'apprentissage et du niveau de satisfaction des formations en personne, ce qui explique la progression globale constatée (graphique 6).

Graphique 1. Demande et offre de formations de l'IFA



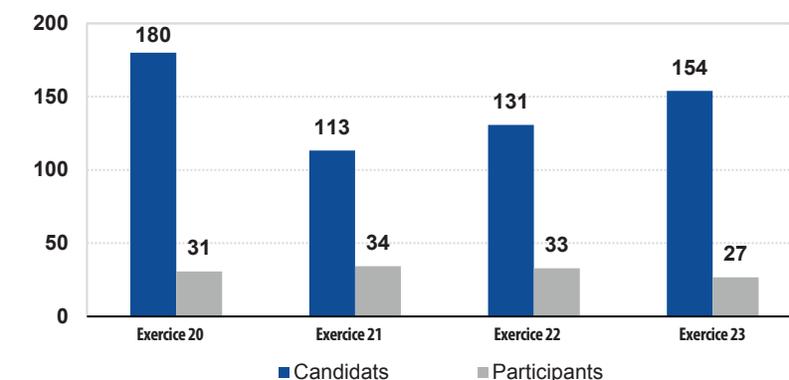
Source : services de l'IFA.

Graphique 2. Nombre de cours de l'IFA



Source : services de l'IFA.

Graphique 3. Nombre moyen de candidats et de participants aux cours de l'IFA



Source : services de l'IFA.

Lors de l'exercice 2023, l'IFA a maintenu ses activités de développement des capacités hors cours. Grâce aux formats à distance, ces activités (séminaires en ligne, conférences, événements entre pairs)

ont été plus faciles à organiser, ce qui a permis au FMI de faire intervenir des universitaires de premier plan, des décideurs d'Afrique subsaharienne et d'autres régions ainsi que des membres des services du FMI, y compris de hauts responsables. Grâce à ces événements, l'IFA a également pu permettre à un plus grand nombre de fonctionnaires des pays membres d'assister à des entretiens sur des thèmes de politique publique d'actualité, de mettre leurs expériences en commun et de se familiariser avec les connaissances les plus avancées dans plusieurs domaines pertinents pour la région AfSS. Par exemple, l'IFA a poursuivi son partenariat avec AFR pour l'organisation d'une série de séminaires de recherche entre pairs (P2PRS). Trois études ont été exposées par des chercheurs de la BCEAO (Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest), de la Banque centrale du Cabo Verde et du ministère des Finances du Sénégal sur des thèmes ayant un intérêt général pour les pays d'Afrique subsaharienne (tableau 3).

La capacité administrative a été renforcée lors de l'exercice 2023 afin de répondre au développement des activités. Compte tenu de l'accroissement du volume d'activité de l'IFA, le comité d'orientation a approuvé le recrutement de nouveaux responsables de programmes lors de l'exercice 2023 afin d'adapter sa capacité administrative à la charge de travail à assumer. Grâce aux récents recrutements ainsi qu'aux gains de productivité liés au fait que les services maîtrisent de mieux en mieux les différentes modalités de formation, l'IFA disposera d'une marge pour poursuivre l'expansion de son cœur d'activités ou pour répondre aux demandes de nouvelles activités susceptibles de survenir en cours d'année.

Réduire la demande excédentaire pour les formations de l'IFA

Le processus de sélection hautement concurrentiel qui est appliqué aux cours de l'IFA cible les participants qui utiliseront efficacement les compétences acquises pour améliorer les capacités de leurs pays. Tous les cours de l'IFA font l'objet d'une demande élevée, ce qui indique que les candidats attendent une expérience d'apprentissage de grande qualité. Afin d'assurer la meilleure compatibilité possible, les critères de sélection tiennent compte du profil universitaire et professionnel des candidats, de leur parcours professionnel, de la pertinence du contenu du cours pour leur poste actuel, de leur importance pour les échanges continus dans le cadre des activités de surveillance, de prêt et d'assistance technique du FMI, ainsi que des résultats des participants et de la qualité de leur contribution lors de précédentes formations du FMI. L'IFA tient compte d'un deuxième ensemble de considérations, qui est lié à son engagement en matière de diversité (genres, langues, pays), avec toujours pour objectif de préserver la qualité des participants afin de garantir l'efficacité des formations.

La demande suscitée par les formations de l'IFA reste très forte et elle continue d'augmenter.

Cette forte demande s'explique par la qualité des cours dispensés au centre, à laquelle viennent se greffer i) l'excellente réputation du FMI en tant que prestataire spécialisé ; ii) les besoins de recrutement croissants et l'importante rotation du personnel dans les organisations auxquelles s'adresse l'IFA ; iii) les observations et recommandations positives communiquées à de nouvelles recrues par des fonctionnaires plus expérimentés ayant participé à des cours de l'IFA (voir les témoignages d'anciens élèves ci-dessous) ; et iv) la couverture de nouveaux sujets suscitant l'intérêt.

L'excédent de demande suscité par les formations de l'IFA, mesuré par le ratio candidats/participants des cours de l'IFA, a fortement augmenté lors de l'exercice 2023, malgré une offre étoffée.

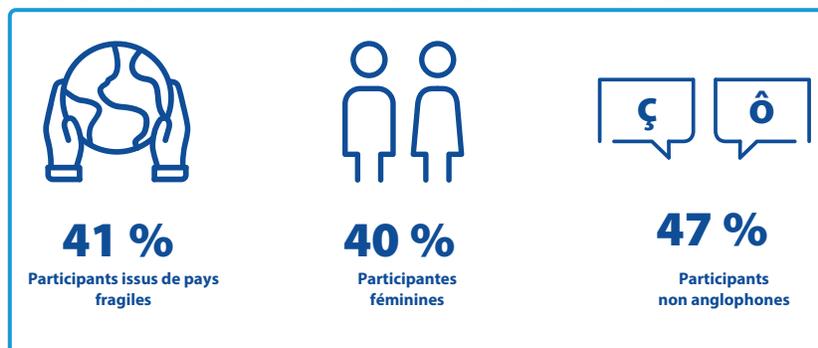
L'augmentation continue du nombre de candidatures aux cours de l'IFA a dépassé la croissance (pourtant élevée) du nombre de participants durant l'exercice 2023 (par rapport aux niveaux d'avant-pandémie), ce qui a porté le ratio global de demande excédentaire de 4,0 pour l'exercice 2022 à 5,8. Cette demande non satisfaite a été particulièrement forte pour les cours en personne (le ratio s'élève à 3,7 pour les cours à distance et à 7,5 pour les cours en personne). Cela s'explique aussi par le fait qu'avec la reprise des formations en personne, les protocoles sanitaires liés à la COVID-19 ont réduit le nombre de personnes que l'IFA pouvait accueillir sur ses cours par rapport aux effectifs enregistrés dans l'environnement 100 % à distance en place au cours des deux dernières années. Le nombre de candidatures et le ratio de demande excédentaire devraient retrouver leurs tendances d'avant-pandémie au cours de l'exercice 2024 (graphique 1).

L'IFA poursuit ses efforts visant à exploiter les technologies pour réduire les coûts de prestation de ses activités et améliorer la qualité et l'efficacité des formations dans l'ensemble des modalités. Par exemple, l'exercice 2023 a vu l'IFA innover en lançant une formation mixte sur le développement financier et l'inclusion financière organisée sur deux semaines par l'ICD. Celle-ci comprenait une composante à distance et une composante en personne écourtée (une semaine) par rapport aux cours classiques sur deux semaines. Proposé en janvier 2023, ce cours commençait par une partie d'apprentissage asynchrone à distance, suivie d'une partie d'apprentissage synchrone sur site. Ce projet pilote d'apprentissage mixte, qui a obtenu d'excellents résultats, s'inscrit dans la stratégie de développement des capacités de l'ICD. Celle-ci met l'accent sur le besoin d'innovation et de modernisation dans le format des activités de développement des capacités, qui doivent gagner en agilité, en flexibilité et en efficacité pour s'adresser à des publics plus larges et répondre à la demande de formation non satisfaite (encadré 1). Avec le soutien de l'ICD, l'IFA met également au point un cours pilote mixte sur la politique monétaire qui sera dispensé à un public élargi en Afrique subsaharienne grâce à une combinaison d'apprentissage synchrone et asynchrone. Nous sollicitons l'approbation du comité d'orientation pour étudier le recours à l'apprentissage mixte dans le but de réduire la demande excédentaire générée par certains de nos cours.

Diversité des participants aux formations de l'IFA

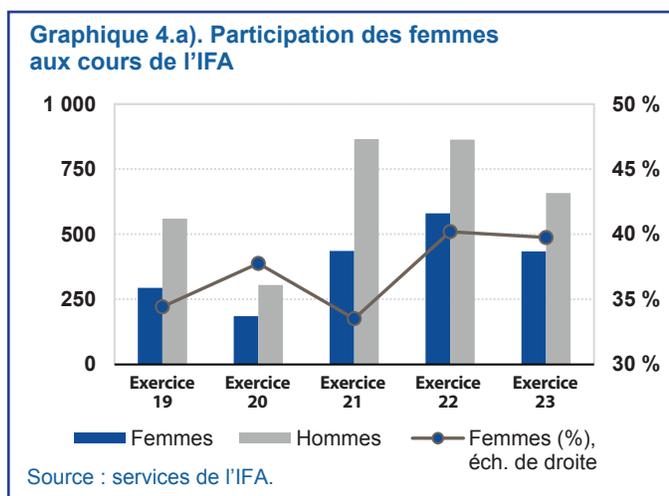
La progression des taux de participation des femmes aux cours de l'IFA a été confirmée lors de l'exercice 2023 avec la reprise des cours en personne. Après une baisse à l'exercice 2021, le net

La diversité à l'IFA – exercice 2023



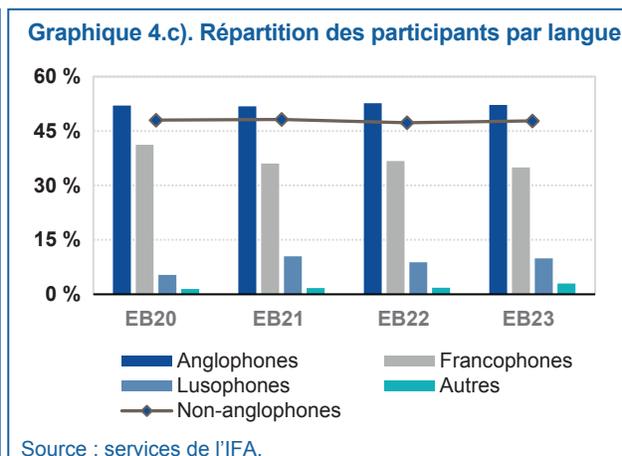
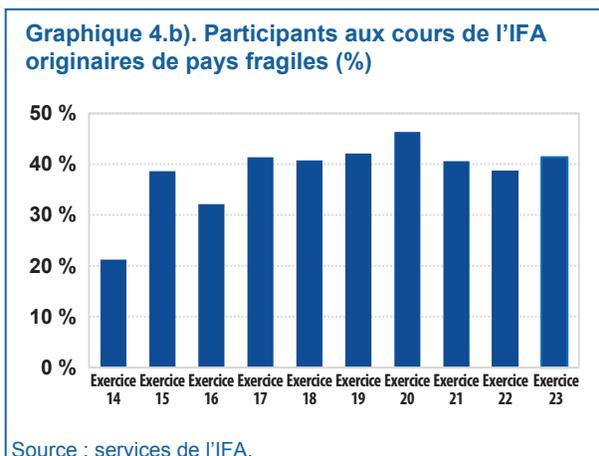
rebond du taux de participation féminine enregistré à l'exercice 2022 a été confirmé lors de l'exercice 2023, les femmes représentant près de 40 % des participants. De plus, en termes absolus, les femmes ont été plus nombreuses à participer aux cours lors de l'exercice 2023 qu'avant la pandémie (graphique 4.a)).

La répartition par sexe de la participation aux cours de l'IFA reste inégale d'un pays à l'autre. Dans certains pays, la représentation des femmes est généralement supérieure à 50 % (par exemple en Afrique du Sud, au Botswana, au Cabo Verde, en Gambie, au Lesotho, à Madagascar, à Maurice, en Namibie, à Sao Tomé-et-Principe, aux Seychelles et au Zimbabwe), alors qu'elle est particulièrement faible dans certains pays francophones. Les pays enregistrant la plus faible représentation féminine sont le Bénin, le Burundi, le Mali, la République centrafricaine et le Togo. Si l'on se concentre sur l'exercice 2023, le Bénin, le Burkina Faso,



la Guinée équatoriale, le Mali, le Niger, la République centrafricaine, la République du Congo et le Togo affichent une représentation particulièrement faible, alors que la Namibie, Maurice et les Seychelles se situent à l'extrémité opposée (tableau 2).

Lors de l'exercice 2023, le nombre absolu de participants issus de pays fragiles ou en conflit (PFC) a augmenté par rapport aux niveaux d'avant-pandémie. Par ailleurs, la part des PFC dans le total de participants est légèrement plus élevée lors de l'exercice 2023 et elle se stabilise aux alentours de 40 %. La



reprise des formations en personne devrait être favorable aux taux de participation des PFC. La réduction observée pendant la pandémie pourrait tenir à des problèmes de connectivité à Internet et à d'autres contraintes de capacité, qui ont entravé la participation des PFC aux cours à distance (graphique 4.b)).

Lors de l'exercice 2023, près de 50 % des participants étaient non anglophones. Ce niveau est globalement conforme à la population non anglophone des pays membres (tableaux 1.a)–b)) du texte et graphique 4.c)), et il témoigne des efforts déployés par l'IFA pour promouvoir l'ensemble de ses cours en trois langues (anglais, français et portugais), traduire les supports de formation et assurer un service d'interprétation simultanée (tableau 2 du texte).

Dans l'ensemble, la diversité des participants au cours de l'IFA s'améliore et elle est confirmée par l'analyse des acquis d'apprentissage (encadré 2), mais il convient de poursuivre les efforts. Les indicateurs de référence sont paramétrés selon une ventilation égale par sexe et selon la distribution de la population dans les pays d'Afrique subsaharienne par langues et par statut de PFC, avec un ajustement en fonction des parts respectives des États dans le PIB. À la lumière de ces indicateurs, la diversité des participants suit une évolution satisfaisante, s'agissant notamment des participants non anglophones, ce qui s'explique par les efforts déployés pour promouvoir et dispenser les cours dans les trois

Tableau 1.a) du texte. Valeurs de référence en matière de diversité à l'IFA

	Référence	IFA (% de participants)
Femmes	50 %	39,6 %
Non-anglophones		
Pourcentage de la population	35 % ¹	47,8 %
Pourcentage de pays	50 % ²	
PFC		
Pourcentage de la population	47 % ¹	41,7 %
Pourcentage de pays	49 % ²	

Source : services de l'IFA.

¹En pourcentage de la population avec ajustement en fonction des dépenses publiques par rapport au PIB.

²En pourcentage des pays d'Afrique subsaharienne.

Tableau 1.b) du texte. Part des candidats et participants non anglophones aux cours de l'IFA, exercices 2021 à 2023

Période	Non-anglophones	
	Candidats	Participants
Exercice 21	49,6 %	48,2 %
Exercice 22	52,7 %	47,3 %
Exercice 23	50,9 %	47,8 %

Source : services de l'IFA.

langues (graphiques 4.a)–c) et tableau 1.b) du texte). Au cours de l'exercice 2023, les activités de développement des capacités uniquement disponibles en anglais ne représentaient qu'une faible part de l'ensemble (tableau 2 du texte). La plus lente progression enregistrée au niveau de l'inclusion des femmes et des participants issus de PFC s'explique par leur représentation dans le réservoir de candidats.

La participation aux cours de l'IFA par pays a connu une évolution disparate. Pour la plupart des pays,

le nombre de participants a diminué par rapport à l'exercice 2022 en raison de la baisse générale du nombre de participants inhérente à la reprise des cours en personne. Les plus fortes augmentations du nombre de participants, que ce soit en termes relatifs ou absolus, sont venues de la Gambie, de la Guinée équatoriale, du Malawi, de la République centrafricaine et de la Tanzanie. Par rapport aux niveaux d'avant pandémie (exercice 2019) et au regard des objectifs en matière de diversité, les plus fortes augmentations proportionnelles et absolues sont attribuables à l'Angola, au Cabo Verde et à Madagascar. L'Eswatini, le Malawi et l'Ouganda ont enregistré les plus fortes baisses de participation en termes relatifs et absolus (tableau 2).

Tableau 2 du texte. Langues utilisées lors des cours de l'IFA, exercice 2023

Langue	Cours	Autres activités	Total
Anglais uniquement	4	2	6
Autres langues que l'anglais	37	18	55
Français uniquement	3	0	3
Anglais/français	3	0	3
Anglais/portugais	2	0	2
Français/portugais	0	0	0
Anglais/français/portugais	29	18	47
Total	41	20	61

Source : services de l'IFA.

Témoignages d'anciens élèves



Nyemadi Delphine Pearson
Vice-gouverneure,
Banque centrale du Libéria

Certains pourraient penser que ces séances de formation s'adressent aux fonctionnaires juniors ou de grade moins élevé, mais je pense que même les hauts responsables en ont besoin. Les séances de formation posent les bases de la structure de gouvernance et de sa compréhension, et présentent ce qui fait l'essence de l'intégrité des données pour la sauvegarde des banques centrales du monde entier. Les responsables juniors et seniors, et même les administrateurs devraient avoir cette compréhension. J'ai vécu une expérience extraordinaire et je tiens à exprimer ma profonde gratitude et ma reconnaissance à l'IFA pour ce programme très bien conçu.

Cours : Évaluation des sauvegardes des banques centrales



Sipwe Ntombi Mudenda
Responsable adjointe
Banque centrale de Zambie

Ma participation au cours MNBC à l'IFA a été extrêmement précieuse. Cette formation m'a apporté une compréhension approfondie des complexités liées à la mise en œuvre de monnaies numériques. Informatives et stimulantes, les séances ont facilité la compréhension de notions pourtant complexes. Je me sens armée pour étudier l'éventuelle mise en œuvre d'une MNBC en Zambie.

Cours : Monnaies numériques de banque centrale



Bikai Jacques Landry
Charges d'études
BEAC

Ce cours m'a donné une occasion formidable d'étoffer mes connaissances sur les liens entre les opérations d'open-market et les cadres et objectifs de la politique monétaire. Je l'ai trouvé très utile pour mon travail et il m'a apporté de nouveaux éclairages et outils pour les prises de décisions. Les différentes expériences mises en commun par les participants et les formateurs m'ont permis de mieux comprendre les défis dans ce domaine.

Cours : Cadre et opérations de politique monétaire



Ashwin Moheeput
Directeur adjoint
Banque de Maurice

Je tiens à féliciter l'IFA pour avoir parfaitement conçu ce cours *Prévisions immédiates* axé autour de l'analyse, qui a concilié l'acquisition de connaissances et le pragmatisme. Je peux témoigner de son utilité pour nos travaux d'analyse et de prévision. Félicitations aux conférenciers, qui ont su mêler contenu technique et expérience pratique avec enthousiasme, clarté et brio.

Cours : Prévisions immédiates



Bett Julius Kipkoskey
Économiste
Banque centrale du Kenya

Ce cours a été pour moi une extraordinaire expérience d'apprentissage pratique et collaboratif. Les participants de différents pays ont mis leurs expériences en commun et des conseillers chevronnés ont présenté l'application pratique des notions de politique monétaire. Ce cours s'est révélé extrêmement précieux pour mon travail, car il m'a donné des outils et des techniques me permettant de donner des conseils avisés aux décideurs.

Cours : Cadre et opérations de politique monétaire

Encadré 1. Premiers enseignements de l'apprentissage mixte à l'IFA

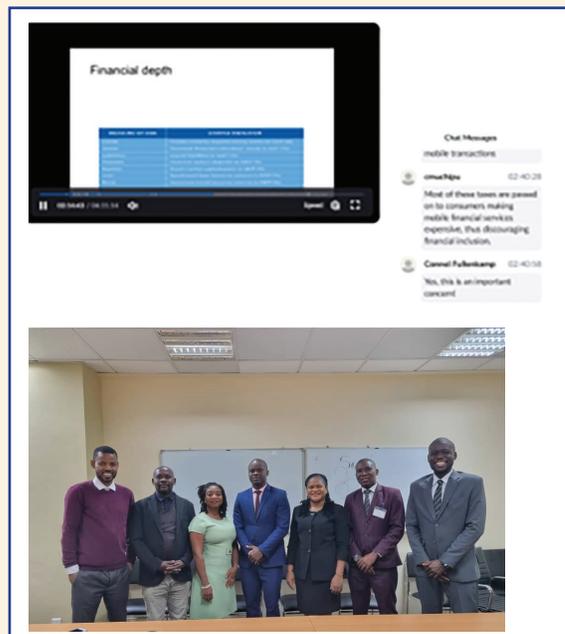
L'IFA a continué d'explorer le recours aux nouvelles technologies pour améliorer les résultats de ses cours de façon efficiente. Les économies réalisées dégagent une marge pour organiser des cours supplémentaires et réduire la demande de formation non satisfaite. Dans le cadre de ces efforts, le cours sur le développement financier et l'inclusion financière (FDFI) a été dispensé sous un format mixte en janvier 2023, ce qui constituait une première. Le format mixte conjugue un apprentissage autonome et asynchrone avec des séances dirigées par des formateurs.

La première semaine de cours prenait la forme de formations synchrones et asynchrones à distance. L'accent était mis sur la théorie, les aspects conceptuels et les discussions alimentées par les questions des participants, ce qui a suscité des échanges fructueux sur les problématiques rencontrées par leurs pays respectifs. Chaque journée était articulée en deux cycles de participation asynchrone et synchrone. Sur les parties asynchrones, les participants apprenaient en autonomie par tranches ne dépassant pas une heure, lesquelles étaient suivies de périodes d'échanges synchrones d'une durée équivalente. Cette configuration permettait aux participants de garder leur fraîcheur et leur dynamisme. Les 23 participants qui remplissaient toutes les conditions d'admissibilité ont été invités à la deuxième partie du cours, dispensée en personne sur une semaine dans les locaux de l'IFA. La partie du cours dispensée en personne s'est concentrée sur des études de cas et des présentations de groupes par les participants sur des sujets appliqués à leurs pays.

Le cours a reçu un très bon accueil, comme en témoigne le taux satisfaction de 4,5 sur 5, et il a généré des acquis d'apprentissage satisfaisants (25 points de pourcentage). De plus, les participants ont trouvé les supports de formation pertinents et se sont montrés élogieux à l'égard des conférenciers, dont ils ont apprécié les connaissances et l'ouverture à la discussion. Les participants ont également souligné que le rythme du format à distance était plus propice à l'apprentissage, car il diminuait la fatigue. Cela s'est traduit par une amélioration notable de la participation par rapport aux formations 100 % à distance et 100 % en personne. Les membres du corps enseignant, y compris les intervenants qui avaient participé aux précédents formats à distance et en personne, ont estimé que ce format mixte impliquait beaucoup plus les participants que les formats à distance traditionnels.

Le volet en personne de ce court mixte se caractérisait également par une implication plus approfondie et plus générale des participants. Grâce aux échanges auxquels avait donné lieu la semaine d'apprentissage à distance, ceux-ci ont semblé plus à l'aise avec les enseignants et leurs pairs. Cela a contribué à rendre la participation plus active, mieux informée et plus dynamique. La mise en commun des expériences nationales et les échanges de points de vue entre les participants ont gagné en richesse, en fréquence et en spontanéité par rapport aux éditions précédentes du cours FDFI.

L'expérience a montré que ce format constituait une solution utile et viable pour proposer une formation de qualité à un public élargi en Afrique subsaharienne. Ce format a permis de gagner en souplesse et d'ouvrir de nouvelles possibilités pour répondre aux problématiques et inquiétudes des participants.



A. Vue d'ensemble des cours dispensés dans la région au cours de l'exercice 2023

Grâce à l'assouplissement des restrictions sur les déplacements imposées par la pandémie de COVID-19, l'IFA a renoué avec les formations en personne lors de l'exercice 2023. Dans l'attente de la revue 2023 de la stratégie du FMI pour le développement des capacités, le programme de travail des formations a été défini en suivant les recommandations de la [revue 2018](#) et de la stratégie régionale d'AFR pour le développement des capacités en Afrique subsaharienne². Dans ce contexte, les formations de l'IFA ont englobé des thèmes macroéconomiques et financiers, des sujets statistiques et des questions survenues à la suite de la pandémie. L'IFA a également élargi son offre à de nouvelles priorités telles que le changement climatique, le passage au numérique et les aspects macroéconomiques des inégalités entre les genres, ainsi qu'aux demandes conjoncturelles en Afrique subsaharienne, comme la viabilité de la dette.

Tableau 3 du texte. Cours dispensés à l'IFA durant l'exercice 2023, par département fournisseur d'activités de développement des capacités

Dép. DC	EB22	EB23 prévus	EB23 effectifs
ICD ¹	22	16	19
AFR	1	1	1
FAD	3	3	3
LEG ²	3	2	2
STA	6	7	8
MCM	6	6	6
FIN	1	1	1
SPR	2	0	1
RES	0	1	0
Total	44	37	41

Source : services de l'IFA.

¹Dont deux éditions d'une semaine du cours *Politiques relatives au secteur financier*.

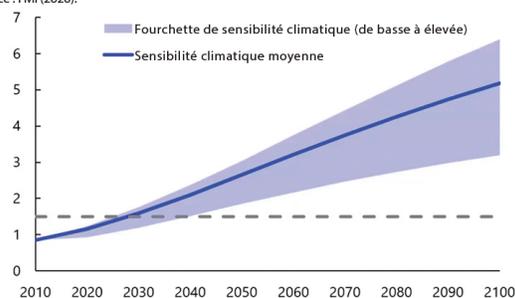
²LEG a collaboré avec FAD à la conception du cours *Renforcer les institutions pour lutter contre la corruption en Afrique*.

L'IFA a dispensé 41 cours durant l'exercice 2023, soit davantage que le nombre prévu à l'origine. L'ICD reste le département le plus actif en matière de développement des capacités à l'IFA, devant STA et MCM (tableau 3 du texte). Le tableau 1 répertorie tous les cours dispensés par l'IFA au cours de l'exercice 2023 ainsi que des données pertinentes sur chaque cours.

L'offre de formations de l'IFA comportait 19 cours issus du programme de l'ICD. L'IFA a organisé cinq cours sur les politiques financières, deux sur la politique budgétaire, quatre sur l'analyse macroéconomique générale (GMA), six sur la croissance inclusive et les politiques structurelles (IGSP) et deux sur les politiques monétaires, de change et de compte de capital (MERC) (voir le tableau 4 du texte). Les cours sur l'analyse macroéconomique générale étaient les suivants : *Programmation et politiques budgétaires* (FPP), *Diagnostics macroéconomiques* (MDS) et *Prévision et analyse macroéconométriques* (MFA), tous trois fortement demandés, et *Analyse des politiques monétaires et budgétaires à l'aide des modèles DSGE* (DSGE), cours d'un niveau plus avancé dispensé pour la première fois à l'IFA. Sur les questions liées au secteur financier, l'IFA a dispensé deux cours *Politiques relatives au secteur financier* (FSP) et un cours

Si les politiques actuelles sont maintenues, les températures pourraient atteindre des niveaux non vus depuis des millions d'années

Évolution des températures à la surface du globe par rapport à la période 1850–1900 (en degrés Celsius).
Source : FMI (2020).



²Les revues de la stratégie du FMI pour le développement des capacités sont menées sur une base quinquennale. La prochaine est prévue pour la fin de l'année 2023. La revue 2023 de la stratégie du FMI pour le développement des capacités s'articulera autour d'une [note de synthèse](#) publiée en décembre 2022.

Développement financier et inclusion financière (FDFI), qui ont suscité une forte demande, et les nouveaux cours *Évolution du marché de la fintech et implications stratégiques* (FTech) et *Monnaies numériques de banque centrale* (CBDC), qui relevaient tous deux de l'axe de travail prioritaire sur le passage au numérique. La politique budgétaire a été couverte par les cours *Cadres budgétaires* (FF) et *Viabilité des finances publiques* (FS). Les questions liées aux politiques monétaires, de change et de compte de capital ont été traitées par les cours *Politique monétaire* (MP) et *Prévisions immédiates* (NWC), ce dernier constituant une nouvelle priorité pour les pays d'Afrique subsaharienne. Les cours dans les domaines de la croissance inclusive et des politiques structurelles (IGSP) abordaient également plusieurs nouvelles priorités du FMI, notamment les cours *Inégalité entre les genres et macroéconomie* (GIM), *Croissance inclusive* (IG), *Aspects macroéconomiques des pandémies* (MPAN), *Gestion macroéconomique dans les pays riches en ressources naturelles* (MRC) et *Aspects macroéconomiques du changement climatique* (MCC), dont il s'agissait de la première édition.

Sur l'ensemble de l'exercice 2023, l'IFA a

couvert le programme de formation de l'ICD dans son intégralité. Avec la première organisation du cours DSGE, qui fait suite aux premières éditions de certains cours plus techniques (par exemple *Prévisions immédiates* et *Analyse et prévision modélisées de la politique monétaire* lors de l'exercice 2021, et *Prévision*



Intervention du gouverneur adjoint de la banque centrale du Botswana, M. Masalila Kealeboga, lors du cours *Prévision et analyse macroéconomiques*.

Tableau 4 du texte. Cours de l'ICD dispensés par l'IFA

Programme de l'ICD : Cours	Exercice 20	Exercice 21	Exercice 22	Exercice 23
Politiques relatives au secteur financier				
Marchés et instruments financiers (FMI)				
Développement financier et inclusion financière (FDFI)	X		X	X
Surveillance du secteur financier (FSS)		X	X	
Politiques relatives au secteur financier (FSP)	X	X	X	X
Développement du marché des technologies financières et conséquences réglementaires			X	X
Monnaies numériques de banque centrale : examen approfondi (CBDC)			X	X
Politique budgétaire				
Analyse des politiques budgétaires (FPA)		X	X	
Cadres budgétaires (FF)	X	X	X	X
Viabilité budgétaire (FS)		X	X	X
Analyse macroéconomique générale				
Programmation et politiques financières (FPP)	X	X	X	X
Diagnostics macroéconomiques (MDS)	X	X	X	X
Analyse des politiques monétaires et budgétaires à l'aide des modèles DSGE (DSGE)				X
Prévision et analyse macroéconomiques (MFA)			X	X
Croissance inclusive et politiques structurelles				
Croissance inclusive (IG)	X	X	X	X
Problèmes économiques posés par l'intégration régionale (ERI)	X	X	X	X
Inégalités entre les genres et macroéconomie (GM)			X	X
Gestion macroéconomique dans les pays riches en ressources naturelles (MRC)	X	X	X	X
Aspects macroéconomiques des pandémies dans les PFR et les PE (MPAN)			X	X
Aspects macroéconomiques du changement climatique (MCC)			X	X
Politiques monétaires, de change et du compte de capital				
Politique monétaire (MP)		X	X	X
Politique de change (ERP)		X	X	
Gestion des mouvements de capitaux : analyse et politiques macroéconomiques (MCF)		X	X	
Prévisions immédiates		X	X	X
Analyse et prévision modélisées de la politique monétaire (MPAF)		X		

Source : services de l'IFA.

et analyse macroéconométriques lors de l'exercice 2022) ainsi qu'aux nouveaux cours *Monnaies numériques de banque centrale* et *Évolution du marché de la fintech et implications stratégiques* depuis l'exercice 2022, tous les cours du programme de l'ICD ont désormais été dispensés au moins une fois à l'IFA (tableau 4 du texte). Ces cours, qui répondaient à une demande clairement exprimée dans la région pour des thèmes plus techniques, ont suscité des commentaires positifs de la part des participants et du corps enseignant.

En collaboration avec d'autres départements du FMI proposant des activités de développement, en complément des formations de l'ICD, l'IFA a dispensé 22 cours sur des thèmes plus spécialisés.

L'offre de cours était guidée par l'évaluation de la demande existante par l'IFA et par la nécessité de renforcer les synergies avec des projets d'assistance technique contribuant aux activités de surveillance du FMI et aux programmes appuyés par le FMI. Certains de ces cours, ainsi que des séminaires en ligne (voir la section I.B), ont été présentés en collaboration avec des partenaires extérieurs, tels que la Banque mondiale et des universitaires réputés. Le tableau 1 et le graphique 5 présentent la ventilation des cours de l'IFA par départements du FMI et par axes de travail. MCM a dispensé des cours sur la réglementation et la surveillance, notamment sur la fintech, les MNBC et les opérations de politique monétaire. SPR et LEG ont dispensé des cours consacrés aux questions liées à la dette et aux fondements juridiques du FMI et d'autres institutions financières internationales (IFI). Les cours de FAD portaient sur les risques budgétaires, la gouvernance et la lutte contre la corruption. FIN a dispensé un cours *Évaluation des sauvegardes pour les banques centrales* (avec la participation de LEG). STA a maintenu son haut niveau d'activité à l'IFA en organisant

huit cours durant l'exercice 2023. Ils ont porté sur les *Statistiques de la dette extérieure* et les *Statistiques des comptes nationaux*, et sur les *Indicateurs de solidité financière* (FSI) et les *Indicateurs financiers à fréquence élevée* — demande conjoncturelle des pays membres, qui a entraîné un taux de demande non satisfaite très important (8,0 alors que la moyenne pour tous les cours de l'exercice 2022 était de 4,0) —, en utilisant une approche mixte innovante.



Photo de groupe : cours *Analyse des politiques monétaires et budgétaires à l'aide des modèles DSGE*.



Photo de groupe : cours *Questions générales relatives à la réglementation et à la surveillance de la fintech*.

L'IFA a poursuivi ses efforts dans le but de personnaliser ses cours en fonction des participants d'Afrique subsaharienne. Les supports sont adaptés en permanence au gré des évaluations, des enquêtes et des nouvelles priorités. Les participants sont notamment encouragés à faire part de leurs expériences, et les exposés comportent généralement des exemples nationaux. Lors du cours *Prévisions immédiates*, par exemple, le vice-gouverneur de la banque centrale du Botswana, qui a bénéficié d'une assistance technique du FMI sur ce thème, a été invité à exposer l'expérience de son pays. De la même manière, les cours *Viabilité des finances publiques*, *Programmation et politiques financières* et *Politique monétaire*, entre autres, comportaient des études de cas et des outils issus de la région afin de gagner en pertinence. Par ailleurs, des exposés spéciaux ont été intégrés au cours *Croissance inclusive*, et des conseillers en assistance technique intervenant à travers la région ont évoqué des exemples nationaux sur la gestion de la dette à l'occasion du cours *Viabilité des finances publiques*.

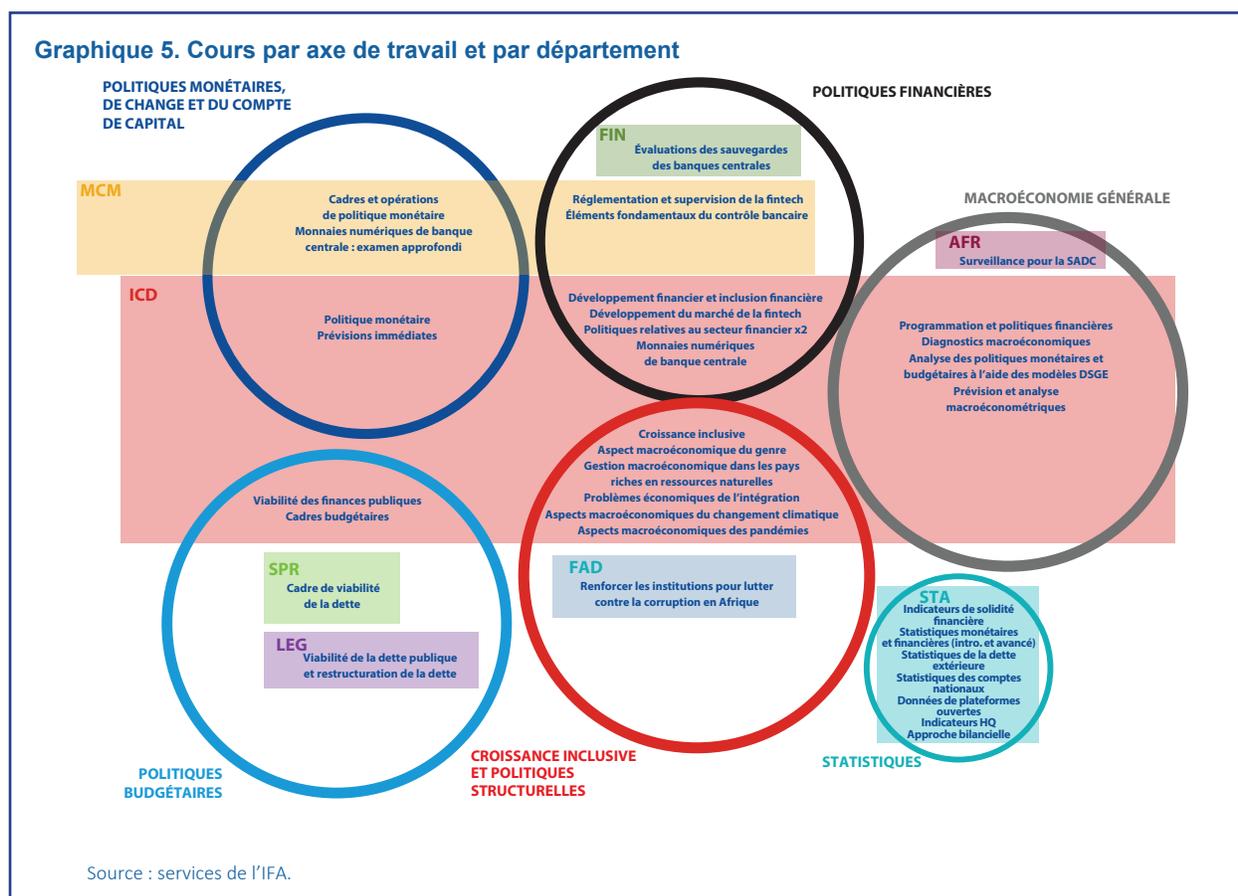


TABLEAU 1. IFA – COURS DISPENSÉS PENDANT L'EXERCICE 2023

Intitulé du cours	Dates	Langues ¹	Nombre de participants	Part de femmes (en %)	Nombre de participants issus de pays fragiles	Satisfaction globale ²	Acquis d'apprentissage ³
Institut pour le développement des capacités (ICD)							
Cadres budgétaires (V) ⁴	13–24 juin 2022	A/F/P	28	43 %	15	4,7	21,0
Aspects macroéconomiques des pandémies dans les PFR et les PE (V)	27 juin–05 juil. 2022	A/F/P	20	45 %	0	4,6	n.d.
Programmation et politiques financières	04–15 juil. 2022	A/F/P	21	62 %	10	4,7	21,7
Diagnostics macroéconomique	25 juil.–05 août 2022	A/F/P	22	46 %	13	4,7	13,1
Prévision et analyse macroéconométriques	05–16 sept. 2022	A/F/P	25	48 %	9	4,8	24,0
Politiques du secteur financier I (V)	03–07 oct. 2022	A/P	17	53 %	0	n.d.	27,5
Politiques du secteur financier II (V)	10–14 oct. 2022	A/F	14	14 %	7	4,6	-8,4
Problématique économique de l'intégration régionale (V)	31 oct.–11 nov. 2022	A/F/P	34	35 %	12	4,5	11,5
Politique monétaire	07–18 nov. 2022	A/F/P	24	50 %	10	4,8	22,3
Analyse des politiques monétaires et budgétaires à l'aide des modèles DSGE	14–25 nov. 2022	A/F/P	23	22 %	12	4,7	45,8
Aspects macroéconomiques du changement climatique (V)	28 nov.–09 déc. 2022	A/F/P	24	46 %	12	4,7	23,2
Développement financier et inclusion financière	09–27 janv. 2023	A/F	24	33 %	11	4,5	n.d.
Prévisions immédiates	23–27 janv. 2023	A/F/P	33	49 %	19	4,5	20,3
Inégalités entre les genres et macroéconomie	30 janv.–03 févr. 2023	A/F/P	26	50 %	15	4,7	13,3
Croissance inclusive	06–17 févr. 2023	A/F/P	23	44 %	7	n.d.	24,2
Évolution du marché de la fintech et implications stratégiques (V)	27 févr.–03 mars 23	A/F/P	27	59 %	8	4,8	19,3
Gestion macroéconomique dans les pays riches en ressources naturelles	27 févr.–10 mars 23	A/F/P	24	58 %	11	4,5	17,1
Monnaies numériques de banque centrale	17–21 avril 2023	A/F/P	21	19 %	9	4,7	12,7
Viabilité budgétaire	24 avril–05 mai 2023	A/F/P	26	31 %	12	4,7	15,6
Département juridique (LEG)							
Viabilité de la dette et restructuration de la dette (V)	17–20 janv. 2023	A/F/P	36	33 %	12	4,5	12,1
Aspects juridiques des institutions financières internationales (V) – nouveau	10–14 avril 2023	A/F/P	23	65 %	9	4,7	NA

TABLEAU 1. (fin)

Intitulé du cours	Dates	Langues ¹	Nombre de participants	Part de femmes (en %)	Nombre de participants issus de pays fragiles	Satisfaction globale ²	Acquis d'apprentissage ³
Département des marchés monétaires et de capitaux (MCM)							
Questions générales relatives à la réglementation et à la surveillance des technologies financières	05–09 déc. 2022	A/F/P	22	41 %	7	4,8	n.d.
Éléments fondamentaux du contrôle bancaire	09–20 janv. 2023	A/F/P	41	46 %	18	4,8	15,4
Cadre et opérations de politique monétaire (V)	30 janv.–03 févr. 2023, 13–17 févr. 2023	A/F/P	67	28 %	24	4,5	11,6
Monnaies numériques de banque centrale : examen approfondi (V)	21–23 févr. 2023	A/F/P	35	40 %	11	4,4	12,7
Infrastructures des marchés financiers : principes et pratiques (V)	20–24 mars 2023	A/F/P	17	18 %	7	4,6	27,7
Restructuration et résolution des banques	27–31 mars 2023	A/F/P	24	38 %	11	4,7	15,7
Département des statistiques (STA)							
Statistiques de la dette extérieure (V)	23–27 mai 2022	A/F/P	40	30 %	26	4,7	10,0
Statistiques des comptes nationaux (V)	11–22 juil. 2022	A	16	31 %	5	4,5	15,0
Atelier sur les données de plateforme PDO relatives aux pays africains	31 oct.–04 nov. 2022	F	17	12 %	7	4,9	14,8
Statistiques monétaires et financières : cours d'introduction	05–16 déc. 2022	F	20	20 %	14	4,8	28,2
Statistiques monétaires et financières : cours avancé (V)	13–17 févr. 2023	A/P	40	38 %	12	4,8	8,4
Indicateurs de solidité financière	20–24 févr. 2023	A/F/P	26	58 %	9	4,8	21,8
Approche bilancielle (V)	24–28 avril 2023	A/F	23	22 %	8	4,5	4,3
Cours mixte d'introduction sur les IHF et les CNT	24–28 avril 2023	A/F/P	23	22 %	9	4,9	22,7
Département des finances publiques (FAD)							
Atelier sur la viabilité budgétaire à long terme et les risques budgétaires liés au changement climatique	17–21 oct. 2022	A	29	45 %	10	4,8	20,0
Gestion des risques budgétaires pour les garanties octroyées par les États	14–18 nov. 2022	A	25	56 %	11	n.d.	n.d.
Renforcer les institutions pour lutter contre la corruption en Afrique (V)	13–20 mars 2023	A/F/P	31	42 %	16	4,7	n.d.
Département financier (FIN), département de la stratégie, des politiques et de l'évaluation (SPR) et département Afrique (AFR)							
Évaluation des dispositifs de sauvegarde des banques centrales (FIN)	20–24 févr. 2023	A/F/P	26	54 %	8	4,8	13,3
Cadre de viabilité de la dette pour les pays à faible revenu (V) — SPR	26–30 sept. 2022	F	29	38 %	20	4,6	n.d.
Examens de la situation économique par les pairs dans la SADC (AFR)	14–18 nov. 2022	A/F/P	26	39 %	6	n.d.	n.d.

Source : services de l'IFA.

¹La mention A/F indique que le cours est dispensé en anglais et en français ; A/P que le cours est dispensé en anglais avec interprétation en portugais ; A que le cours est dispensé en anglais uniquement ; et F que le cours est dispensé en français uniquement.

²Notation sur une échelle de 0 à 5.

³Amélioration (en points de pourcentage) de la note moyenne obtenue au test réalisé avant et après le cours.

⁴V dénote les cours dispensés à distance au cours de l'exercice 2023

AFR a contribué à l'organisation d'un cours et de sept activités hors cours (voir section I.B).

Pour la cinquième année consécutive et avec le soutien du bureau du représentant résident du FMI en Afrique du Sud, des membres du personnel de l'IFA ont participé à un cours sur les diagnostics et la surveillance macroéconomiques s'adressant aux fonctionnaires de la Communauté du développement de l'Afrique australe (SADC) dans le cadre de la remise à niveau sur les examens de la situation économique dans la SADC.



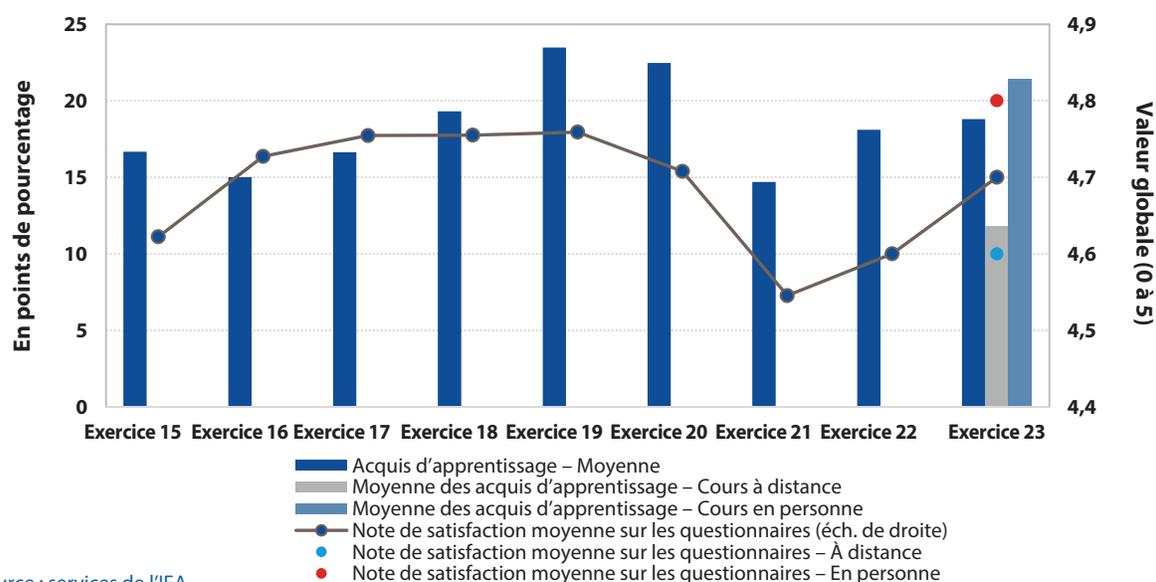
Cours assuré par les services de l'IFA à la SADC.

Indicateurs de performance des cours de l'IFA : satisfaction et acquis d'apprentissage

Le niveau de satisfaction vis-à-vis des cours, mesuré par le score global issu des questionnaires d'après-cours, avait chuté pendant la pandémie, avant de se redresser au cours de l'exercice 2022, puis de continuer d'augmenter lors de l'exercice 2023³. La satisfaction globale retrouve ses niveaux moyens d'avant-pandémie. Ce constat est manifeste malgré la part importante de cours de l'IFA (44 %) qui ont encore été dispensés à distance lors de l'exercice 2023. Il est à noter que la satisfaction globale vis-à-vis des cours en personne a atteint, lors de l'exercice 2023, son niveau le plus élevé depuis que l'IFA est entré en fonctionnement et qu'elle s'est maintenue au même niveau pour les cours à distance.

Les acquis d'apprentissage moyens se sont améliorés sur l'exercice 2023. Le graphique 6 montre que les acquis d'apprentissage et la note de satisfaction globale issus des questionnaires de fin de cours ont augmenté de façon constante de l'exercice 2015 à l'exercice 2019. La pandémie et le passage aux formats à distance qu'elle a entraîné ont exercé une incidence fortement négative sur ces deux indicateurs. À l'exercice 2022, cette détérioration avait été partiellement rattrapée (graphique 6), et les indicateurs ont

Graphique 6. Indicateurs de performance des formations de l'IFA, exercices 2015 à 2023



Source : services de l'IFA.

³Les acquis d'apprentissage qui se dégagent des tests ne constituent qu'un élément de mesure des résultats obtenus par les cours. L'enseignement en salle de classe génère d'importants acquis grâce à l'apprentissage par les pairs et à la constitution de réseaux, qui ne sont pas faciles à traduire dans un indicateur quantitatif.

continué de s'améliorer durant l'exercice 2023. Le graphique 6 laisse apparaître d'importants écarts en termes d'acquis d'apprentissage entre les cours à distance et les cours en personne sur l'exercice 2023. Il montre aussi que les acquis d'apprentissage générés par les cours à distance lors de l'exercice 2023 sont inférieurs à ceux des exercices 2021 et 2022. Cependant, une analyse de régression multivariée (encadré 2) montre qu'après prise en compte de facteurs démographiques, les acquis d'apprentissage générés par les cours à distance se sont maintenus lors de l'exercice 2023. Cela impliquerait que la détérioration des acquis d'apprentissage enregistrée pour les cours à distance sur cet exercice peut s'expliquer, au moins en partie, par l'évolution de la composition de l'ensemble de participants, ce qui confirme l'importance des critères de sélection. Par ailleurs, les notes des questionnaires de fin de cours pour l'exercice 2023 ont été supérieures aux niveaux d'avant-pandémie, ce qui conforte l'hypothèse selon laquelle la sélection d'étudiants mieux préparés (qui obtiennent également de meilleures notes au questionnaire d'avant-cours) peut expliquer la baisse observée des acquis d'apprentissage.

L'analyse par régression de l'encadré 2 vient également conforter les récentes décisions stratégiques de l'IFA visant à améliorer la diversité. La stratégie d'accroissement de la diversité de l'IFA peut contribuer à améliorer les acquis d'apprentissage. En effet, les femmes ainsi que les participants issus de PFC ou de pays non anglophones ont tendance à bénéficier d'acquis d'apprentissage supérieurs ou similaires à ceux des groupes qui ne sont pas sous-représentés. Ces résultats justifient la stratégie de l'IFA consistant à dispenser l'ensemble de ses cours dans les trois langues grâce à un service d'interprétation simultanée⁴. Enfin, les résultats indiquent que la mise en place de cours à distance dans le cadre des formations mixtes de l'IFA constitue un moyen efficace de dispenser des activités de DC sans détérioration notable des acquis d'apprentissage. Voici une estimation du coût des gains d'apprentissage supplémentaires générés par une formation en personne. Un cours en personne sur deux semaines coûte, en moyenne, 135 000 dollars de plus que le même cours organisé à distance. En moyenne, les gains d'apprentissage des cours en personne ont été supérieurs de 5,7 points de pourcentage (pp) à ceux des cours à distance sur la période comprise entre les exercices 2021 et 2023. Cela implique que chaque pp supplémentaire apporté par les cours en personne aux gains d'apprentissage coûte environ 23 700 dollars par cours (soit 790 dollars par participant, pour un cours regroupant 30 participants). Ce calcul doit être considéré comme l'extrémité basse des pertes liées à la réduction des formations en personne, car l'apprentissage recouvre des aspects intangibles, tels que le réseautage et l'apprentissage par les pairs, qui sont probablement sous-estimés. Comme indiqué plus avant, des modes d'enseignement mixtes peuvent également être étudiés afin d'améliorer les acquis d'apprentissage et la satisfaction globale (encadré 1).

⁴Une stratégie de cours régionalisés permettrait de dispenser des cours spécifiquement en français et en portugais, ce qui réduirait considérablement les coûts liés aux billets d'avion, à la traduction des supports de formation et aux services d'interprétation. Cependant, cela aurait pour conséquence de réduire le champ du programme et de l'apprentissage par les pairs. L'IFA étudiera cette possibilité dans le cadre de la régionalisation des formations, pour laquelle il sollicite l'approbation du comité d'orientation.

TABLEAU 2. IFA — COURS DISPENSÉS PENDANT LES EXERCICES 2019, 2022 ET 2023 : PARTICIPANTS PAR PAYS ET PAR GENRE

Pays	Exercice 2019 (avant la pandémie)		Exercice 2022		Exercice 2023	
	Nombre de participants	dont femmes	Nombre de participants	dont femmes	Nombre de participants (dont en personne)	dont femmes
Afrique du Sud	22	14	50	30	24 (16)	13
Angola	8	2	59	22	44 (17)	13
Autres			26	5	32 (8)	15
Bénin	12	0	26	3	12 (4)	0
Botswana	24	19	41	20	37 (19)	23
Burkina Faso	14	0	55	8	25 (10)	3
Burundi	11	3	33	4	29 (17)	9
Cabo verde	2	1	19	9	25 (8)	14
Cameroun	31	11	49	16	47 (27)	17
Comores	10	2	21	5	22 (13)	8
Congo, Rép. dém. du	22	2	39	7	34 (16)	6
Congo, Rép. du	17	2	16	1	14 (7)	3
Côte d'Ivoire	21	6	33	7	25 (12)	5
Érythrée	5	0	0	0	0 (0)	0
Eswatini	23	13	32	12	10 (6)	4
Éthiopie	30	9	25	6	28 (15)	6
Gabon	8	0	28	12	9 (5)	3
Gambie	23	10	16	5	29 (19)	14
Ghana	49	14	60	34	49 (19)	18
Guinée	22	4	36	2	24 (13)	2
Guinée équatoriale	4	0	3	1	7 (4)	1
Guinée-Bissau	5	1	11	5	6 (5)	2
Kenya	14	9	23	11	19 (10)	9
Lesotho	17	7	18	15	24 (18)	13
Libéria	25	4	52	13	28 (17)	7
Madagascar	16	7	42	25	44 (20)	28
Malawi	39	18	8	6	28 (20)	13
Mali	9	2	19	4	4 (2)	0
Maurice	38	23	94	60	37 (13)	25
Mozambique	26	8	29	13	24 (13)	5
Namibie	12	6	20	12	14 (7)	10
Niger	18	1	20	1	13 (8)	0
Nigéria	16	10	78	41	42 (23)	20
Ouganda	47	25	34	15	39 (26)	21
République centrafricaine	8	2	6	0	9 (4)	1
Rwanda	12	1	9	2	14 (7)	5
Sao Tomé-et-Principe	3	3	9	6	9 (8)	6
Sénégal	19	4	44	25	22 (12)	4
Seychelles	24	14	45	31	20 (10)	15
Sierra Leone	17	4	38	20	26 (15)	10
Soudan du Sud	13	1	20	5	15 (8)	3
Tanzanie	8	1	8	2	19 (13)	11
Tchad	26	6	32	7	32 (18)	15
Togo	14	1	28	3	10 (3)	0
Zambie	28	7	44	24	29 (15)	14
Zimbabwe	42	17	45	25	39 (21)	20
Total	854	294	1 443	580	1 092 (571)	434

Source : services de l'IFA.

Encadré 2. Étude économétrique des acquis d'apprentissage générés par les cours de l'IFA

Dans cet encadré, nous étudierons de plus près les facteurs qui conditionnent les acquis d'apprentissage lors des cours de l'IFA en utilisant les données relatives à la ventilation démographique des participants et aux formats d'enseignement. Nous utilisons la spécification suivante

$$y_{it} = \alpha_1 + \alpha_2 Gender_{it} + \alpha_3 Education_{it} + \alpha_4 Language_{it} + \alpha_7 Fragile_{it} + \alpha_8 (Fragile_{it} \times Virtual_{it}) + \alpha_9 ICD_{it} + \alpha_{10} VirtualFY21 + \alpha_{11} VirtualFY22 + \alpha_{12} VirtualFY23 + \alpha_{13} FY23 + \epsilon_{it}$$

dans laquelle y_{it} est la variable dépendante, à savoir soit les *acquis d'apprentissage* (LG), soit les notes obtenues aux questionnaires d'avant-cours (PreQ), soit celles obtenues aux questionnaires de fin de cours (PostQ). Le sexe (*Gender*) et le niveau d'études (*Education*) sont des variables binaires qui retiennent la valeur 1 pour les participantes féminines titulaires d'un diplôme supérieur (master ou doctorat) ou la valeur 0 pour les autres participants. La langue (*Language*) est un ensemble de variables catégorielles : soit « francophone », soit « lusophone », soit « autre », la catégorie de référence étant « anglophone ». La valeur « à distance » (*Virtual*) est un ensemble de variables binaires pour les cours à distance sur chacun des exercices au cours desquels l'IFA en a dispensé. La valeur « pays fragile » (*Fragile*) est une variable binaire qui retient la valeur 1 si le participant est issu d'un pays fragile ou en conflit (PFC), et la valeur 0 s'il est issu d'un autre pays. Nous ajoutons également une interaction entre les valeurs *Fragile* et *Virtual* (1 si le participant est issu d'un PFC et si le cours est dispensé à distance). Ce terme nous permet d'étudier si les acquis d'apprentissage des participants issus des PFC sont plus affectés par les cours à distance (en raison d'une mauvaise connectivité, par exemple). Nous intégrons également un indicateur lié à l'ICD, compte tenu des différences dans les méthodes utilisées pour préparer les questionnaires.

VARIABLES	Acquis d'apprentissage	PreQ	PostQ
Genre	3,99*** (0,91)	-0,16 (0,16)	0,14 (0,17)
Éducation	0,014 (0,94)	0,67*** (0,17)	0,52*** (0,18)
Francophones	3,69*** (0,94)	-0,68*** (0,17)	-0,24 (0,18)
Lusophones	5,61*** (1,67)	-0,99*** (0,31)	-0,44 (0,32)
Autres langues	2,61 (24,30)	-0,64 (4,71)	-0,64 (4,85)
Pays fragiles	0,51 -1,29	-0,22 (0,25)	-0,29 (0,24)
Fragiles x À distance	-3,67** (1,86)	-0,041 (0,34)	-0,47 (0,35)
ICD	2,15** (1,00)	-2,07*** (0,18)	-1,52*** (0,18)
À distance exercice 21	-4,54*** (1,39)	-0,39 (0,25)	-0,67** (0,26)
À distance exercice 22	8,22*** (1,31)	3,47*** (0,24)	4,37*** (0,25)
À distance exercice 23	-2,19 (2,46)	0,6 (0,45)	0,12 (0,46)
Exercice 23	0,75 (1,88)	-0,95*** (0,36)	-0,38 (0,35)
Constante	13,17*** (1,36)	6,44*** (0,25)	7,51*** (0,26)
Observations	3,168	3,517	3,483
R ²	0,04	0,15	0,16

*** p<0,01, ** p<0,05, * p<0,1. Les erreurs types sont entre parenthèses.

Les femmes sont moins préparées lorsqu'elles entament le cours, mais elles comblent leur retard sur les hommes et obtiennent de meilleurs acquis d'apprentissage. Les résultats montrent que, statistiquement, les femmes présentent en moyenne des acquis d'apprentissage supérieurs à ceux des hommes¹. Les femmes obtiennent en moyenne des notes inférieures à celles des hommes

¹Par exemple, lorsque les variables relatives au niveau d'études, à la langue et aux pays sont neutralisées, les estimations générées par la régression laissent apparaître que les acquis d'apprentissage obtenus par les femmes sont en moyenne supérieurs d'environ 4 points de pourcentage à ceux des hommes. Par ailleurs, il convient de noter que la moyenne des acquis d'apprentissage de l'échantillon se situe à 18 points de pourcentage.

Encadré 2 (fin)

dans les questionnaires d'avant-cours, mais leurs résultats sont légèrement meilleurs sur les questionnaires de fin de cours (même si la différence n'est pas statistiquement significative).

Les acquis d'apprentissage sont uniformes sur l'ensemble des niveaux d'études. Les participants titulaires d'un master ou d'un doctorat présentent en moyenne des acquis d'apprentissage équivalant à ceux des participants titulaires d'une licence ou d'un diplôme inférieur. Cela tient au fait que les participants ayant un niveau d'étude supérieur, même s'ils obtiennent de meilleures notes que les participants d'un niveau d'étude inférieur, commencent également avec une note plus élevée sur le questionnaire d'avant-cours, si bien que l'acquis d'apprentissage est similaire entre les deux groupes.

L'interprétation simultanée et la traduction des supports de formation ne semblent pas avoir d'incidence sur les acquis d'apprentissage. Statistiquement, les participants francophones et lusophones obtiennent des acquis d'apprentissage supérieurs à ceux de leurs homologues anglophones. Ces deux groupes commencent les cours avec des notes plus basses que les anglophones, mais ils obtiennent une amélioration plus importante de leurs notes entre le questionnaire d'avant-cours et le questionnaire de fin de cours, ce qui réduit l'écart de connaissances entre les groupes à la fin des cours.

Les participants issus des PFC obtiennent les mêmes acquis d'apprentissage que ceux des autres pays, mais ils partent d'une note plus basse au questionnaire d'avant-cours. De plus, ils obtiennent des acquis d'apprentissage plus faibles par rapport aux autres sur les cours à distance, comme l'indique le coefficient négatif du terme d'interaction pour les participants aux cours à distance issus des PFC. Ce résultat laisse entendre qu'à l'avenir, l'IFA devrait orienter l'admission des participants issus de PFC vers les cours en personne.

L'exercice 2021 a donné lieu à une baisse des acquis d'apprentissage avec le recours aux formats à distance. Après une amélioration lors de l'exercice 2022, ces acquis sont statistiquement similaires à ceux des cours en personne pour l'exercice 2023. Le passage brutal au format à distance lors de l'exercice 2021 s'est traduit par une baisse statistiquement significative des acquis d'apprentissage chez l'ensemble des participants. Cette tendance s'est inversée lors de l'exercice 2022, avec l'adaptation de l'IFA et des participants à l'utilisation de nouvelles technologies. Pour l'exercice 2023, les acquis d'apprentissage générés par les cours à distance ne sont pas statistiquement différents de ceux obtenus avec les cours en personne, même avec l'incidence de la fatigue créée par les écrans. Cela peut s'expliquer par l'influence combinée de la fatigue créée par les écrans et de la sélection, qu'il s'agisse de la sélection par le candidat ou de la sélection par l'IFA d'étudiants plus motivés pour les cours en personne.

B. Conférences, séminaires en ligne, séminaires de recherche entre pairs et activités de sensibilisation

En partenariat avec les départements du FMI fournissant des activités de développement des compétences, l'IFA a organisé 11 séminaires en ligne, 3 séries de séminaires de recherche entre pairs (P2PRS) et 6 activités de sensibilisation au cours de l'exercice 2023 (tableau 5 du texte). Certaines de ces activités hors cours, qui ont été coorganisées avec d'autres centres régionaux de développement des capacités, ont vu intervenir des universitaires de premier plan, des décideurs (en exercice ou pas) et des représentants de partenaires extérieurs, tels que les Nations Unies et la Banque mondiale. Le tableau 3 contient une liste de toutes les activités de développement des capacités hors cours organisées par l'IFA pendant l'exercice 2023.

Activités de sensibilisation

AFR a organisé deux activités de sensibilisation : un exposé et une conférence de presse portant sur le rapport des services du FMI au titre de l'article IV pour Maurice et sur les *Perspectives économiques régionales (PER) 2022 pour l'Afrique subsaharienne*.

Le rapport au titre de l'article IV a été présenté en format hybride en mai 2022. En décembre 2022, le rapport PER pour l'Afrique subsaharienne, intitulé *Sur la corde raide*, a été présenté à 250 anciens élèves de l'IFA, et plus de 120 personnes ont participé aux séances sous le format de séminaire en ligne. Les PER pour l'Afrique subsaharienne ont mis en exergue quatre défis auxquels font face les pouvoirs publics des pays de la région : i) remédier à l'insécurité alimentaire, ii) négocier la transition des politiques monétaires, iii) consolider les finances publiques sur fond de durcissement des conditions financières et iv) réunir les conditions pour une croissance durable et plus verte.

En septembre 2022, l'IFA a exposé sa stratégie en matière de changement climatique en collaboration avec l'AFRITAC Sud et l'ICD. Les représentants de l'Union européenne, des États-Unis, de la France, du Japon et du Royaume-Uni à Maurice ayant assisté à cet événement se sont félicités de l'exhaustivité et la pertinence temporelle des travaux

Tableau 5 du texte : IFA — Séminaires en ligne, apprentissage par les pairs et activités de sensibilisation au cours des exercices 2021 à 2023, par département fournisseur d'activités de développement des capacités

Dép. DC	Exercice 21	Exercice 22	Exercice 23
ICD	5	7	4
AFR	14	10	7
FAD	1	1	2
LEG	1	0	3
STA	3	2	0
MCM	0	3	1
FIN	0	0	0
SPR	0	0	1
RES	0	2	2
Total	24	25	20

dont :

Séminaires en ligne	11	14	11
Apprentissage par les pairs	10	6	3
Activités de sensibilisation	3	5	6

Source : services de l'IFA.



Présentation à l'IFA de la stratégie du FMI en matière de changement climatique.

TABLEAU 3. IFA — SÉMINAIRES EN LIGNE, VISIOCONFÉRENCES, ATELIERS ET SÉRIE DE SÉMINAIRES DE RECHERCHE ENTRE PAIRS DE L'IFA AU COURS DE L'EXERCICE 2023

Département	Activité	Dates
Institut pour le développement des capacités (ICD)	Réunion du comité d'orientation de l'IFA	08 juin 2022
	Visioconférence sur les aspects macroéconomiques des pandémies	06 juil. 2022
	Réunion de sensibilisation avec des ambassadeurs pour évoquer les travaux de l'IFA/AFRITAC Sud sur le changement climatique	26 sept. 2022
	Séminaire en ligne conjoint — Fintech et inclusion financière ; le cas du Bangladesh	28 sept. 2022
Département Afrique (AFR)	Activité de sensibilisation : Article IV (Maurice) — Présentation et conférence de presse	10 mai 2022
	Conférence de haut niveau sur la promotion de la bonne gouvernance — Botswana	13–14 juin 2022
	FMI — AFR Dialogue de haut niveau sur les inégalités : évolutions et défis stratégiques dans le contexte de l'après-COVID	20–21 sept. 2022
	Sensibilisation : Perspectives économiques régionales pour l'Afrique subsaharienne	09 déc. 2022
Département des finances publiques (FAD)	Comment obtenir une croissance inclusive — Lancement d'un ouvrage	22 juin 2022
	Riposte des pouvoirs publics aux prix élevés de l'énergie et des denrées alimentaires	26 janv. 2023
Département juridique (LEG)	Atelier sur les bénéficiaires effectifs — Événement FMI/Facilité mondiale UE	13–14 juil. 2022
	Séminaire de formation LBC/FT sur les actifs virtuels et les prestataires de services liés à des actifs virtuels	12–15 déc. 2022
	Utilisation des lois de finances dans la lutte contre les inégalités entre les genres	22 mars 2023
Département des marchés monétaires et de capitaux (MCM)	Séminaire en ligne Gestion du risque en matière de réserves de change	28–30 mars 2023
Département des études (RES)	Activité de sensibilisation : PEM, printemps 2022 — chapitre 2 — La dette du secteur privé et la reprise mondiale	11 mai 2022
	Activité de sensibilisation : PEM, automne 2022 — chapitres analytiques	01 déc. 2022
Département de la stratégie, des politiques et de l'évaluation (SPR)	Activité de sensibilisation sur la stratégie intégrée en faveur de l'égalité des genres	30 janv. 2023
Pays	Événement de la série de séminaires de recherche entre pairs	Dates
BEAC	Présentation d'un modèle macroéconomique pour une union monétaire de petite taille composée de pays en développement exportateurs de pétrole (Conférencier — M. Essiane Nelson ; Animateur/président — M. Carlos De Resende ; Intervenants — M. Valeriu Nalban, M. Diego Rodríguez Guzmán ; nombre de participants — 617)	19 oct. 2022
Cabo Verde	Une monnaie unique pour la communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Conférencier — M. Ari Aisen ; Animateur/président — M. Carlos De Resende ; Intervenants — M ^{me} Priscilla Muthoor, M. Evaldo Baptista ; nombre de participants — 454)	28 févr. 2023
UEMOA et CEDEAO	Gouvernance et croissance économique (Conférencier — M. Idrissa Diagne, M ^{me} Mariama Cisse ; Animateur/président — M. Sukhwinder Singh ; Intervenants — M. Arsene Kaho, M. Marcel Nshimiyimana ; nombre de participants — 228)	31 mars 2023

Source : services de l'IFA.

en cours au FMI et de la volonté de l'IFA de déployer ses activités de développement des compétences en matière de climat dans la région.

Le département des études (RES) du FMI a collaboré avec l'IFA sur deux activités de sensibilisation : les présentations des éditions de printemps et d'automne des *Perspectives de l'économie mondiale (PEM)*. L'événement consacré aux PEM d'automne a attiré près de 200 participants. Il comportait des exposés de membres de RES sur le chapitre 2 (dynamique des salaires post-COVID-19 et plus particulièrement les moyens d'éviter les risques de spirale prix-salaires) et le chapitre 3 (conséquences sur le marché du travail de la transition vers une économie verte). L'événement consacré aux PEM du printemps 2022 a également été bien suivi, avec 345 participants. L'exposé portait sur le chapitre analytique relatif au lien entre la dette du secteur privé, en particulier après la crise de la COVID-19, et la reprise économique mondiale.

L'IFA a travaillé avec l'unité Inclusion et égalité entre les genres de SPR sur une présentation de la stratégie du FMI 2022 relative à l'égalité des genres. Cet exposé, qui a donné lieu au lancement d'un cours *Inégalité des genres et macroéconomie*, fournissait une vue d'ensemble des principaux objectifs de la stratégie. Grâce à des exemples, les participants ont pu comprendre comment le FMI intègre des considérations liées au genre à ses activités de surveillance, de prêt et de développement des capacités.



Présentation à l'IFA de la stratégie du FMI relative à l'égalité des genres.

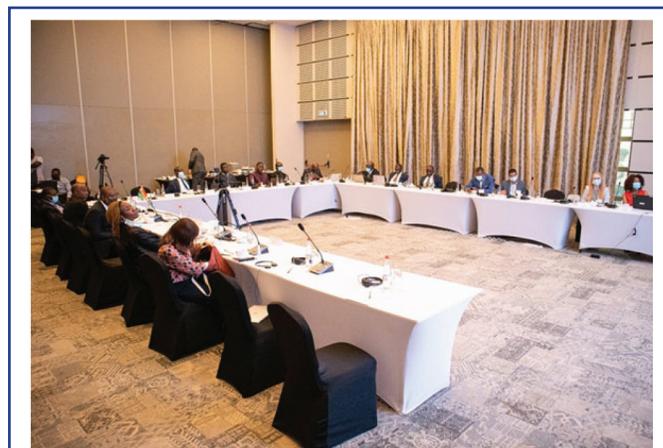
Séminaires en ligne et conférences

L'IFA a organisé 11 séminaires en ligne et conférences avec le soutien de l'ICD, d'AFR, de FAD et de LEG. Ces événements portaient sur des questions conjoncturelles (ripostes aux pandémies et à l'augmentation des prix des denrées alimentaires et des combustibles) ainsi qu'à de nouveaux thèmes prioritaires dans les travaux du FMI, tels que le passage au numérique, l'égalité entre les genres et l'inclusion ou encore la gouvernance. Tous les événements consacrés à ces priorités ainsi que ceux organisés en collaboration avec d'autres centres de développement des capacités sont décrits plus en détail dans la section I.C.

Trois événements ont été organisés sous l'égide de l'ICD. Le premier était le séminaire en ligne *Fintech et inclusion financière : le cas du Bangladesh*, organisé conjointement avec l'Institut régional de formation de Singapour (STI) et le Centre de formation et d'assistance technique en Asie du Sud (SARTTAC). Vous trouverez davantage de détails à ce sujet dans la section I.D. Le deuxième événement, la conférence

en ligne *Aspects macroéconomiques des pandémies*, d'une grande pertinence en cette période post-COVID-19, a attiré 403 participants.

Lors de l'exercice 2023, l'ICD a coorganisé à Accra (Ghana) la réunion du comité d'orientation pour l'exercice 2022, qui était présidée par le vice-ministre des Finances de la République de Sierra Leone. La réunion a enregistré la venue de 78 représentants issus de 12 pays membres, ainsi que de représentants de contributeurs tels que la Banque européenne d'investissement, la Banque populaire de Chine, la banque centrale d'Afrique du Sud et le ministère allemand des Finances. Les membres



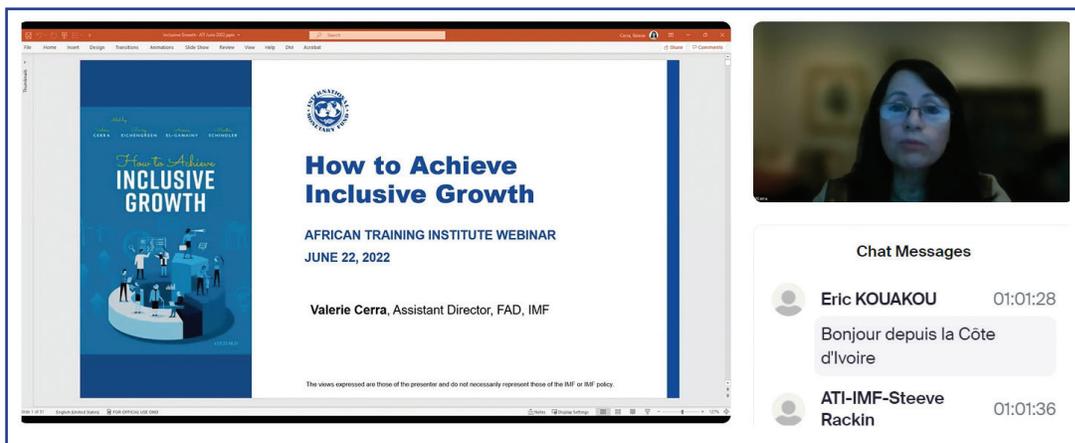
Comité d'orientation lors de l'exercice 2022 à Accra, au Ghana.

du comité d'orientation et les observateurs ont félicité l'IFA pour la rapidité de sa réaction à la pandémie de COVID-19 et son adaptation à l'environnement de travail à distance. Le comité a recommandé à l'IFA de poursuivre la mise en œuvre des actions approuvées lors de sa réunion de 2019, notamment l'accroissement du volume d'activité, l'implication accrue dans de nouveaux thèmes prioritaires et l'adoption de nouveaux formats d'enseignement afin d'atteindre un plus large public moyennant un coût marginal inférieur. Dans l'ensemble, la participation de l'ICD à la réunion a contribué à réaffirmer l'importance de la mission de l'IFA consistant à épauler ses pays membres dans leurs ripostes à la succession de chocs économiques.

AFR a contribué à un séminaire en ligne et une conférence. Une conférence de haut niveau sur la gouvernance et la lutte contre la corruption coorganisée par AFR, l'État du Botswana et l'Union africaine a eu lieu en juin 2022. En septembre 2022, l'IFA et AFR ont collaboré sur un séminaire en ligne intitulé *Inégalités : évolution et défis stratégiques dans le contexte de l'après-COVID*. Cet événement a permis à des décideurs, des universitaires, des organisations de la société civile (OSC) ainsi que des membres de la direction de la Banque mondiale et du FMI d'échanger leurs points de vue sur le thème des inégalités en Afrique subsaharienne et en Amérique latine.

Le département des finances publiques (FAD) du FMI a également fait appel à l'IFA pour deux événements d'une grande pertinence pour l'Afrique subsaharienne. Le premier séminaire en ligne s'est tenu à l'occasion du lancement de l'ouvrage *How to Achieve Inclusive Growth* en juin 2022 par l'une

des auteurs, Valerie Cerra. La présence de plus de 200 participants a témoigné du fort intérêt suscité par ce thème (qui se reflète sur la demande pour le cours *Croissance inclusive* de l'IFA). L'exposé portait sur un cadre de politique



à une croissance inclusive, autour duquel l'ouvrage est articulé. Il présentait également ses conclusions, notamment le rôle de la politique budgétaire et de la stabilité macroéconomique pour la croissance inclusive, les contributions du secteur privé, les incidences de la mondialisation et du changement climatique ainsi que la gestion des richesses fondées sur les ressources naturelles. Le deuxième séminaire en ligne était consacré aux incidences du niveau élevé des prix de l'énergie à la suite de l'invasion de l'Ukraine par la Russie ainsi qu'aux mesures des pouvoirs publics pour y répondre.

L'exercice 2023 a également donné lieu à une forte implication du département juridique (LEG) du FMI. En s'appuyant sur le projet de Facilité mondiale pour la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT) financé par l'Union européenne, LEG a organisé un séminaire en ligne régional sur la transparence relative aux bénéficiaires effectifs, qui a été bien suivi. Plusieurs thèmes ont été abordés, parmi lesquels les exigences techniques relatives aux bénéficiaires effectifs, les sources d'informations sur les bénéficiaires effectifs, la mise en place d'un système de communication des informations sur les bénéficiaires effectifs et la mise en œuvre pratique de registres centralisés des bénéficiaires effectifs. LEG a également collaboré à un séminaire en ligne de quatre jours intitulé *Actifs virtuels et prestataires de services liés à des actifs virtuels et monnaies numériques de banque centrale*. Organisé en décembre 2022, cet événement a été suivi simultanément par plus de 500 participants. Enfin, dans le cadre de l'action du FMI sur l'égalité entre les genres, LEG a exposé ses travaux à l'IFA s'agissant de l'utilisation des lois de finances dans la lutte contre les inégalités entre les genres.

Preuve de la capacité du FMI à s'adresser à une audience mondiale, MCM a collaboré avec l'IFA sur un séminaire en ligne de trois jours intitulé *Gestion du risque en matière de réserves de change*. Cet événement a rassemblé des spécialistes de la gestion des réserves de change issus de la Banque d'Israël et de la Banque du Brésil, ainsi que des experts de MCM (section I.C).

Séminaires de recherche entre pairs

Depuis 2021, AFR et l'IFA organisent ensemble la série de Séminaires de recherche entre pairs (P2PRS). L'objectif est de développer des réseaux de recherche régionaux et de favoriser les discussions et l'apprentissage relatifs aux questions de politique économique présentant un intérêt pour l'Afrique subsaharienne. Les fonctionnaires peuvent utiliser cette plateforme pour exposer leurs travaux analytiques et recueillir les observations de leurs pairs issus de différents pays, d'universitaires, de membres des services du FMI et d'autres parties compétentes. Les études sont retenues par un comité de sélection et traduites en anglais, en français et en portugais, puis présentées en ligne, avec une interprétation simultanée dans les trois langues. Depuis le lancement de la série, 16 séminaires ont été organisés, dont trois au cours de l'exercice 2023.

The screenshot shows a video conference interface. On the left, a presentation slide titled "INTRODUCTION" is displayed. The slide contains the following text:

- Comment définir la liquidité globale ?
 - Concept multidimensionnel (BR, 2011) sans définition consensuelle dans la littérature.
 - Point commun: son développement associé au sentiment de « global ease of financing ».
- Pourquoi cette thématique ?
 - Son développement est source d'instabilité tant dans les pays développés que dans les pays émergents.
- Problématique principal de l'article
 - Identifier et analyser les conséquences de son évolution sur les pays émergents destinataires, notamment du point de vue de la politique monétaire.

To the right of the text on the slide is a line graph showing an upward trend from 2000 to 2014. Below the graph is the caption: "Figure 1: Global liquidity indicator based on monetary aggregates (M200)".

On the right side of the screenshot, there is a video feed of a man wearing glasses and a headset, identified as "Nady RAHMANO". Below the video feed is a "Chat Messages" window with the following messages:

- Fatou 01:08:33: Good afternoon all, from The Gambia
- Monique Newiak -- IMF 01:08:54: Good afternoon from Sierra Leone

Below the screenshot, the text "Événement de la série de séminaires de recherche entre pairs" is written.

Des membres des services de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) ont présenté une étude intitulée « *Introducing a macroeconomic model for a small open monetary union of oil-exporting developing countries* » (Présentation d'un modèle macroéconomique pour une union monétaire de petite taille composée de pays en développement exportateurs de pétrole). L'étude a proposé un modèle néokeynésien semi-structurel multi-pays appliqué aux États membres de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC). Le modèle, qui intègre plusieurs caractéristiques importantes du profil institutionnel et économique de la CEMAC, telles que l'importance du secteur pétrolier pour les pays de l'union monétaire, les liens macrofinanciers, l'objectif de stabilisation de la dette de la politique budgétaire, les injections de liquidités par la banque centrale et un régime de change fixe, a apporté des éclairages quant à la manière dont la banque centrale peut répondre à différents chocs, tout en tenant compte des effets asymétriques dans les différents pays de l'union monétaire. Ce séminaire a rencontré un succès exceptionnel, aussi bien par son nombre de participants (617) que par les échanges dynamiques sur les implications d'un modèle de ce type. Dans le rôle d'animateurs, les membres des services du FMI ont fourni des suggestions et souligné le potentiel de ce modèle dans les analyses et prévisions de politiques économiques pour la région de la CEMAC.

Un économiste de la Banque centrale du Cabo Verde a présenté une étude intitulée « *A Single Currency for the Economic Community of West Africa* » (Une monnaie unique pour la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest). Le représentant résident du FMI pour le Nigéria et les membres des services de l'IFA assumaient le rôle d'animateurs. L'étude a utilisé les travaux consacrés aux zones monétaires optimales pour évaluer l'ampleur de la synchronisation des cycles économiques et la convergence des taux d'inflation dans les pays de la CEDEAO, et l'éventuelle entrée de pays supplémentaires dans la zone économique. Plus de 400 personnes ont assisté au séminaire et y ont pris part avec des questions et des commentaires.

Pandémies

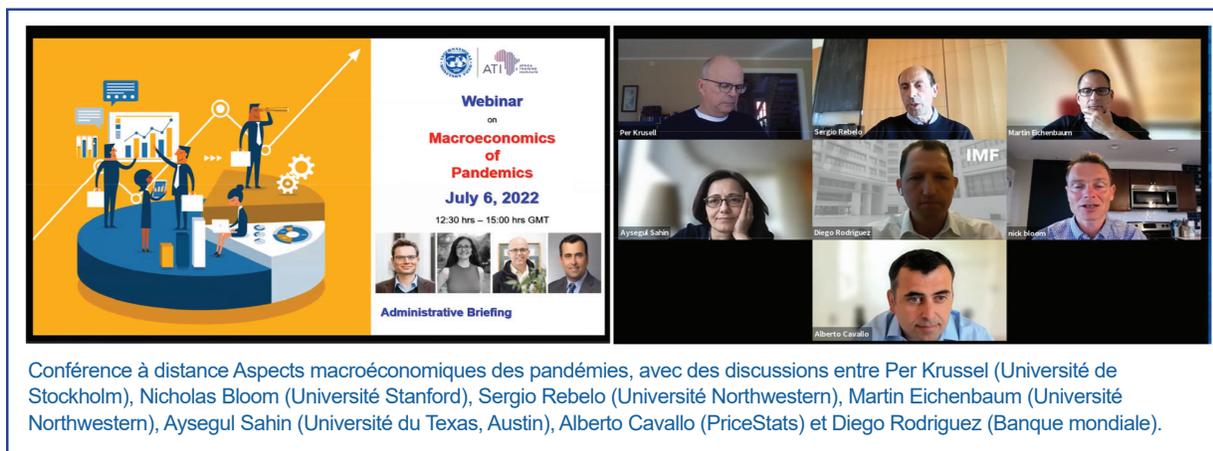
L'IFA a organisé plusieurs activités consacrées aux difficultés que les pays doivent surmonter dans l'univers de l'après-COVID.

Le séminaire en ligne intitulé *Inégalités : évolution et défis stratégiques dans le contexte de l'après-COVID*, qui s'est tenu en septembre 2022, a été le fruit d'une collaboration avec AFR. Les échanges entre des décideurs latino-américains et africains, des universitaires, des OSC ainsi que des membres de la direction de la Banque mondiale et du FMI ont suscité un immense intérêt (plus de 6 000 personnes ont suivi le séminaire sur l'ensemble des plateformes de réseaux sociaux) et ont dégagé deux grands enseignements. Le premier, c'est qu'il est indispensable d'agir dès aujourd'hui pour empêcher un creusement des inégalités au sein des pays et des continents ainsi qu'entre eux. Si elles s'installent, les inégalités peuvent avoir des répercussions négatives persistantes sur la stabilité économique, sociale et politique. Le deuxième, c'est que les chocs récents ont confirmé l'importance de renforcer les systèmes de protection sociale des pays. Le moyen le plus efficace de réduire les inégalités est d'apporter une aide ciblée aux groupes les plus vulnérables. Au cours du séminaire en ligne, plusieurs



pays d'Afrique subsaharienne, parmi lesquels le Mozambique, le Rwanda, le Sénégal et le Togo, ont présenté les progrès qu'ils ont accomplis dans le renforcement de leurs systèmes de protection sociale ainsi que dans la mise à profit des technologies et du numérique pour faciliter leur mise en œuvre. Cet événement a enregistré la participation de hauts responsables du FMI (notamment la directrice générale adjointe, M^{me} Antoinette Sayeh), des professeurs Francisco H.G. Ferreira (London School of Economics), Robert Darko Osei (Institute of Statistical, Social and Economic Research de l'Université du Ghana) et Merike Blofield (German Institute for Global Area Studies) ainsi que de représentants de la Banque mondiale et d'Oxfam International.

Enfin, l'IFA a continué de dispenser le cours très demandé *Aspects macroéconomiques des pandémies*, suivi d'une conférence en ligne sur le même thème. Le cours a présenté des notions épidémiologiques ainsi que des modèles et des outils pouvant être intégrés aux cadres macroéconomiques afin de mieux comprendre les mécanismes de transmission du choc généré par une pandémie et d'aider



Conférence à distance Aspects macroéconomiques des pandémies, avec des discussions entre Per Krussel (Université de Stockholm), Nicholas Bloom (Université Stanford), Sergio Rebelo (Université Northwestern), Martin Eichenbaum (Université Northwestern), Aysegül Sahin (Université du Texas, Austin), Alberto Cavallo (PriceStats) et Diego Rodriguez (Banque mondiale).

les pouvoirs publics à y apporter des réponses adaptées. Le cours a été suivi par 23 participants issus de 11 pays d'Afrique subsaharienne, et les exposés ont été donnés par des universitaires de premier plan — les professeurs Mathias Trabant (Université Goethe), Sergio Rebelo et Martin Eichenbaum (tous deux de l'Université Northwestern) — ainsi que par des membres des services de l'ICD et le directeur adjoint de l'IFA. La conférence a été suivie par plus de 400 participants et a vu la participation d'universitaires reconnus comme Per Krussel (Université de Stockholm) et Nicholas Bloom (Université Stanford).

Gouvernance et lutte contre la corruption

L'IFA a organisé une conférence de haut niveau et un cours sur la gouvernance et la responsabilité.

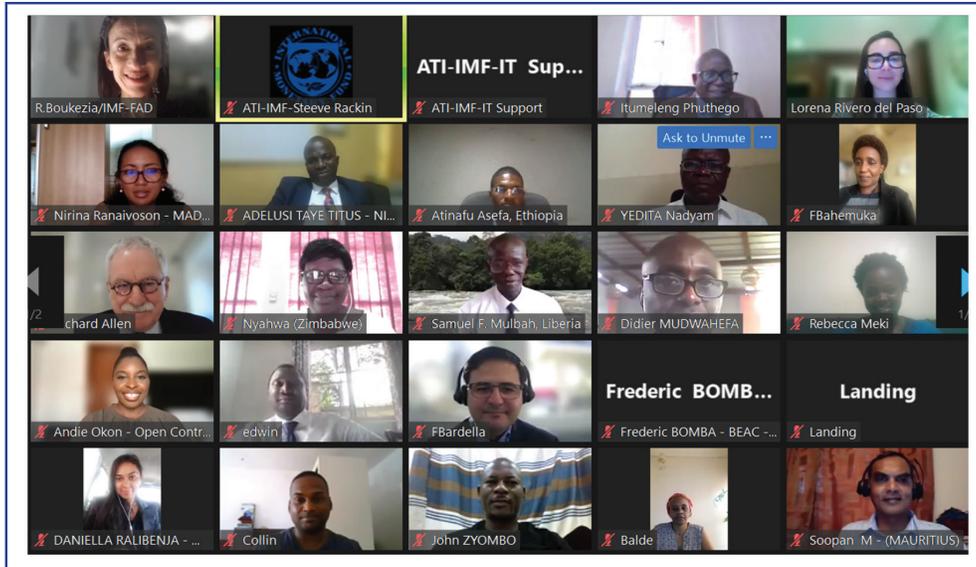
En juin 2022, la conférence de haut niveau sur la promotion de la bonne gouvernance et de la lutte contre la corruption a été conjointement organisée par l'IFA, AFR et le département du développement économique, du commerce, de l'industrie et des minéraux (ETTİM) de la Commission de l'Union africaine (CUA) à Gaborone (Botswana). Cet événement de haut niveau sur deux jours consacré à l'un des thèmes prioritaires du FMI pour l'Afrique subsaharienne a vu



Conférence de haut niveau proposée à Gaborone, au Botswana, sur comment renforcer la gouvernance et la lutte contre la corruption.

des représentants du FMI, de la CUA, d'organismes de promotion de la bonne gouvernance et de lutte contre la corruption de pays africains, des décideurs ainsi que des représentants d'autres organisations internationales — par exemple Transparency International et l'Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle des finances publiques (INTOSAI) —, du secteur privé et du monde universitaire échanger leurs points de vue sur les incidences sur le plan macroéconomique d'une gouvernance déficiente et de la corruption. Il a également été question des bienfaits qu'apportent une bonne gouvernance et une amélioration des cadres de lutte contre la corruption à la promotion de la croissance économique, la création d'emplois et la réduction de la pauvreté, conformément aux Objectifs de développement durable des Nations Unies et à l'Agenda 2063 de la CUA. La conférence a également abordé les besoins de l'Afrique subsaharienne en matière de développement des capacités sur les thèmes de la gouvernance et de la corruption ainsi que l'ouvrage récemment publié par le FMI, *Good Governance in Sub-Saharan Africa: Opportunities and Lessons*, codirigé par l'ancien directeur de l'IFA, M. Abdoul Wane. L'événement a vu la participation de M. Olesitse Masimega, secrétaire d'État au Développement et au Budget du Botswana, de M^{me} Antoinette Sayeh, directrice générale adjointe du FMI, et de M. Moses Pelaelo, gouverneur de la banque centrale du Botswana. Il a attiré plus de 200 participants, en personne et à distance.

Consacré à la gouvernance des finances publiques, le cours *Renforcer les institutions pour lutter contre la corruption en Afrique subsaharienne* a été dispensé par FAD à 40 fonctionnaires issus de 20 pays d'Afrique subsaharienne en mars 2023. Ce cours fondé sur le cadre renforcé du FMI 2018 en matière de gouvernance avait pour objet la gestion des recettes et des dépenses, les entreprises publiques, les industries extractives et les questions liées aux financements d'urgence sur le plan budgétaire. En clôture, un module consacré au rôle du numérique dans la diminution de la corruption s'est révélé particulièrement pertinent compte tenu des difficultés que rencontrent la plupart des pays dans le processus de dématérialisation de leurs finances publiques. Le cours a bénéficié de contributions spécialisées de 17 membres des services et experts de FAD, de LEG et de FIN. L'atelier a vu la participation de sept



intervenants extérieurs, notamment le représentant de la Global Fiscal Transparency Initiative, le directeur d'Open Contract Partnership en Afrique, le vérificateur général adjoint du Mali, des membres de l'Initiative de développement de l'INTOSAI et le directeur par intérim du Trésor sud-africain. Cet événement, qui a été à l'origine de riches échanges, a confirmé l'importance du cours et l'intérêt croissant pour les réformes de lutte contre la corruption et de la gouvernance en Afrique subsaharienne.

Encadré 3. Stratégie de développement des capacités en matière de changement climatique (CCCDS) de l'IFA

Les pays d'Afrique subsaharienne font partie des plus vulnérables au changement climatique. Ces vulnérabilités s'expliquent par une forte dépendance à l'égard de l'agriculture pluviale, un accès limité à l'assurance et d'autres contraintes financières, des niveaux élevés de pauvreté et une adaptation insuffisante.

Dans la suite logique de la désignation d'un expert à long terme spécialisé dans le lien entre la macroéconomie et le changement climatique, l'IFA a élaboré sa stratégie de DC en matière de changement climatique (CCCDS). La CCCDS vise à aider les pays à intégrer des considérations climatiques dans leurs cadres de politiques publiques et à mettre en œuvre des mesures qui favorisent le renforcement de la résilience. Elle s'inspire de la stratégie du FMI en matière climatique, conçue en étroite collaboration avec l'ICD. Elle s'appuie sur de précieux éclairages d'autorités nationales et de partenaires extérieurs, notamment l'UE et le Bureau britannique des Affaires étrangères, du Commonwealth et du Développement (FCDO). Des membres des services de l'IFA et de l'AFRITAC Sud ont collaboré avec des collègues du siège du FMI pour accompagner le déploiement de la CCCDS.

La CCCDS prévoit une combinaison de formations, dispensées conjointement avec des membres des services au siège du FMI, de séminaires/séminaires en ligne et d'activités entre pairs. Elle repose sur 5 piliers :

- 1) **Formation** : Coordonnés par les départements du FMI fournissant des activités de développement des capacités, les cours portent sur les aspects macroéconomiques généraux des questions climatiques ainsi que sur des thèmes plus spécialisés (les risques budgétaires, par exemple).
- 2) **Ateliers** : Ils conjuguent des supports de formation avec des présentations pratiques de modèles et outils liés au climat développés au FMI, tels que l'évaluation de la gestion des investissements publics pour le climat (EGIP-C) et la gestion verte des finances publiques.
- 3) **Activités entre pairs** : Il s'agit principalement d'événements à distance qui rassemblent des membres des services du FMI et des fonctionnaires des pays membres pour échanger des points de vue sur des thèmes pertinents, promouvoir le partage des connaissances et examiner des études réalisées par des fonctionnaires d'Afrique subsaharienne.
- 4) **Série de séminaires sur le changement climatique** : La série présentera des questions essentielles liées au climat à un large public au moyen d'exposés donnés par des universitaires et des spécialistes.
- 5) **Assistance technique** : L'AT s'appuiera sur les missions de l'ICD dans les pays pour promouvoir le développement des capacités et l'utilisation d'outils permettant aux autorités nationales de se constituer un savoir-faire s'agissant de l'intégration des considérations climatiques aux cadres macroéconomiques et d'améliorer leur interaction avec les équipes du FMI sur les questions liées au climat.

Avec l'aide de l'expert à long terme de l'IFA en matière de climat, plusieurs cours ont été dispensés sur ce thème durant l'exercice 2023, que ce soit dans les locaux de l'IFA, à l'AFRITAC Sud ou sur d'autres sites en Afrique subsaharienne. En plus des cours *Aspects macroéconomiques du changement climatique* (IFA) et *Risques budgétaires et changement climatique* (AFRITAC Sud), un atelier innovant a été conjointement organisé par l'IFA et l'AFRITAC Est à l'attention de sept pays membres de ce dernier. Intitulé *Changement climatique et politiques macrofinancières*, il a rassemblé des membres des services de l'ICD, de RES, de MCM et de FAD, ainsi que des bailleurs de fonds (UE et FCDO). Des séminaires en ligne régionaux ont été organisés conjointement avec MCM sur les thèmes *Changement climatique et risques liés au secteur financier*. Un séminaire en ligne national a été organisé à l'attention des membres des services de la banque centrale d'Afrique du Sud.

L'IFA continuera de renforcer sa stratégie CCCDS au cours de l'exercice 2024. La section II.A expose les implications de la CCCDS pour le programme de travail de l'exercice 2024.

Encadré 4. Intégration des questions de genre : la stratégie du FMI 2022 relative à l'égalité des genres et les initiatives de l'IFA

Le conseil d'administration du FMI a approuvé la première stratégie du FMI relative à l'égalité des genres en juillet 2022. Cette stratégie vise à intégrer les questions de genre dans les principales activités du FMI, notamment la surveillance, les octrois de prêts et le développement des capacités. Elle repose sur quatre piliers : i) données et outils de modélisation pour les analyses ; ii) cadre de gouvernance adapté, avec notamment une structure interne propice, en vue d'une mise en œuvre équitable ; iii) collaboration externe, et iv) utilisation efficiente des ressources et des possibilités d'exploitation des économies d'échelle.

Il existe de nombreuses possibilités pour intégrer les questions de genre aux activités de développement des capacités. La vision consiste à i) intégrer les activités de DC sur les questions de genre à la surveillance et aux octrois de prêts, comme cela est le cas avec tous les axes de travail du DC ; ii) fournir davantage d'AT et de formations adaptées aux pays, et iii) ajouter des analyses ventilées par genres aux produits de DC existants (ex. : AT sur la gestion des finances publiques ou l'examen de la surveillance du secteur financier).

L'IFA a été prompt à intégrer la question du genre dans ses activités de DC. Avant l'approbation de la stratégie du FMI, voyant que ses pays membres étaient de plus en plus demandeurs de formations sur la macroéconomie et les questions de genre ou sur l'élaboration de budgets sensibles au genre, il a fait preuve de proactivité en dispensant des formations et en proposant des possibilités d'apprentissage par les pairs, notamment :

- **Ateliers d'apprentissage par les pairs conjointement organisés avec ONU Femmes** au début de la pandémie (février 2020) avec des participants francophones et lusophones, dont l'objectif était d'envisager des mesures tenant compte des questions de genre.
- Collaboration avec AFR et FAD sur le pilotage d'une formation de cinq jours consacrée à la prise en compte des **questions de genre dans l'élaboration des budgets** (janvier 2021).
- Collaboration avec ONU Femmes, AFR et l'ICD pour l'organisation de la première formation du FMI **Égalité entre les genres et macroéconomie** (février 2022).
- Première organisation en personne du nouveau cours du programme externe de l'ICD **Inégalités entre les genres et macroéconomie**, qui a été construit sur la base du cours *Parité entre les genres et macroéconomie* piloté par l'IFA (janvier 2023).
- Collaboration avec LEG sur le séminaire en ligne **Utilisation des lois de finances dans la lutte contre les inégalités entre les genres** (mars 2023).

Les questions relatives au genre suscitent un fort intérêt en Afrique subsaharienne. La sensibilisation à la stratégie du FMI pour l'intégration des questions de genre dans le cadre de la dernière offre de cours *Inégalités entre les genres et macroéconomie* a confirmé le fort intérêt suscité par ce thème en Afrique subsaharienne. Sur les recommandations du comité d'orientation et avec le soutien financier et la collaboration des partenaires extérieurs pour le développement, les prochains programmes de l'IFA proposeront encore différents événements de développement des capacités visant à renforcer les connaissances et à fournir des outils pour l'analyse des questions de genre sous un angle macroéconomique, et à tirer des enseignements des expériences de pays d'Afrique subsaharienne.

Encadré 5. Innovations et monnaies numériques en Afrique subsaharienne : sous-peser les possibilités offertes et les risques encourus par le biais du développement des capacités

Les monnaies numériques gagnent rapidement du terrain en Afrique subsaharienne. Les opérations en argent mobile en Afrique subsaharienne se sont élevées à 698 milliards de dollars ; la banque centrale du Nigéria a introduit l'e-naira, et 11 autres banques centrales nationales envisagent d'adopter des monnaies numériques de banque centrale (MNBC) ; et le Nigéria et le Kenya ont fait partie des 20 premiers pays dans le monde à avoir adopté les cryptomonnaies en 2021 (*Perspectives économiques régionales* d'octobre 2022 pour l'Afrique subsaharienne).

Les innovations en matière de monnaies numériques portent la promesse d'améliorer l'inclusion financière moyennant un coût relativement faible, mais elles comportent également des risques.

L'argent électronique (l'argent mobile, les MNBC et les cryptomonnaies) supprime la nécessité de procéder à un transfert physique d'espèces. Il peut ainsi aider les pays à atteindre leurs objectifs en termes d'inclusion financière, en particulier dans ceux où le nombre de titulaires de comptes en banque reste limité. De plus, en accélérant les opérations et en réduisant leur coût, il peut réduire considérablement le coût des envois de fonds, qui représentent une importante source de revenus pour de nombreux ménages en Afrique subsaharienne. Cependant, l'argent électronique comporte des risques pour la stabilité macroéconomique et financière, car il peut être utilisé à des fins spéculatives et pour contourner les contrôles des mouvements de capitaux. De plus, dans le cas des cryptomonnaies, la traçabilité limitée des transactions ouvre des failles pour des activités illicites.

Dans sa stratégie 2021 en matière de monnaie numérique, le FMI reconnaît qu'il a un rôle clé à jouer pour aider ses pays membres à récolter les fruits des monnaies numériques tout en gérant les risques. L'adoption massive des monnaies numériques soulève une série de questions pour les pouvoirs publics s'agissant de la protection des consommateurs, de l'intégrité financière, des interactions avec les politiques macroéconomiques et financières, et des implications pour le système monétaire international, que le FMI a pour mission de superviser. La stratégie en matière de monnaie numérique souligne l'importance des activités de développement des capacités du FMI, en particulier dans les pays à faible revenu, pour aider à négocier ces difficultés complexes en renforçant les cadres de réglementation et de surveillance, et en stimulant les capacités techniques des banques centrales.

Dans la lignée de cette stratégie, l'IFA a organisé un nombre croissant d'activités sur la fintech et les MNBC afin de développer les capacités dans ce domaine en Afrique subsaharienne. L'axe de travail de l'ICD sur les politiques relatives au secteur financier couvre le thème de la fintech avec plusieurs cours : *Développement financier et inclusion financière*, *Monnaies numériques de banque centrale* et *Développement du marché de la fintech et conséquences réglementaires* (FMDRI). Les formations de MCM ont porté sur les MNBC et sur la réglementation et la surveillance de la fintech. L'IFA a également collaboré avec LEG au cours de l'exercice 2023 sur un séminaire en ligne *Actifs virtuels et prestataires de services liés à des actifs virtuels et monnaies numériques de banque centrale*. Ce séminaire en ligne s'inscrit dans un projet global de LEG, qui prévoit également une collaboration ciblée avec les instituts de formation du FMI afin d'aider à la rédaction de textes de loi ainsi qu'à la compréhension du risque de blanchiment de capitaux/ financement du terrorisme (BC/FT) et à la surveillance efficace par la LBC/FT.

Le plan de travail de l'IFA pour l'exercice 2024 prévoit des échanges réguliers avec ses pays membres au sujet de la fintech. L'ICD dispensera des formations sur le FMDRI et les MNBC (ICD). MCM organisera, quant à lui, les cours *Monnaies numériques de banque centrale : examen approfondi* et *Questions générales relatives à la réglementation et à la surveillance des technologies financières*. Par ailleurs, des activités de DC hors cours seront également consacrées aux interactions entre la fintech et d'autres mégatendances/nouveaux thèmes prioritaires du FMI, comme la govtech, la gouvernance et les questions de genre.

Exploration des synergies entre la formation et l'assistance technique et renforcement de l'implication dans les activités de développement des capacités liées à la surveillance et aux programmes du FMI

Afin de renforcer les synergies entre AT et formation, la priorité a été donnée à certains cours en fonction de la demande des pays membres et en coordination avec les centres régionaux de développement des capacités et les représentants des pays. Cette section met en exergue des événements spécifiques qui ont particulièrement renforcé ces synergies. Par ailleurs, l'IFA a initié des discussions avec des autorités nationales et/ou des départements du FMI fournissant des activités de DC afin d'étudier les besoins de l'Angola et du Zimbabwe en matière de cadres macroéconomiques et de définir les possibilités d'assistance technique.

En s'appuyant sur sa stratégie en matière climatique (encadré 3), l'IFA a collaboré avec l'AFRITAC Est et l'ICD pour organiser un atelier *Changement climatique et politiques macrofinancières* à la Kenya School of Monetary Studies, à Nairobi (mars 2023). Dans la lignée du cours MCC, il s'agissait du premier atelier à rassembler des membres des services de l'ICD, de FAD, de MCM et de RES afin d'exposer l'analyse et les outils du FMI en matière de changement climatique. Dans le cadre de la CCCDS de l'IFA, des activités de ce type visent à accompagner les échanges des pays de la région avec le FMI dans le cadre de financements au titre du nouveau fonds fiduciaire pour la résilience et la durabilité (fonds fiduciaire RD). Vingt-cinq participants venant d'Éthiopie, du Kenya, du Malawi, d'Ouganda, du Rwanda, du Soudan du Sud et de la Tanzanie se sont vu présenter un large éventail de thèmes, parmi lesquels les risques et les vulnérabilités liés au changement climatique, des mesures d'atténuation, le renforcement de la résilience à l'aide de politiques d'adaptation et la gestion des risques pour les secteurs budgétaire et financier. Les participants ont également découvert plusieurs outils mis au point par le FMI pour intégrer le changement climatique et les catastrophes naturelles dans ses cadres de politiques économiques, notamment : l'outil d'évaluation de la tarification du carbone (CPAT) ; le modèle dette, investissement, croissance et catastrophes naturelles (DIGNAD) ; l'outil de dynamique de la dette dans un contexte de catastrophes naturelles (ND-DDT) ; l'ensemble d'outils relatifs aux risques budgétaires et l'EGIP-C. Plusieurs bailleurs de fonds ont participé à l'atelier à distance, et des membres des services du Bureau britannique des Affaires étrangères, du Commonwealth et du Développement ont donné une vue d'ensemble des travaux du groupe de travail britannique sur le financement de l'action climatique. Grâce à cette large perspective, les participants ont pu mieux décrypter les différents liens macrofinanciers associés au changement climatique, affiner les priorités de leur action et comprendre comment le FMI peut aider ses pays membres à répondre au changement climatique. Ils ont mis en application les différents outils et concepts dans des exposés établissant des liens entre, d'une part, les vulnérabilités de la région au changement climatique et, d'autre part, des politiques d'adaptation et



d'atténuation, des priorités et des solutions de financement. Les participants, qui ont également apprécié les possibilités d'apprentissage par les pairs offertes par cet atelier, ont indiqué qu'ils seraient mieux armés pour intégrer des considérations climatiques dans leurs documents stratégiques. Certains ont souligné que les dimensions macroéconomiques et financières des questions climatiques ne leur avaient jamais été exposées de manière aussi structurée. Ils se sont également projetés avec enthousiasme vers des formations et des assistances techniques complémentaires au niveau des pays destinées à faciliter la diffusion des connaissances sur les questions climatiques.

Un séminaire en ligne de quatre jours intitulé *Actifs virtuels et prestataires de services liés à des actifs virtuels et monnaies numériques de banque centrale* a été organisé du 12 au 15 décembre 2022 avec la collaboration de LEG et la participation de son conseiller régional pour l'Afrique en matière de LBC/FT. Il a attiré

un public très attentif de plus de 500 participants, dont bon nombre étaient issus de pays dans lesquels le travail dans ces domaines en est encore aux premiers stades. L'atelier a porté sur les principaux concepts relatifs aux actifs virtuels et aux prestataires de services liés à des actifs virtuels, et sur les méthodes utilisées pour évaluer les risques liés aux actifs virtuels, ainsi que sur les éléments nécessaires pour constituer un cadre juridique de LBC/FT efficace. Il a aussi couvert l'octroi de licences/ l'enregistrement, les mesures préventives et la supervision, en mettant particulièrement l'accent sur leur application dans le secteur des prestataires de services liés à des actifs virtuels. Les

intervenants ont expliqué la façon dont les actifs virtuels pourraient modifier les méthodes de traitement des renseignements financiers ainsi que les enquêtes relatives aux délits financiers et les poursuites qui s'y rapportent. Ils ont aussi mis en exergue les difficultés que posent les actifs virtuels dans les procédures de confiscations d'actifs. L'atelier a aussi porté sur les MNBC, en s'intéressant plus particulièrement à la compréhension des risques pour l'intégrité financière liés à leur mise en œuvre et leur utilisation.

Le séminaire en ligne *Faire face à plusieurs crises : chocs sur les prix des produits de base et insécurité alimentaire* s'est tenu le 26 janvier. Les intervenants y ont exposé les différentes possibilités qui s'offrent aux pouvoirs publics face aux prix élevés des denrées alimentaires et du pétrole, qui revêtent une importance particulière en Afrique subsaharienne en raison du changement climatique, d'autant plus depuis l'invasion de l'Ukraine par la Russie. La première séance, qui portait sur les ripostes budgétaires apportées aux crises alimentaires et énergétiques, a donné lieu à des exposés de membres des services de FAD et de décideurs du Sénégal. La deuxième, consacrée au changement climatique et à l'insécurité alimentaire chronique, s'articulait autour d'exposés de membres d'AFR, de RES, de SPR et du Programme alimentaire mondial (PAM). Le séminaire en ligne a enregistré la participation de 180 personnes.

L'IFA a intensifié ses activités sur les questions de dette afin de répondre aux inquiétudes croissantes relatives aux niveaux d'endettement en Afrique subsaharienne dans le contexte d'après-COVID. Outre les cours dispensés par AFR, LEG et SPR sur la viabilité de la dette (notamment le

2.8 Terrorist Financing Considerations

- Some evidence that VAs are abused for the first two stages of TF
- Fund utilization could be limited by the need to convert into fiat

Fund Raising → Fund Transferring → Fund Utilization

Clive Scott, GJackson, Indulekha Thomas, IMF- Rebecca Obare, IMF - ATI - Director - Sukhwila, Nadim Kyriakos-Saad

Intervenants du séminaire en ligne sur les actifs virtuels, les prestataires de services liés à des actifs virtuels et les MNBC.

cadre du FMI pour les pays à faible revenu) et sa restructuration, le cours *Viabilité des finances publiques* de l'ICD, dispensé en avril 2023, a examiné les liens entre viabilité des finances publiques, stabilité macroéconomique et croissance inclusive à long terme. Il a également porté sur les risques budgétaires, les pressions sur les finances publiques à long terme ainsi que les stratégies de gestion de la dette. Le cours présentait l'outil de dynamique de la dette (DDT) de l'ICD, un outil simple spécialement mis au point pour les pays ayant des limitations de données et de capacités afin d'illustrer la dynamique de la dette et d'analyser les incidences de différents chocs sur les trajectoires de la dette publique. Les participants ont eu la possibilité de personnaliser l'outil en fonction des données et projections de leurs pays, d'exposer leurs résultats et d'échanger sur l'utilité de cet outil pour leur travail.

Le séminaire en ligne *Gestion du risque en matière de réserves de change* portait sur l'application de la stratégie de gestion des risques d'entreprise (ERM) à la gestion des réserves de change.

Ce séminaire constitue un exemple parmi tant d'autres des efforts déployés par l'IFA pour accompagner les activités d'AT du FMI et pour évaluer l'intérêt suscité par un thème ne figurant pas à ce jour dans son programme. Au cours

des dernières années, le FMI a dispensé de nombreuses activités d'AT sur la gestion des devises et des réserves de change à 12 pays d'Afrique subsaharienne. Ce thème présente une grande pertinence pour la région, compte tenu des volants de réserves limités des pays. De plus, de nombreux pays d'Afrique subsaharienne recourent au rattachement de leur taux de change pour ancrer les valeurs nominales et assurer la stabilité des prix, dans un contexte de déficit du compte des transactions courantes et de déficit budgétaire. D'autres réforment leurs cadres

de politique monétaire pour passer à des régimes de change plus flexibles, dans un contexte d'intégration accrue aux marchés internationaux des capitaux. Bien que ces questions soient abordées dans plusieurs de ses cours (ERP, MP et FPP, par exemple) dans une perspective stratégique, l'IFA n'avait pas encore couvert les considérations pratiques de ce thème sous l'angle opérationnel. Des experts de la banque centrale du Brésil (la cheffe de l'unité viabilité et investissement de portefeuille international et un consultant principal du département risque institutionnel) et de la banque centrale d'Israël (le vice-gouverneur, le chef de l'unité gestion stratégique et le chef de l'unité gestion des risques) ainsi que des membres des services de MCM ont apporté leurs éclairages à plus de 200 participants, parmi lesquels des représentants des autorités nationales et des fonctionnaires de l'ensemble de l'Afrique subsaharienne. Ces échanges ont été animés par le directeur de l'IFA, Sukhwinder Singh.

Intervenants du séminaire en ligne sur la gestion des réserves de change issus du FMI et des banques centrales d'Israël et du Brésil.

D. Collaboration avec des organismes de formation partenaires et utilisation des installations

L'IFA a maintenu ses partenariats avec d'autres institutions au cours de l'exercice 2023, ce qui témoigne de sa volonté de collaborer et de coopérer pour contribuer au développement des capacités en Afrique subsaharienne. Outre ses partenariats avec d'autres départements du FMI fournissant des activités de DC, l'IFA a conjointement organisé des événements de DC, il a fait en sorte de développer sa coopération avec des organismes de recherche d'Afrique subsaharienne, et il a collaboré avec la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) sur un cours de remise à niveau consacré aux diagnostics et à la surveillance macroéconomiques. Il a aussi travaillé avec la Banque mondiale sur une conférence sur les inégalités et la gouvernance.

L'IFA et le Consortium pour la recherche économique en Afrique (CREA) se sont également engagés sur un protocole d'accord destiné à développer la collaboration entre les deux institutions, en s'appuyant sur les échanges existants entre AFR et le CREA. Sachant que les deux institutions déploient des activités de DC en s'adressant chacune à des destinataires différents, ce protocole d'accord explore des possibilités de collaboration sur l'étude de thèmes pertinents pour les pouvoirs publics de la région (par exemple pauvreté et inégalités, intégration économique et mobilisation de financements).

L'IFA a apporté sa contribution aux assistances techniques et formations fournies par d'autres AFRITAC. Comme le veut la pratique courante, le plan de travail de l'IFA pour l'exercice 2023 a été conçu dans le but de fournir des formations générales venant appuyer les projets d'assistance technique pilotés par les AFRITAC sur des thèmes plus spécifiques, mais aussi de compléter (et non concurrencer) les formations qu'ils dispensent. L'objectif est de continuer à approfondir la collaboration avec les AFRITAC afin de créer des synergies entre formation et AT, et de coordonner les formations dispensées par l'IFA avec les axes de travail correspondant aux projets d'AT. Par exemple, des membres des services de l'IFA ont participé aux cours *Programmation et politiques financières* et *Prévisions immédiates*, respectivement à l'AFRITAC Ouest 2 et l'AFRITAC Sud. Par ailleurs, l'AFRITAC Sud a utilisé les installations et outils de formation physiques et numériques de l'IFA ainsi que ses ressources en matière d'informatique et d'interprétation sur plus de 20 événements (tableau 4). Des conseillers de l'AFRITAC Sud sont également intervenus sur des cours de l'IFA (par exemple *Cadres et opérations de politique monétaire*, *Viabilité des finances publiques* et *Infrastructures des marchés financiers : principes et pratiques*).



Le directeur adjoint de l'IFA et des participants de la République de Cabo Verde à l'AFRITAC Ouest 2, lors du cours FPP qui s'est déroulé au Ghana.

L'IFA s'est également impliqué dans la collaboration entre les centres. Des membres des services de l'IFA sont intervenus sur le cours *Politique de taux de change* au CEF (Koweït) et au CDOT (Thaïlande). Les échanges avec d'autres centres de formation régionaux reposent sur les principes de collaboration et de

réciprocité, et l'IFA s'attend à ce que ces centres mettent leurs ressources à disposition pour des formations en Afrique subsaharienne.

En collaboration avec SPR et la Banque mondiale, l'IFA a dispensé un cours *Analyse de viabilité de la dette et cadre de viabilité de la dette pour les pays à faible revenu*. Organisé à distance sur une semaine, ce cours a été dispensé en français et financé par l'IFA et la facilité de gestion de la dette FMI–Banque mondiale. Animé par des membres des services du FMI et de la Banque mondiale, le cours a été suivi par 29 participants. L'atelier exposait les outils pouvant être utilisés pour analyser la viabilité de la dette, fournissait une formation pratique sur leur utilisation et proposait des études de cas.

TABLEAU 4. IFA — UTILISATION DES LOCAUX PAR LES PARTENAIRES DE FORMATION, EXERCICE 2023

Intitulé du cours	Partenaires	Dates	Langues ¹	Nombre de participants	Part des femmes (en %)
Principes fondamentaux d'une bonne communication des banques centrales	AFE/AFS/AFW2	13–15 juin 2022	A	6	0
Gouvernance d'entreprise	IFA/AFW/AFW2/ AFC/AFE	13–14 juin 2022	A/F/P	105	17
Modernisation de la communication des banques centrales	AFE/AFS/AFW2	20–22 juin 2022	A	7	14
Atelier « Contrôle prudentiel de la cybersécurité — Évaluations hors site et sur site »	MCM	27 juin–01 juil. 2022	A	45	44
Élaboration des indices de prix à la production — Services	STA	27 juin–01 juil. 2022	A/F/P	35	51
Prévisions immédiates	IFA	19–30 sept. 2022	A/F/P	44	32
Normes internationales d'information financière 17 (IFRS 17)	MCM	26–30 sept. 2022	A/F/P	43	49
Risques climatiques et stabilité financière	MCM	03 oct. 2022	A/F/P	63	37
Viabilité budgétaire à long terme et risque budgétaire lié au changement climatique	AFS/AFE/IFA	17–21 oct. 2022	A/F/P	31	39
Monnaie numérique : trouver un équilibre entre innovation et réglementation dans un secteur de rupture	AFE/AFW2	24–28 oct. 2022	A/F/P	88	55
Normes internationales d'information financière 17 (IFRS 17)	MCM	24 oct–04 nov. 2022	A/F/P	51	69
Monnaies numériques de banque centrale (MNBC)	ICD	07–11 nov. 2022	A/F/P	21	57
Développement des marchés : principes de base et avancés	AFE/AFS/AFW2	14–18 nov. 2022	A/F/P	68	34
Risques budgétaires et viabilité de la dette	AFS/AFE/IFA	14–18 nov. 2022	A/F/P	39	59
Secteur réel — Comptes nationaux	STA	21–25 nov. 2022	A/F/P	24	46
Continuité des opérations et planification en cas de catastrophe	Programme CCCDI	05–08 déc. 2022	A/F/P	42	31
Formation d'introduction destinée aux nouveaux collaborateurs	MOFED [Maurice]	12–16 déc. 2022	A	27	78
Éléments fondamentaux des statistiques de prix	STA	27 févr.–03 mars 2023	A/F/P	29	52
Renforcement de la transparence et de la responsabilité dans le secteur public en adoptant les normes comptables internationales du secteur public (IPSAS)	FAD	07–10 mars 2023	A/F/P	49	47
Atelier sur la gestion des portefeuilles de dette souveraine dans des conditions de marché défavorables	AFS/AFE	13–17 mars 2023	A/F/P	Reporté	
Mise en œuvre des solutions de govtech pour améliorer les finances publiques	FAD	10–14 avr. 2023	A/F/P	29	59
Évolution du marché des prises en pension	AFE/AFS/AFW2	11–14 avr. 2023	A/F/P	87	48
Paiements internationaux à l'ère du numérique	MCM	17–21 avr. 2023	A/F/P	Reporté	
Cybersécurité — Rédaction du manuel d'examen	MCM	24–28 avr. 2023	A	14	36
Développement financier et inclusion financière	ICD	24 avr.–05 mai 2023	A/F/P	24	63

Sources : services d'AFRITAC Sud.

¹La mention A/F/P désigne des cours dispensés en anglais avec interprétation vers le français et le portugais.

Avec la collaboration de l'Institut régional de formation de Singapour (STI) et du Centre de formation et d'assistance technique du FMI en Asie du Sud (SARTTAC), l'IFA et l'ICD ont organisé un séminaire en ligne sur le passage au numérique. Ce séminaire a porté sur le rôle de la fintech dans la promotion de l'inclusion financière et sur son application pratique, illustrée par le cas du Bangladesh. Cet événement d'apprentissage par les pairs, qui mettait en exergue deux des plus grandes priorités du

FMI, à savoir l'inclusion et le passage au numérique, a été suivi par près de 500 participants en Asie et en Afrique subsaharienne. M^{me} Antoinette Sayeh, directrice générale adjointe du FMI, a prononcé l'allocation d'ouverture, et les gouverneurs des banques centrales de Corée et du Kenya ont fait

Mobile Money: An Engine for Financial Inclusion

- Adoption of mobile money systems is particularly high in countries where financial infrastructure may be underdeveloped;
- Over the last decade, 1.2 billion previously unbanked adults gained access to financial services, primarily boosted by the increase in mobile money accounts.

Monthly active mobile money accounts topped 500m in 2023

Additions by region

- Sub-Saharan Africa: 34%
- South Asia: 43%
- Western East and North Africa: 19%

Intervenants du séminaire en ligne sur l'inclusion financière au Bangladesh.

part des expériences de leurs pays avec la monnaie numérique. Le gouverneur de la Banque centrale du Bangladesh, d'autres fonctionnaires d'État et des représentants du secteur privé de ce pays ainsi que des membres de la direction et des services du FMI ont également participé à cet événement.

E. Activités de mobilisation de financements au cours de l'exercice 2023

L'IFA a renforcé sa participation à des missions de mobilisation de financements et de sensibilisation au cours de l'exercice 2023 afin d'accompagner l'intensification de ses activités dans les différentes modalités de formation. Ces missions ont consisté en des visites dans les ministères des Finances et/ou les banques centrales des pays membres pour présenter l'IFA et échanger sur les services fournis dans ces pays, dans le but de susciter une participation à l'effort de mobilisation de financements et d'étudier des pistes de collaboration entre l'IFA et ces pays. À la suite de lettres cosignées par les directeurs de l'ICD et du département Afrique envoyées en 2019 aux pays membres desservis par l'IFA pour les sensibiliser à la nécessité d'apporter une contribution financière à l'institution, plusieurs missions ont été organisées au cours des exercices 2022 et 2023. Ces missions visent à élargir la liste des pays membres contributeurs en envoyant des demandes de contribution financière personnalisées aux 40 pays membres de l'IFA qui n'avaient pas encore apporté de contribution à l'IFA depuis le début de la phase II.

Au cours de l'exercice 2023, l'IFA est entré en contact avec de nombreux pays membres afin de solliciter des contributions, et il a échangé avec 14 d'entre eux lors de missions. Après trois missions en fin d'exercice 2022 en Angola, au Lesotho et au Mozambique, la direction de l'IFA en a fait d'autres au Bénin, au Cabo Verde, en Côte d'Ivoire, en Éthiopie, en Guinée-Bissau, au Kenya, en Ouganda, en République du Congo, en République démocratique du Congo, au Sénégal, aux Seychelles, à Sao Tomé-et-Principe, en Tanzanie et au Togo.

Ces efforts portent leurs fruits, puisque neuf pays se sont engagés sur de nouvelles contributions à hauteur de 2,25 millions de dollars, dont 1 million a été intégralement payé⁵. L'IFA se trouve à différents stades de négociations avec les autres pays auxquels il a rendu visite au cours des exercices 2022 et 2023. Il convient de signaler qu'au cours de l'exercice 2023, l'IFA a reçu des soutiens financiers au titre d'engagements précédents, que ce soit de la part de partenaires (l'Allemagne, la Chine et la Banque européenne d'investissement) ou de ses pays membres (Afrique du Sud, Guinée, Malawi, Nigéria, Sierra Leone, Zimbabwe et Maurice, son pays hôte).

Parallèlement aux efforts déployés par l'IFA auprès de ses pays membres, la division des partenariats mondiaux de l'ICD (ICDGP) est également entrée en contact avec des bailleurs de fonds extérieurs et des partenaires pour le développement, notamment l'Union européenne (UE) et l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA). À la suite de ces démarches, l'IFA a reçu l'ambassadeur de l'UE, M. Vincent Degert, et a exposé les axes de travail actuels dans des domaines présentant un intérêt commun : le changement climatique, les questions de genre et la gouvernance. L'IFA a également accueilli une mission de l'UE. Celle-ci a examiné les aspects spécifiques d'un accord-cadre UE–FMI qui a été négocié et sera bientôt entériné. Cet accord prévoira d'importantes contributions financières de l'UE en faveur de l'IFA, ce qui constituera une première. Un nouveau protocole d'accord est en cours d'élaboration avec la JICA s'agissant de contributions en nature.



L'ambassadeur de l'UE et le directeur de l'IFA.

Malgré ces avancées, la situation financière de l'IFA reste délicate, ce qui limite l'ampleur des opérations ainsi que les modalités envisageables. Le programme de travail proposé pour l'exercice 2024, qui comprend 44 cours et 33 activités hors cours, n'est pas encore totalement financé. Cela s'explique par l'écart entre les financements mobilisés à ce jour et ceux prévus au budget inclus dans le document-programme pour la phase II (section III Budget et financement). Malgré la première contribution de l'UE en faveur de l'IFA, attendue pour l'exercice 2024, la persistance d'un important déficit de financement par rapport au document-programme de la phase II exigera d'apporter des ajustements en cours d'exercice au programme de travail afin de réduire le nombre de participants aux cours en personne, voire le nombre total de cours. La redéfinition des priorités dans l'offre de cours dépendra grandement de la date de concrétisation des financements, qui est incertaine, mais elle restera guidée par les mêmes critères que ceux utilisés pour la conception du programme de travail pour l'exercice 2024, notamment la perception de la demande non satisfaite. Lors de la phase III à venir, les contributions des pays membres, conjuguées au soutien financier des partenaires pour le développement, joueront un rôle important pour assurer la viabilité financière à long terme de l'IFA.

⁵Il s'agit du Bénin, du Kenya, du Mozambique, de la République démocratique du Congo, du Sénégal et du Togo, ainsi que du Ghana, de Madagascar et de la Zambie.

PAGE LAISSÉE BLANCHE INTENTIONNELLEMENT

SECTION II

PROGRAMME DE L'EXERCICE 2024

SECTION II. Programme de l'exercice 2024

Le programme de travail de l'exercice 2024

L'IFA va continuer d'augmenter son volume d'activités de formation au cours de l'exercice 2024, en s'appuyant sur l'expérience et les enseignements tirés des modalités de formation adoptées après la pandémie de COVID-19. Grâce à la mise en place de protocoles sanitaires complets pour la reprise des formations en personne lors de l'exercice 2023, l'IFA a pu préserver la santé et le bien-être de son personnel et des participants. Le plafonnement du nombre de participants, les lignes directrices s'agissant de la vaccination et du port du masque et les dépistages hebdomadaires des membres du personnel et des participants ont permis de détecter rapidement les cas de COVID-19 et de limiter le taux de positivité au-dessous de 1 % sur tous les cours en personne dispensés à l'IFA durant l'exercice 2023. Les protocoles sanitaires continuent de faire l'objet d'un suivi étroit et sont adaptés en fonction de l'évolution de la pandémie. Dans ce contexte et dans le sillage de la tendance générale à un retour à la normale des activités, le nombre cible de participants pouvant être accueillis dans les locaux de l'IFA sera rétabli à ses niveaux d'avant-pandémie (en moyenne 30 par cours) à partir de l'exercice 2024. Par ailleurs, la livraison de nouveaux équipements informatiques au cours de l'exercice 2024 permettra au centre d'organiser plus efficacement des événements hybrides (à la fois en personne/à distance) et de s'adresser à un plus large public.

Le plan de travail de l'exercice 2024 prévoit un total de 44 cours dans l'ensemble des formats. Plus précisément, l'IFA organisera 20 cours 100 % à distance, 3 cours en format mixte (dont deux avec une partie en personne), 20 cours 100 % en personne et 1 cours hybride (à la fois à distance/en personne). Le programme de travail reflète à la fois les priorités institutionnelles en matière de DC et l'évolution de la demande exprimée par les pays membres de l'IFA. Il est aligné sur la forte demande de formation dans les domaines d'expertise fondamentaux du FMI (macroéconomie et finance) et la demande croissante de cours dans les domaines du changement climatique, du passage au numérique et des questions de genre.

Le mélange de cours à distance et en personne/hybrides permet de concilier la nécessité de développer les activités de l'IFA avec celle de composer avec des contraintes budgétaires. Des ajustements pourraient s'imposer en cours d'exercice si les financements venaient à manquer au cours de l'exercice 2024, ce qui est probable. La transition entre les formats à distance et les formats en personne/hybrides fait plus que tripler les coûts en raison des billets d'avion et des autres dépenses associés, notamment les frais de personnel⁶. L'IFA prévoit donc de continuer à exploiter les technologies en ligne, notamment pour l'interprétation, afin de développer ses activités moyennant un coût marginal par participant inférieur, tout en dégageant des ressources pour des cours moins adaptés aux formats à distance, ceci afin d'éviter des pertes trop importantes sur les acquis d'apprentissage. Il s'agit généralement de cours qui présentent un niveau technique élevé et/ou qui nécessitent davantage d'accompagnement pratique pour un apprentissage efficace. Le dosage entre cours à distance et en personne opéré lors de la conception du programme de travail de l'exercice 2024 a donné la priorité aux cours ayant enregistré les plus fortes chutes d'acquis d'apprentissage entre la période comprise entre les exercices 2018 et 2019 et celle entre les exercices 2020 et 2023, afin qu'ils soient dispensés en personne. Bien que trois cours en personne soient financés par des départements du FMI fournissant des activités de DC et des tiers, le programme de travail n'est pas entièrement financé à ce jour. Les estimations des services de l'IFA laissent apparaître un déficit de financement d'environ 1,6 million de dollars sur la base d'hypothèses prudentes s'agissant des financements des bailleurs de fonds (encadré 6 et section III). L'IFA s'entretient actuellement avec les départements du FMI fournissant des activités de DC s'agissant du nombre de cours qu'il conviendrait de dispenser à distance ou d'annuler s'il se révélait nécessaire d'apporter des ajustements au programme de travail en cours d'année.

⁶Le ratio des coûts des cours en personne par rapport aux cours à distance est similaire (environ 3,4) pour les cours d'une semaine et de deux semaines.

Le programme de travail de l'IFA pour l'exercice 2024 comprend également 33 activités de DC hors cours, notamment une conférence de haut niveau programmée début 2024 pour marquer le 10^e anniversaire de l'IFA et une nouvelle série de séminaires sur le changement climatique. Les activités de DC hors cours viennent compléter les formations de l'IFA. Elles rassemblent des experts et des universitaires de premier plan, ainsi que des autorités nationales de pays d'Afrique subsaharienne (y compris des membres du comité d'orientation de l'IFA et d'anciens élèves de l'Institut) pour échanger autour des défis économiques de la région, qu'ils soient conjoncturels ou de long terme, et de solutions envisageables pour les relever. Ces événements contribuent à renforcer les liens entre les activités de surveillance, d'octroi de prêt et de DC du FMI, en même temps qu'ils nourrissent la collaboration avec des partenaires extérieurs pour le développement.

Lors de l'exercice 2024, les activités hors cours resteront guidées par la demande et centrées sur les priorités de l'action des pouvoirs publics dans la région. Par exemple, les séminaires en ligne programmés et la conférence donnée à l'occasion du 10^e anniversaire de l'IFA porteront sur des thèmes tels que la viabilité et la gestion de la dette, la lutte contre la corruption, l'inclusion financière des femmes et l'intégration commerciale dans un contexte de fragmentation géoéconomique. La nouvelle série de séminaires sur le changement climatique sera l'un des piliers de la stratégie de l'IFA en matière de climat, ceci afin de répondre aux demandes croissantes de ses pays membres relatives à des activités de développement des capacités dans ce domaine (voir l'encadré 3). Programmés mensuellement (voir le tableau 6), les séminaires de la série décrypteront les questions auxquelles sont confrontés les pouvoirs publics de la région et exposeront les dernières études universitaires sur le changement climatique, ce qui apportera de précieux éclairages pour continuer de mettre au point les activités de DC du FMI afin qu'elles répondent mieux aux besoins des pays d'Afrique subsaharienne.

Les capacités administratives et physiques ne seront pas à l'origine de restrictions contraignantes pour les activités de l'IFA au cours de l'exercice 2024, mais, selon les projections budgétaires conservatrices pour le prochain exercice, il apparaît difficile de maintenir l'intensification des activités de l'IFA. Le recrutement de nouveaux responsables de programmes au cours de l'exercice 2023 (approuvé par le comité d'orientation en 2022) ainsi que l'examen des processus de travail pour en améliorer l'efficacité ont contribué à assouplir les contraintes liées aux capacités administratives. En théorie, la marge de manœuvre dont dispose l'IFA en termes de capacités administratives peut être utilisée pour absorber d'éventuels chocs sur les activités au cours de l'exercice 2024 et pour augmenter le nombre d'activités de DC. Le projet de recruter un administrateur informatique supplémentaire, tel qu'approuvé par le comité d'orientation selon la procédure de défaut d'opposition, devrait également se révéler utile. Le taux d'occupation des salles de conférences de l'IFA se situait aux alentours de 40 % pour l'exercice 2020, dernière année avant le passage aux formats 100 % en ligne⁷, et pour l'exercice 2023. Cela indique que la marge de manœuvre existe pour augmenter le nombre de cours en personne. Néanmoins, la principale contrainte est de nature financière. Une augmentation du nombre de cours en personne, conjuguée à une réduction correspondante du nombre de cours à distance tout en conservant le même nombre total de cours dispensés, suppose des coûts supplémentaires.

Pour l'exercice 2024, les projections budgétaires actuelles et les hypothèses financières plausibles s'agissant des coûts relatifs aux cours laissent apparaître un risque que le programme de travail ne soit pas pleinement financé. En l'absence de ressources financières supplémentaires pour augmenter l'enveloppe à disposition, il conviendrait de redéfinir les priorités des cours en personne et de basculer vers une part plus importante de cours à distance (encadré 6). L'IFA échange en amont avec les départements pour mettre au point des plans à déployer si ce scénario venait à se produire. Les critères utilisés pour définir les priorités entre les cours seraient alors les mêmes que ceux ayant servi à la conception du programme de travail de l'exercice 2024. Il étudiera également des possibilités permettant de réduire les coûts des cours, notamment en organisant des cours régionaux grâce à une collaboration accrue avec les centres régionaux d'assistance technique ainsi qu'à l'utilisation des locaux et hébergements mis à disposition par des agences de DC sur le continent.

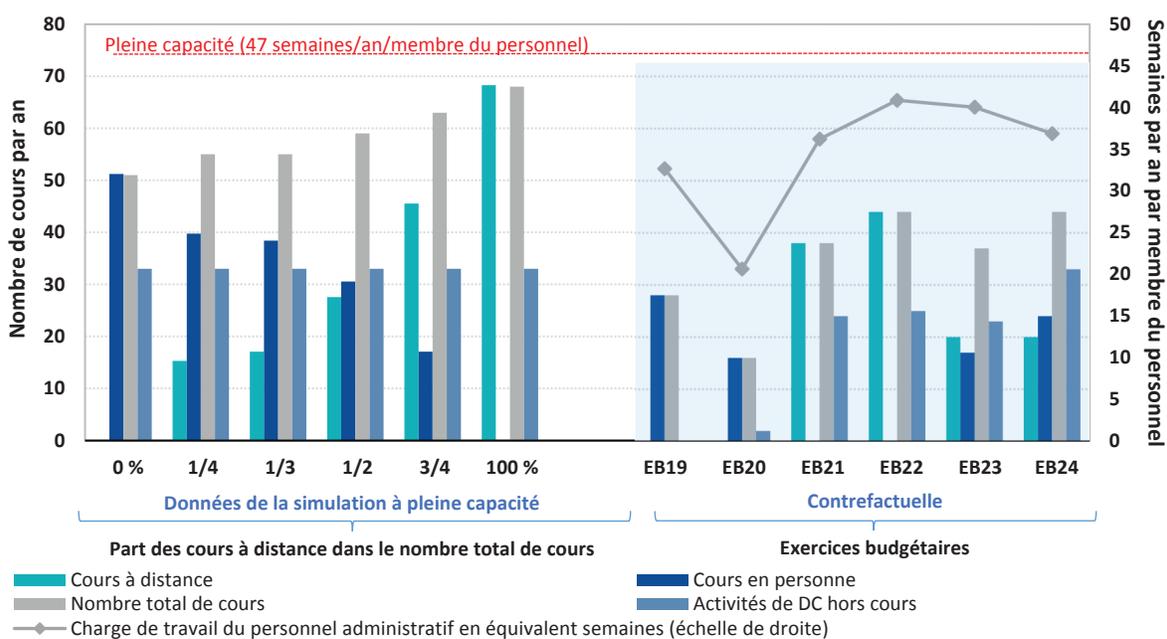
⁷À l'exercice 2020, 33 cours en personne avaient été dispensés jusqu'au mois de mars 2020, moment à partir duquel des restrictions liées à la COVID-19 avaient été mises en place. Neuf cours avaient été annulés.

Encadré 6. Accroissement des opérations de l'IFA : quelles contraintes ?

L'IFA intensifie ses opérations depuis sa création et en particulier depuis l'exercice 2018, à partir duquel cela lui a été explicitement demandé par son comité d'orientation. Il adopte également de nouveaux formats de formation depuis 2020. Le programme de travail de l'IFA pour l'exercice 2024 prévoit 77 activités de DC, dont 44 cours dans un large éventail de sujets. Ce triplement par rapport au niveau des activités de l'exercice 2019 (au cours duquel 28 cours en personne avaient été organisés) est intervenu dans un intervalle de temps relativement court, compte tenu des perturbations qui ont affecté les formations pendant l'exercice 2020 et l'essentiel de l'exercice 2021 à cause de la pandémie.

La capacité administrative, qui s'était retrouvée sous tension à la suite de l'augmentation du volume des activités, a été renforcée avec le recrutement des responsables de programmes supplémentaires. Le comité d'orientation de l'IFA a approuvé le recrutement de responsables de programmes supplémentaires à l'exercice 2023. L'arrivée de 6 responsables de programmes et d'un analyste de recherche au cours de l'exercice 2024 devrait générer des gains de productivité en dégageant du temps au chef des services administratifs pour des activités relevant davantage de la stratégie et de la gestion, notamment une revue exhaustive des processus de travail. La charge de travail moyenne par responsable de programme est donc estimée à 36,9 semaines sur la base du programme de travail proposé pour l'exercice 2024 (voir le tableau 5), soit au-dessous de la pleine capacité estimée à 47 semaines¹. En théorie, cette marge de manœuvre pourrait être utilisée pour proposer 13 cours en personne, 17 cours à distance, ou 76 activités hors cours supplémentaires.

Graphique 7. Simulation de l'utilisation des capacités administratives de l'IFA à pleine capacité administrative et simulation contrefactuelle, exercices 2019 à 2024 (en semaines de travail par an par membre du personnel)

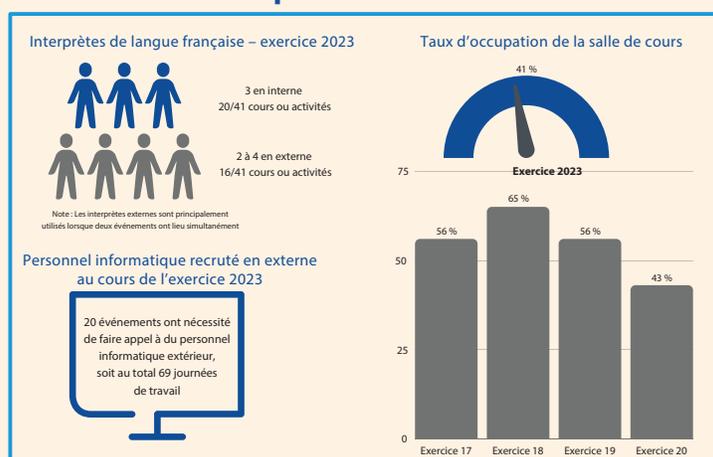


Source : services de l'IFA.

Encadré 6 (fin)

La stratégie d'accroissement des activités nécessitera des ressources supplémentaires. Au-delà des capacités d'administratives, une augmentation du volume d'activités suppose des besoins supplémentaires en termes de ressources. Cela concerne la mise à disposition de locaux physiques (salles de conférences), de matériel informatique, audiovisuel et de communication, et de services d'interprétation. Les données relatives à ces indicateurs jusqu'à l'exercice 2023 montrent qu'il existe une marge d'augmentation des taux d'occupation des salles de conférences de l'IFA. Cependant, le matériel informatique, audiovisuel et de communication actuel devra être remis à niveau (cela est prévu à l'exercice 2024) afin de pouvoir supporter un niveau d'utilisation fortement accru. L'assistance informatique et les services d'interprétation étaient déjà pleinement utilisés. Au cours de l'exercice 2023, des renforts pour l'interprétation en français ont été nécessaires lors de 16 des 41 événements et pour l'assistance informatique lors de 20 événements.

L'utilisation des capacités à l'IFA



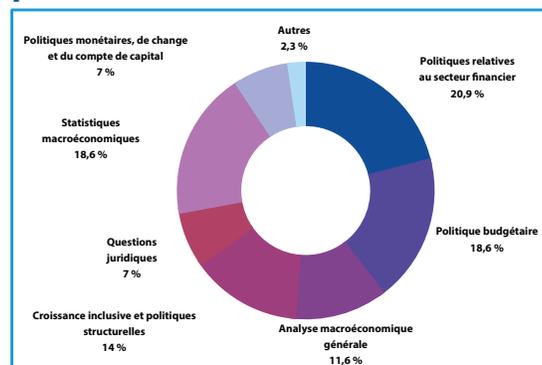
La principale contrainte à l'accroissement des activités de l'IFA reste financière. L'enveloppe budgétaire et les coûts liés à l'organisation des cours (à distance et en personne) constituent ce que l'on peut qualifier de « frontière de faisabilité » pour les opérations de l'IFA. Les estimations des services indiquent que le passage des cours à distance aux cours en personne augmente les coûts par un facteur d'environ 3,4 (équivalent pour les cours d'une ou de deux semaines). Les coûts supplémentaires sont principalement liés aux frais de déplacement et d'hébergement des participants. Attendu que i) 44 cours sont prévus au programme de travail de l'exercice 2024, dont 20 100 % en personne, ii) des hypothèses conservatrices sont retenues s'agissant des financements pouvant être mobilisés pour les formations au cours de l'exercice 2024, iii) le nombre moyen de participants pour les cours en personne sera porté à 30 et iv) les effets de l'inflation sont pris en compte, la frontière de faisabilité des cours en personne/à distance compte tenu des contraintes budgétaires permet théoriquement d'organiser un maximum de 41 cours à distance (sans cours en personne) ou un maximum de 9 cours en personne (et 35 cours à distance). Le coût du programme de travail de l'exercice 2024 dépasse donc les estimations budgétaires conservatrices, ce qui se traduit par un déficit de financement d'environ 1,6 million de dollars (section III). En l'absence de financements supplémentaires, il pourrait donc se révéler nécessaire de réévaluer et d'ajuster le programme de travail en cours d'exercice.

¹Des simulations contrefactuelles sur les données réelles issues des exercices 2019 à 2022 montrent que l'IFA *aurait fonctionné* en sous-capacité avec 6 responsables de programmes, et ce pour des gains de productivité similaires au cours de cette période. Une augmentation du nombre d'activités entre l'exercice 2022 et l'exercice 2023 se serait traduite par une augmentation de 20 % de la charge de travail des responsables de programmes.

A. Cours

Pour l'exercice 2024, l'IFA prévoit de dispenser 44 cours au total, dont 20 devraient se dérouler intégralement à distance et 24 dans un format hybride (à distance/en personne), complètement en personne, ou dans un format mixte (tableau 6 du texte). Cela représente une augmentation du nombre total de cours par rapport à l'exercice 2023 (41). Le nombre de cours en personne resterait globalement inchangé par rapport à l'exercice 2023, et les cours à distance représentaient l'essentiel de l'augmentation des activités de formation (tableau 5 et tableau 6 du texte). Compte tenu du nombre moyen de candidats (138) et de participants (31) par cours observé sur les dernières années, les cours de l'IFA devraient rassembler environ 1 360 participants au cours de l'exercice 2024, avec un ratio de demande non satisfaite de 4,5 qui correspond à celui observé avant le déclenchement de la pandémie au cours de l'exercice 2020 (voir le graphique 1).

Vue d'ensemble des cours prévus pour l'exercice 2024



La demande exprimée par les pays membres et les priorités institutionnelles restent les principaux critères qui guident la sélection des cours. Conformément aux efforts déployés par l'IFA pour réduire la demande non satisfaite, la priorité a été donnée aux cours présentant les ratios les plus élevés d'inscription excédentaire — valeur utilisée pour

simuler la demande non satisfaite sur la période comprise entre l'exercice 2020 et l'exercice 2023 (graphique 8) — et ayant obtenu un taux de satisfaction global d'au moins 4,5 (sur 5). Le programme de travail des formations est également aligné avec le programme de travail des départements du FMI fournissant des activités de DC et les centres régionaux d'assistance technique en Afrique subsaharienne — autre indicateur important de la demande ou des priorités dans les pays membres. Les priorités institutionnelles, exprimées dans la revue exhaustive de la surveillance du FMI et dans la stratégie régionale d'AFR pour le développement des capacités pour les exercices 2024 à 2026, ont également été des facteurs de décision importants, de même que les récentes *Perspectives économiques régionales* pour l'Afrique subsaharienne⁸. Avec cette stratégie multidimensionnelle dirigée par la demande, le programme de travail de l'IFA pour l'exercice 2024 comportera une offre de cours variée englobant les thèmes centraux et les nouveaux centres d'intérêt du développement des capacités. Les thèmes traités correspondent aux impératifs actuels des pouvoirs publics liés au rééquilibrage des finances publiques et à la normalisation de la politique monétaire dans le contexte de *La grande pénurie de financement* (PER d'avril 2023 pour l'AfSS), du passage au numérique et de réformes en faveur d'une croissance plus verte et plus inclusive.

Tableau 6 du texte. Cours de l'IFA sur les exercices 2021 à 2024

Dép. DC	EB24 (prévus)						
	EB21	EB22	EB23	Total	À distance	Mixte	En pers.
ICD	23	22	17	19	8	1	10
AFR	2	1	1	1	0	0	1
FAD	2	3	3	5	3	0	2
LEG	2	3	2	3	2	0	1
STA	6	6	7	8	4	1	3
MCM	2	6	6	6	3	1	2
FIN	0	1	1	1	0	0	1
SPR	1	2	1	1	0	0	1
RES	0	0	0	0	0	0	0
Total	38	44	38	44	20	3	21

Source : services de l'IFA.

⁸Voir [Africainsubaharienne \(imf.org\)](http://Africainsubaharienne.imf.org).

Les choix des cours à dispenser en format hybride (à distance/en personne) sont un compromis d'impératifs budgétaires et de considérations liées à l'efficacité. Le dosage entre les cours à distance et les cours hybrides/en personne a été calibré de manière à ce que le nombre total des cours n'entraîne

Graphique 8. Ratio candidats/participants aux cours de l'IFA, exercices 2020 à 2023



Source : services de l'IFA.

pas de dépassement de l'enveloppe budgétaire spécifiée dans le document-programme de l'IFA, sachant que les formations en personne apportent plus de proximité et d'efficacité que celles à distance. La souplesse et le rapport coût-efficacité des nouvelles modalités de développement des capacités ont facilité l'accroissement des activités de l'IFA au cours des dernières années. Ces formats continueront d'être exploités, parallèlement aux cours en personne, afin de répondre à l'importante demande de

formation dans la région. Plus précisément, les cours ayant enregistré d'importantes diminutions des acquis d'apprentissage entre la période comprise entre les exercices 2018 et 2019 et celle comprise entre les exercices 2020 et 2023 ont été sélectionnés pour des formats d'apprentissage dotés d'une composante sur site, dans le cadre de cours hybrides, mixtes et 100 % en personne.

Comme lors de l'exercice 2023, l'ICD, STA et MCM restent les départements fournisseurs d'activités de DC les plus actifs à l'IFA au cours de l'exercice 2024. Il existe une forte complémentarité entre certains des cours dispensés par ces trois départements, notamment dans les domaines des prévisions, du passage au numérique et du changement climatique (voir tableau 5 du texte).

L'ICD proposera 19 cours dans six grandes catégories : politique de finances publiques, politiques relatives au secteur financier, macroéconomie, politique monétaire et politique de change, méthodes quantitatives et politiques structurelles. Les axes de travail Politique budgétaire et croissance inclusive, et Politiques structurelles constitueront l'essentiel des cours de l'ICD. Les cours consacrés aux nouvelles thématiques comme *Inégalités entre les genres et macroéconomie* et *Aspects macroéconomiques du changement climatique* relèveront de l'axe Politiques structurelles. L'ICD reconduira trois cours relativement nouveaux, qui ont été bien perçus et suscitent une forte demande. Deux relèvent des politiques relatives au secteur financier (*Monnaies numériques de banque centrale, Développement de la fintech et conséquences réglementaires*), et l'autre, des méthodes quantitatives (*Prévisions immédiates*).

STA proposera huit cours, dont un nouveau intitulé *Statistiques macropertinentes sur l'environnement et le changement climatique* (introduction), qui s'ajoutera aux cours existants *Statistiques monétaires et financières* (avancé), *Indicateurs à haute fréquence*, *Statistiques de comptabilité nationale*, *Statistiques de la dette extérieure*, *Indicateur de solidité financière*, *Approche bilancielle* et *Établissement des statistiques de la balance des paiements*.

MCM proposera six cours sur les questions liées à la politique monétaire et au secteur financier. Deux cours porteront sur le passage au numérique (comme lors de l'exercice 2023) : *Monnaies numériques de banque centrale : examen approfondi* (avec la participation de LEG) et *Questions générales relatives à la réglementation et à la surveillance des technologies financières*. Un nouveau cours intitulé *Comment intégrer les risques climatiques dans les dispositifs de réglementation et de contrôle* sera dispensé. Le cours *Cadres et opérations de politique monétaire*, qui fait l'objet d'une forte demande, sera pour la deuxième fois proposé en mode d'apprentissage mixte 100 % à distance, avec une composante d'autoapprentissage asynchrone (1 semaine) et une composante d'apprentissage synchrone à distance (1 semaine également). La semaine de battement sera mise à profit pour réfléchir sur les éléments acquis au cours de la première semaine et pour préparer les exposés et les questions en vue de la dernière semaine de participation.

FAD et LEG dispenseront à eux deux huit cours à l'IFA. Comme lors de l'exercice 2023, la gouvernance et la lutte contre la corruption se verront accorder la plus grande attention, avec les cours *Renforcer les institutions pour lutter contre la corruption en Afrique* et *Renforcement des institutions budgétaires et gestion des risques budgétaires*, pilotés par FAD, ainsi qu'un nouveau cours dirigé par LEG : *Approches juridiques, organisationnelles et stratégiques pour faire face à la corruption*. FAD proposera également un cours *Politique et administration fiscales : théorie et pratique*, ainsi que deux cours sur des questions relatives aux politiques de dépenses (*Réforme des subventions* et *Filets de protection sociale*). LEG proposera de nouveau les cours *Aspects juridiques des institutions financières internationales*, en collaboration avec la Banque mondiale et la Banque africaine de développement (BAfD), et *Viabilité de la dette et restructuration de la dette*.

SPR, FIN et AFR dispenseront chacun un cours à l'IFA. Ces cours — *Cadre de viabilité de la dette pour les pays à faible revenu* (SPR), *Évaluation des sauvegardes pour les banques centrales* (FIN avec la participation de LEG) et *Cours de remise à niveau pour la SADC* (AFR) — avaient également été dispensés en 2023. Ils dotent les participants de notions de base analytiques et conceptuelles qui peuvent se révéler utiles pour accompagner les activités de DC, de surveillance et de prêt du FMI en Afrique subsaharienne.

La stratégie de l'IFA en matière de climat sera étoffée au cours de l'exercice 2024. L'IFA accélérera la CCCDS, décrite à l'encadré 3, au cours de l'exercice 2024 grâce à l'accroissement des capacités au siège et à l'aboutissement de différents projets de mise au point d'outils analytiques. Les cours *Aspects macroéconomiques du changement climatique* et *Risques budgétaires et changement climatique* seront reconduits pour l'exercice 2024 (avec une édition supplémentaire du cours MCC dispensée à l'AFRITAC Sud). Avec le soutien du siège, l'atelier *Changement climatique et politiques macrofinancières* sera étendu à d'autres centres régionaux de développement des capacités, en commençant par l'AFRITAC Sud en juin 2023. D'autres événements sont organisés : i) deux séminaires en ligne d'apprentissage par les pairs avec l'intervention de décideurs d'Afrique du Sud et du Cameroun, ii) un séminaire en ligne avec MCM, *Risques climatiques dans certains PESF*, et iii) un séminaire en ligne avec LEG, intitulé *Banques centrales et changement climatique*. D'autres séminaires en ligne présenteront des outils liés au changement climatique, et une conférence de haut niveau avec des gouverneurs de banque centrale, des ministres des Finances et des membres des services du FMI permettra d'échanger sur des questions liées au

TABLEAU 5. IFA – PROGRAMME DES COURS ENVISAGÉS POUR L'EXERCICE 2024

Cours	Dates envisagées	Langues	En personne/ à distance
Institut pour le développement des capacités (ICD)			
Programmation et politiques financières (FPP)	15–26 mai 2023	A/F/P	En personne
Monnaies numériques de banque centrale (MNBC)	26–30 juin 2023	A/F/P	À distance
Croissance inclusive (IG)	26 juin–07 juil. 2023	A/F/P	En personne
Diagnostics macroéconomiques (MDS)	3–14 juil. 2023	A/F/P	En personne
Aspects macroéconomiques du changement climatique (MCC)	24 juil.–04 août 2023	A/F/P	En personne
Analyse des politiques budgétaires (FPA)	31 juil.–11 août 2023	A/F/P	À distance
Politique monétaire (MP)	31 juil.–11 août 2023	A/F/P	En personne
Cadres budgétaires (FF)	04–15 sept. 2023	A/F/P	À distance
Problèmes économiques posés par l'intégration régionale (ERI)	09–20 oct. 2023	A/F/P	À distance
Politiques relatives au secteur financier (FSP)	09–20 oct. 2023	A/F/P	À distance
Développement du marché des technologies financières et conséquences réglementaires	04–08 déc. 2023	A/F/P	En personne
Inégalités entre les genres et macroéconomie (GM)	29 janv.–02 févr. 2024	A/F/P	À distance
Gestion macroéconomique dans les pays riches en ressources naturelles (MRC)	12–23 févr. 2024	A/F/P	En personne
Développement financier et inclusion financière (FDFI)	19 févr.–01 mars 2024	A/F/P	Mixte
Viabilité budgétaire (FS)	19 févr.–01 mars 2024	A/F/P	En personne
Politique de change (ERP)	18–24 mars 2024	A/F/P	À distance
Prévision et analyse macroéconomiques (MFA)	25 mars–05 avr. 2024	A/F/P	En personne
Projections relatives aux trajectoires de dette publique et de rééquilibrage budgétaire (outil DDT) (PPDFAP)	01–12 avr. 2024	A/F/P	À distance
Prévisions immédiates (NWC)	08–19 avr. 2024	A/F/P	En personne
Département Afrique (AFR), département financier (FIN) et département de la stratégie, des politiques et de l'évaluation (SPR)			
Examens économiques par les pairs de la SADC : actualisation du cours sur la surveillance (AFR) (SADC)	16–20 oct. 2023	A/F/P	Format hybride
Évaluation des dispositifs de sauvegarde des banques centrales (FIN) (SACB)	19–23 févr. 2024	A/F/P	En personne
Cadre de viabilité de la dette pour les pays à faible revenu (CVD–PFR)	11–15 sept. 2023	A/F/P	En personne
Département des finances publiques (FAD)			
Questions relatives aux politiques de dépenses : réformes des subventions énergétiques	10–14 juil. 2023	A/F/P	À distance
Renforcement des institutions budgétaires et gestion des risques budgétaires (SFR)	04–08 sept. 2023	A/F/P	En personne
Politique et administration fiscales : théorie et pratique (TPAT)	27 nov.–01 déc. 2023	A/F/P	À distance
Renforcer les institutions pour lutter contre la corruption en Afrique (CORR)	11–15 mars 2024	A/F/P	En personne
Questions relatives aux politiques de dépenses : dispositifs de protection sociale	À préciser	A/F/P	À distance
Département juridique (LEG)			
Viabilité de la dette et restructuration de dette (DSDR)	29 janv.–02 févr. 2024	A/F/P	En personne
Aspects juridiques des institutions financières internationales (LIFI)	26 févr.–01 mars 2024	A/F/P	À distance
Approches juridiques, organisationnelles et stratégiques pour faire face à la corruption	À préciser	A/F/P	À distance

TABLEAU 5 (fin)

Cours	Dates envisagées	Langues	En personne/ à distance
Département des statistiques (STA)			
Statistiques de la dette extérieure (EDS)	17–21 juil. 2023	A/F/P	En personne
Statistiques macropertinentes sur l'environnement et le changement climatique (introduction)	02–06 oct. 2023	A/F/P	À distance
Indicateurs à haute fréquence de l'activité économique (IEA)	27 nov.–01 déc. 2023	A/F/P	Mixte
Statistiques des comptes nationaux (NAS)	22 janv.–02 févr. 2024	A/F	À distance
Établissement des statistiques de la balance des paiements (BPSCG)	05–09 févr. 2024	A/F/P	À distance
BSA – Analyse bilancielle (STA)	04–08 mars 2024	A/F/P	En personne
Indicateurs de solidité financière (FSI)	18–22 mars 2024	A/F/P	À distance
Statistiques monétaires et financières : cours avancé (MFSA)	08–19 avr. 2024	A/F/P	En personne
Département des marchés monétaires et de capitaux (MCM)			
Questions générales relatives à la réglementation et à la surveillance des technologies financières (SIFR)	30 oct. – 02 nov. 2023	A/F/P	En personne
Comment intégrer les risques climatiques dans les dispositifs de réglementation et de contrôle	11–15 déc. 2023	A/F/P	À distance
Opérations et cadres de la politique monétaire (MPFO)	22 janv.– 09 févr. 2024	A/F/P	Mixte
Monnaies numériques de banque centrale : examen approfondi (TCBDC)	12–16 févr. 2024	A/F/P	À distance
Infrastructures des marchés financiers : principes et pratiques (PFMI)	11–15 mars 2024	A/F/P	À distance
Éléments fondamentaux du contrôle bancaire (CBS)	11–22 mars 2024	A/F/P	En personne

Source : services de l'IFA.

changement climatique et les ripostes permettant de renforcer la résilience, peut-être dans le cadre de la conférence donnée à l'occasion du 10^e anniversaire de l'IFA (section II.B).

L'IFA prévoit d'accroître progressivement ses échanges avec ses pays membres afin de proposer une couverture plus exhaustive des questions climatiques, en fonction des priorités des pays, et de repérer des pays en vue d'une intégration du changement climatique dans les cadres macroéconomiques. Ces pays seraient identifiés en consultation avec AFR et l'ICD, et l'assistance technique serait alignée par l'expertise de l'ICD et les priorités institutionnelles. L'IFA continuerait de s'appuyer sur sa collaboration avec les partenaires pour le développement, notamment le FCDO de l'UE.

B. Séminaires en ligne et apprentissage par les pairs

L'IFA continuera à tirer parti des technologies de communication à distance pour organiser des séminaires en ligne, des conférences et des ateliers ainsi que des activités de sensibilisation et d'apprentissage par les pairs. Ces activités hors cours constituent un moyen efficace pour l'IFA de diversifier les formats de ses activités de développement des capacités, de mobiliser un public plus nombreux sur des thèmes spécifiques (ce qui est utile pour évaluer la demande de futures formations), de compléter les formations et l'assistance technique et de contribuer à leur prestation, ainsi que de bénéficier des compétences d'experts et d'universitaires mondialement réputés, qui ne peuvent pas se déplacer sur site ou pour des périodes prolongées. Le tableau 6 répertorie toutes les activités de DC hors cours organisées pendant l'exercice 2023.

Lors de l'exercice 2024, l'IFA prévoit d'organiser 33 activités de DC hors cours. Cette forte augmentation par rapport à l'exercice 2023 tient entièrement à l'ajout de 9 séminaires en ligne dans la nouvelle série sur le changement climatique (tableau 7 du texte). Les activités de DC hors cours comprennent également 17 autres séminaires en ligne, dont 11 dans le cadre de la série de séminaires de recherche entre pairs (P2PRS), 3 conférences et 3 événements de sensibilisation (sur les PER pour l'Afrique subsaharienne et les PEM), et 1 atelier sur les outils et modèles utilisés dans le cours *Aspects macroéconomiques du changement climatique*.

AFR et l'ICD maintiendront leur forte implication dans les activités de DC hors cours de l'IFA.

Comme lors de l'exercice 2023, AFR présentera les PER pour l'Afrique subsaharienne, et il collaborera avec l'IFA sur l'organisation de la plupart des activités de la série P2PRS. Quant à l'ICD, il accompagnera le comité d'orientation de l'IFA dans ses réunions.

RES dispensera deux séances de sensibilisation en vue de la diffusion des PEM, en mettant l'accent sur les chapitres analytiques. Les exposés consacrés aux PEM d'avril 2023 évoqueront les conclusions des chapitres analytiques « Faire face à l'envolée de la dette publique » et « Fragmentation géoéconomique et investissement direct étranger ».

LEG apportera sa contribution à deux activités de DC hors cours consacrées aux questions de gouvernance. Il se concentrera sur le rôle des institutions supérieures de contrôle des finances publiques dans la détection des risques, le renforcement de la responsabilité et la lutte contre la corruption.

L'IFA prévoit également de collaborer avec AFR, le département Moyen-Orient et Asie centrale et SPR pour proposer un séminaire en ligne intitulé *Intégration commerciale et fragmentation*

Tableau 7 du texte. IFA — Séminaires en ligne, apprentissage par les pairs et activités de sensibilisation au cours des exercices 2021 à 2024, par département fournisseur d'activités de développement des capacités

Dép. DC	Exercice 21	Exercice 22	Exercice 23	Exercice 24
ICD	5	7	3	12
AFR	14	10	10	14
FAD	1	1	2	1
LEG	1	0	3	2
STA	3	2	1	0
MCM	0	3	1	0
FIN	0	0	0	0
SPR	0	0	1	2
RES	0	2	2	2
Total	24	25	23	33
<i>dont :</i>				
Séminaires en ligne	11	14	11	26
Apprentissage par les pairs	10	6	6	11
Série « Changement climatique »	–	–	–	9
Atelier	–	–	–	1
Conférences	–	–	–	3
Activités de sensibilisation	3	5	5	3

Source : services de l'IFA.

TABLEAU 6. IFA — VISIOCONFÉRENCES ET ATELIERS À DISTANCE PRÉVUS DURANT L'EXERCICE 2024

Département	Activités	Dates
Institut pour le développement des capacités (ICD)	Réunion du comité d'orientation de l'IFA — EB23	15 juin 2023
	Série de séminaires en ligne sur le changement climatique (8 séminaires en ligne supplémentaires)	09 mai 2023
	Atelier — Aspects macroéconomiques du changement climatique — Modèles et outils analytiques	15–19 janv. 2024
	Conférence de haut niveau sur le changement climatique en Afrique subsaharienne	À préciser
Département Afrique (AFR)	Série de séminaires de recherche entre pairs (10 activités entre pairs supplémentaires)	02 mai 2023
	Perspectives économiques régionales — AfSS	07 juin 2023
	Événement consacré à l'accélération de l'intégration commerciale en AfSS et aux risques de la fragmentation économique	À préciser
	10 ^e anniversaire	À préciser
Département des études (RES)	PEM du printemps 2023	12 juin 2023
	PEM de l'automne 2023	À préciser
Département des finances publiques (FAD)	Séminaire en ligne sur la dématérialisation des finances publiques	À préciser
Département de la stratégie, des politiques et de l'évaluation (SPR)	Séminaire en ligne sur la diversification économique	À préciser
	Inclusion financière des femmes	À préciser
Département juridique (LEG)	Changement climatique et banques centrales	À préciser
	Séminaire sur la lutte contre la corruption	À préciser

Source : services de l'IFA.

économique, en s'appuyant sur les récents travaux de ces départements en la matière. Le séminaire en ligne apportera des éléments à la revue programmée du programme et des contenus du cours *Problèmes économiques posés par l'intégration régionale* et contribuera à l'adapter aux besoins des pays membres.

L'IFA cherchera à accroître ses échanges avec les pays fragiles dans le contexte de normalisation de ses opérations. L'Institut a toujours cherché à obtenir une représentation équilibrée des pays lors de ses cours. Le passage à une modalité de formation à distance en raison de la pandémie a cependant réduit la participation des pays fragiles. Avec la normalisation des opérations, l'IFA cherchera à accroître ses échanges en personne avec les pays fragiles et à adapter ses activités de DC (que ce soit pour les formations ou pour les autres événements). L'objectif est d'obtenir une plus grande représentation et d'aider à atténuer la diminution des acquis d'apprentissage chez ce groupe de participants (encadré 2).

C. Collaboration avec les AFRITAC et d'autres organismes partenaires de formation

Comme les années précédentes, l'IFA continuera d'étudier les possibilités de partenariat avec les AFRITAC et d'autres organismes partenaires de formation, qui opèrent ou non dans le giron du FMI. Il fera en sorte de continuer à collaborer avec l'Institut multilatéral de Vienne (JVI), le Centre d'études économiques et financières pour le Moyen-Orient (CEF), l'Institut régional de Singapour (IRS) et d'autres centres régionaux de formation du FMI. L'IFA continuera d'inviter des conseillers de l'AFRITAC Sud à participer à ses cours, et il sollicitera la participation de partenaires extérieurs, tels que l'Union européenne, la banque centrale d'Afrique du Sud, la Banque africaine de développement, la Banque mondiale et les Nations Unies, à ses activités de développement des capacités. Par ailleurs, les économistes de l'IFA chercheront à participer à des missions de l'AFRITAC Sud (sur la formation et l'assistance technique) et ils se tiendront prêts à participer à des cours de l'ICD dispensés dans d'autres AFRITAC.

L'IFA travaillera en étroite collaboration avec les départements du FMI concernant les nouvelles thématiques prioritaires. La stratégie de développement des capacités à moyen terme visant à généraliser les prévisions immédiates et l'utilisation des indicateurs à haute fréquence continueront de nécessiter une collaboration avec AFR, l'ICD, ITD et STA. L'Institut de formation pour l'Afrique continuera de travailler avec LEG à l'élaboration de supports de développement des capacités ayant trait à la gouvernance et la corruption ainsi qu'à la viabilité et la restructuration de la dette. La collaboration avec AFR sur la série P2PRS se poursuivra également au cours de l'exercice 2024. Par ailleurs, l'IFA continuera de consulter les départements du FMI fournissant des activités de développement des capacités afin qu'ils collaborent au déroulement des cours.

Ses installations d'enseignement à distance et ses installations physiques seront utilisées par des organismes de formation partenaires, afin de mieux intégrer la formation à l'assistance technique. Le tableau 7 donne une vue d'ensemble des cours, séminaires et ateliers qui seront organisés par des partenaires dans les locaux de l'IFA. Cette collaboration portera sur l'utilisation des locaux de l'IFA, de ses logiciels de visioconférences et de son assistance logistique (informatique, services d'interprétation et administration).

Au-delà de l'exercice 2024, l'IFA continuera d'étoffer sa gamme d'activités de DC et de faire usage des différents formats d'apprentissage, tout en tenant compte d'impératifs budgétaires. En plus de ses activités de développement des capacités dans les politiques macroéconomiques et financières, le centre continuera de développer ses travaux sur les nouvelles thématiques prioritaires de DC relatives aux risques climatiques et sanitaires, aux inégalités entre les genres et aux inégalités de revenus, au passage au numérique et à la gouvernance. Par ailleurs, conformément aux recommandations du comité d'orientation, il continuera de conjuguer les différentes modalités de formation (en personne, à distance et mixtes) pour étendre ses opérations et préserver les bienfaits des participations sur site en termes d'apprentissage et de réseautage. Le financement de la phase III des opérations de l'IFA (section III), notamment pour les mises à niveau sur les installations afin d'absorber l'augmentation des niveaux d'activité dans les différents formats d'enseignement, sera donc essentiel pour donner les moyens au centre de tenir cette ligne.

TABLEAU 7. IFA — UTILISATION DES LOCAUX PAR LES PARTENAIRES DE FORMATION, EXERCICE 2024

Intitulé du cours	Partenaires	Dates	Langues ¹
Politiques efficaces pour les cryptoactifs	MCM	24 juil. 2023	A/F/P
Gestion des risques budgétaires	IFA/AFS/FAD/AFE/AFW2	23–27 oct. 2023	A/F/P
Viabilité budgétaire	À confirmer	17–28 juil. 2023	A/F/P
Gestion de la dette souveraine dans des conditions de marché défavorables	AFE/AFS	15–17 mai 2023	A/F/P
Monnaies numériques des banques centrales — Considérations liées à la politique monétaire et à la réglementation	MCM/AFE/AFW2	23–26 oct. 2023	A/F/P
Risque potentiel des dispositifs utilisant des cyberjetons indexés	MCM	23 août 2023	A/F/P
Travailler avec les principes fondamentaux de Bâle : revue générale du contenu et de la méthodologie des principes	SADC	10–14 juil. 2023	A/F/P
Cadre budgétaires à moyen terme	À confirmer	19–23 févr. 2023	A/F/P
Gouvernance en matière de données budgétaires	AFS/FAD	27–30 août 2023	A/F/P
Enquête internationale sur l'administration des recettes (ISORA)	FAD	14–18 août 2023	A/F/P
Gestion du risque de non-conformité	À confirmer	09–13 oct. 2023	A/F/P
Notification de la dette et relations avec les investisseurs	AFE/AFS	23–27 oct. 2023	A/F/P
Gouvernance	À confirmer	24–28 juil. 2023	A/F/P
Risque de liquidité, IRRBB et contrôle du risque climatique	À confirmer	06–10 nov. 2023	A/F/P
Rebasage du PIB — Questions et aspects pratiques	STA	04–08 déc. 2023	A/F/P
Unités macrobudgétaires	À confirmer	11–15 déc. 2023	A/F/P
Risques budgétaires (lusophones/francophones)	ATI/AFS/FAD conjointement	18–22 sept. 2023	A/F/P
Zone de libre-échange continentale africaine	FADR2 dans le cadre du projet financé par le JSA	20–22 nov. 2023	A/F/P
Analyse de viabilité de la dette pour les pays ayant accès au marché	AFE/AFS	25–27 mars 2023	A/F/P
Développement des marchés obligataires en monnaie locale	AFE/AFS	22–27 avr. 2023	A/F/P
Actifs virtuels et prestataires de services liés à des actifs virtuels	À confirmer	05–09 févr. 2023	A/F/P
Principes pour les infrastructures de marchés financiers — Mettre au point une perspective fondée sur les risques	IFA	25–30 mars 2023	A/F/P
Modernisation de l'infrastructure des systèmes de paiement	MCM	22–27 avr. 2023	A/F/P
Amélioration de l'indice des prix à la consommation	STA	12–16 févr. 2023	A/F/P
Passage au numérique — Intégration de la gestion des risques et de la conformité dans les solutions numériques de GFP	AFS/FAD	19–23 févr. 2023	A/F/P
Gestion de projet ou Contrôle après dédouanement ou Renseignements	SACU/SADC	19–23 févr. 2023	A/F/P
Financement du terrorisme	À confirmer		A/F/P
Fourniture de liquidités d'urgence/Gestion des sûretés	AFE/AFS/AFW2	23–25 oct. 2023	A/F/P
Opérations et interventions sur le marché des changes	AFE/AFS/AFW2	10–14 juil. 2023	A/F/P
Prévision et gestion des liquidités	AFE/AFS/AFW2	06–10 nov. 2023	A/F/P
Analyse des politiques monétaires et budgétaires à l'aide des modèles DSGE	À confirmer	13–24 nov. 2023	A/F/P
Surveillance du secteur financier	À préciser		A/F/P
Aspects macroéconomiques du changement climatique	À confirmer	06–17 nov. 2023	A/F/P

Source : services de l'AFRITAC Sud.

¹La mention A/F/P désigne des cours dispensés en anglais avec interprétation vers le français et le portugais.

PAGE LAISSÉE BLANCHE INTENTIONNELLEMENT

SECTION III

FINANCEMENT ET BUDGET

SECTION III. Financement et budget

Pour la phase II, sur un budget de 34,7 millions de dollars convenu à l'origine dans le document-programme de l'IFA, les projections indiquent que seulement 31,8 millions de dollars devraient être levés auprès des pays membres et des partenaires pour le développement. Il s'agit d'une augmentation sensible du budget par rapport à la phase I, qui témoigne de la stratégie ambitieuse de l'IFA, soutenue par le comité d'orientation, consistant à accroître ses opérations et ainsi à contribuer à réduire la demande non satisfaite de formation dans les pays de l'Afrique subsaharienne. La mise en œuvre effective de cette stratégie et de ce budget nécessitera de redoubler les efforts de mobilisation des contributions financières auprès des pays membres, qui sont elles-mêmes essentielles pour obtenir des financements supplémentaires de la part des bailleurs de fonds. Les missions de mobilisation de financements menées par le directeur et le directeur adjoint au cours de l'exercice 2023 seront maintenues lors de l'exercice 2024, mais avec des ambitions revues à la baisse compte tenu de la détérioration des situations budgétaires et financières des pays membres de l'IFA en Afrique subsaharienne. À l'heure actuelle, 20,8 millions de dollars ont déjà été mobilisés (tableau 8). La phase II bénéficie des contributions considérables de Maurice, notre pays d'accueil (8 millions de dollars), de la Chine (5,9 millions de dollars) et de l'Allemagne (5,6 millions de dollars). Avec la révision à la baisse du budget et compte tenu du cumul des dépenses jusqu'à l'exercice 2023 et des dépenses projetées pour l'exercice 2024 (tableau 9), le déficit de liquidité pour la phase II s'élève à 4,5 millions de dollars. Celui-ci devrait être couvert si tous les accords de contribution en cours de négociation sont signés et décaissés (voir le tableau 8 pour référence). Les efforts accrus des membres des services de l'IFA et du FMI dans la région d'AFR au cours de l'exercice 2023 ont débouché sur plusieurs nouveaux accords de contribution (voir la section I.E). Certains d'entre eux, représentant un montant d'environ 2,3 millions de dollars, sont en cours de négociation, et l'IFA est en contact avec des pays membres ayant signé des accords mais n'ayant pas encore versé leurs contributions. L'IFA bénéficiera également d'une aide financière de l'ordre de 4 millions d'euros de la part de l'UE dans le cadre d'un accord de financement-cadre avec les centres régionaux de développement des capacités de l'Afrique subsaharienne, qui devrait être signé au cours de l'exercice 2024.

Dans le cadre de la phase II, le montant des dépenses au titre de l'exercice 2023, allant de mai 2022 à avril 2023, s'est établi à 6,7 millions de dollars. Compte tenu des 9,1 millions de dollars prévus au budget pour l'exercice, cela porte le taux d'exécution du budget à 73 % (tableau 9).

Le renforcement des opérations pour la phase II de l'IFA, qui a été initié au cours de l'exercice 2021, devrait se poursuivre durant l'exercice 2024, mais moyennant des coûts plus élevés. La reprise des activités sur site au cours de l'exercice 2023 a entraîné une augmentation considérable des coûts, car les billets d'avion et l'hébergement des participants ont coûté plus cher. Le budget pour l'exercice 2024 (tableau 9) est estimé à 10,5 millions de dollars. Ce montant comprend les dépenses en capital correspondant à la mise à niveau prévue du matériel informatique dans le cadre de l'approche échelonnée visant à combler les lacunes existantes⁹. Les services ont réalisé des calculs visant à mettre la situation financière de l'IFA dans le contexte de la demande non satisfaite existante. Il en ressort que les coûts supplémentaires qu'entraînerait une absorption totale de la demande excédentaire de cours de l'IFA s'élèveraient à environ 10,1 millions de dollars si l'Institut n'organisait que des cours à distance. Ce montant serait plus de trois fois supérieur s'il n'organisait que des cours en personne¹⁰.

⁹Les membres du comité d'orientation de l'IFA ont demandé une ventilation plus détaillée des postes budgétaires de l'IFA. Avec la mise en œuvre du nouveau programme/système de gestion et d'administration du développement des capacités du FMI (CDMAP), la structure budgétaire des activités de DC a évolué : elles ne sont plus ventilées par activités, mais par types de projets (fourniture directe, gestion et administration, et analyse et développement). Les chiffres mentionnés ici sont des estimations de l'IFA.

¹⁰Ces chiffres correspondent à des coûts moyens estimés d'environ 64 000 dollars et 221 000 dollars par cours à distance ou en personne (deux semaines), respectivement. Les services du FMI se sont projetés sur la base de 6 072 candidats pour l'exercice 2024 et de 30 participants par cours en moyenne. Il faudrait donc environ 202 cours pour absorber cette demande, soit 158 de plus que ceux prévus au programme de travail de l'exercice 2024.

Les risques qui pèsent sur les activités prévues par l'IFA sont surtout d'ordre financier. Il manque encore environ 4,5 millions de dollars (soit 14 %) pour financer la totalité de la phase II (tableau 8). Pour réduire au minimum les risques de perturbation de ses opérations au cours de l'exercice 2024, l'IFA a préparé un plan de rechange, qui prévoit une réduction des cours en personne (de 20 à 9, ce qui permettrait un financement intégral avec le scénario le plus prudent) et des activités hors cours, et même une réduction du total des opérations au cours de l'exercice 2024, si les financements requis ne se matérialisaient pas. Il existe aussi des risques opérationnels connexes pouvant découler de pannes matérielles et de la mauvaise qualité des bâtiments. L'affectation d'une partie des nouvelles contributions aux dépenses en capital pourrait les atténuer. De nombreuses possibilités sont étudiées avec l'aide de CSF, d'ITD et du département santé et sécurité, par exemple des améliorations sur les installations et équipements existants ou des déplacements des activités. L'IFA entend étudier ces possibilités avec le comité d'orientation lors de la réunion de ce dernier, proposée à mi-exercice.

Tableau 8 du texte. Situation financière de l'IFA et programme de travail de l'exercice 2024 (44 cours, dont 20 en personne et 33 activités de DC hors cours)

Scénario	Fonds disponibles	Déficit de financement si 20 cours en personne	Nombre maximum de cours en personne sans déficit de financement
Optimiste	11 233 929,46	\$ 764 175,53	\$ 24
Réaliste	9 853 929,46	\$ (615 824,47)	\$ 16
Conservateur	8 853 929,46	\$ (1 615 824,47)	\$ 9

Source : services de l'IFA.

Les projections conservatrices établies par les membres des services de l'IFA sur les fonds disponibles et les coûts estimés des prestations laissent apparaître un déficit de financement d'environ 1,6 million de dollars pour le programme de travail de l'exercice 2024. Compte tenu d'un solde d'ouverture de 2,6 millions de dollars au début de l'exercice 2024, des 225 000 dollars de contributions déjà encaissés au début de l'exercice 2024, et des contributions attendues de Maurice (1,6 million de dollars) et de l'UE (4,4 millions de dollars), les ressources disponibles pour l'exercice 2024 sont projetées à 8,9 millions de dollars. En ajoutant les coûts non liés aux cours (salaires du personnel, installations et autres dépenses liées), estimés à 5,2 millions de dollars, le solde disponible pour le financement des cours s'établirait à 3,7 millions de dollars. Sachant que 3 cours en personne programmés seront financés par d'autres partenaires pour le DC, et en se basant sur un coût moyen d'environ 64 000 dollars pour les cours à distance et de 221 000 dollars pour les cours en personne, le coût total attendu pour les cours restants, à savoir 17 cours 100 % en personne et 24 cours 100 % à distance, hybrides ou/et mixtes prévus au programme de l'exercice 2024, est estimé à 5,3 millions de dollars. L'écart d'environ 1,6 million de dollars entre le financement et les coûts projetés dans ce scénario conservateur tient entièrement au déficit de financement pour la phase II par rapport au document-programme. Avec des hypothèses plus optimistes sur la mobilisation de financements pour l'exercice 2024 (à savoir un encaissement progressif de nouvelles contributions financières), l'IFA pourrait se permettre de dispenser en personne jusqu'à 24 des 44 cours prévus sans créer de déficit de financement au cours de l'exercice 2024 (tableau 8 du texte).

La phase III de l'IFA débute lors de l'exercice 2025, et des efforts sont déjà déployés pour obtenir les financements nécessaires. Maurice s'est engagé sur un montant de 16 millions de dollars pour la phase III, un montant proche de celui apporté pour la phase I mais près du double de celui correspondant à la phase II. La direction de l'IFA et les membres des services du FMI continueront à échanger de manière proactive avec les pays de l'Afrique subsaharienne bénéficiaires afin de solliciter de nouvelles contributions financières, tout en restant conscients de leur situation économique rendue difficile par la récente succession de chocs. Ils travaillent également avec la division des partenariats mondiaux afin de solliciter des contributions financières auprès de nouveaux bailleurs de fonds et partenaires extérieurs pour

TABLEAU 8. IFA — PHASE II (EXERCICES 2020 À 2024) : ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA MOBILISATION DES FINANCEMENTS, AU 30 AVRIL 2023
 (En millions de dollars)

Informations relatives aux accords/amendement					Contribution reçue		Contribution attendue (dollars)	
Partenaires/Membres	Date de signature ¹	Monnaie	Montant	Dollars	Devise de l'accord	Dollars	Attendue	Contributions futures ²
Partenaires				8,9		8,9	-	-
Chine	13-juil.-18	USD	3,3	3,3	3,3	3,3	-	-
Allemagne	22-avr.-19	EUR	5,0	5,6	5,0	5,6	-	-
Membres				3,8		2,1	0,8	1,0
Afrique du Sud	23-avr.-20	USD	0,5	0,5	0,4	0,4	0,1	-
Bénin	14-mars-23	USD	0,3	0,3	-	-	-	0,3
Congo, Rép. dém. du	4-oct.-22	USD	0,3	0,3	-	-	0,1	0,2
Ghana	17-août-22	USD	0,2	0,2	0,2	0,2	-	-
Guinée	28-août-19	USD	0,2	0,2	-	-	0,2	-
Kenya	7-févr.-23	USD	0,5	0,5	0,3	0,3	-	0,3
Madagascar	22-août-22	USD	0,2	0,2	0,1	0,1	0,0	0,0
Malawi	31-mai-19	USD	0,2	0,2	0,0	0,0	-	0,1
Mozambique	15-déc.-22	USD	0,3	0,3	0,3	0,3	-	-
Nigéria	29-oct.-19	USD	0,5	0,5	0,5	0,5	-	0,0
Sénégal	13-déc.-22	USD	0,3	0,3	-	-	0,3	-
Sierra Leone	3-juin-19	USD	0,1	0,1	-	-	0,1	-
Togo	28-mars-23	USD	0,2	0,2	-	-	-	0,2
Zambie	14-juin-22	USD	0,3	0,3	0,3	0,3	-	-
Zimbabwe	31-mai-19	USD	0,2	0,2	0,2	0,2	-	-
Total partenaires et membres				12,7		11,0	0,8	1,0
Transferts internes³								
Chine				2,6	-	2,6		
Initiative COVID-19				0,6	-	0,6		
Banque européenne d'investissement				0,2	-	0,2		
Maurice				0,0	-	0,0		
Total des transferts intérieurs				3,4		3,4		
En cours de négociation								
Angola		USD	0,5	0,5				
Cabo Verde		USD	0,3	0,3				
Côte d'Ivoire		USD	0,5	0,5				
Congo, Rép. du		USD	0,3	0,3				
Eswatini		USD	0,2	0,2				
Guinée-Bissau		USD	0,2	0,2				
Sao Tomé-et-Principe		USD	0,2	0,2				
Seychelles		USD	0,5	0,5				
Commission européenne		EUR	4,0	4,4				
Total en cours de négociation				6,8				
Total pays hôte et FMI								
Pays hôte								
Espèces		USD	8,0	8,0		6,4	-	1,6
En nature								
FMI				0,8				
Total pays hôte et FMI				8,8		6,4		1,6
Total				31,8		20,8	0,8	2,6

Source : ICDGP.

¹Peut également renvoyer aux accords en cours de négociation et à la date d'approbation des accords de partenariat pour le renforcement des capacités (c'est-à-dire accords souples/accords-cadres).

²Lorsque les versements ont été effectués, le montant des contributions à venir est nul.

³Transferts d'une phase à l'autre du programme (par exemple lorsque des fonds sont reconduits d'une phase à l'autre).

le développement. Les services étudieront également la possibilité de lever des fonds auprès de nouveaux partenaires, en particulier pour les nouvelles priorités des activités de DC telles que le changement climatique, qui pourraient ouvrir davantage de possibilités de collaboration.

Un document-programme pour la phase III de l'IFA (2024–28) est en cours de préparation. Il s'appuiera sur les accomplissements de la phase II, les domaines de demande prioritaires dans les thèmes revêtant une importance macroéconomique, qu'ils soient traditionnels ou nouveaux, ainsi que sur des considérations stratégiques, comme l'exploitation des nouvelles technologies pour répondre à la demande non satisfaite, le plan de financement et le renforcement des partenariats avec d'autres partenaires pour le DC. La conception de la phase III intégrera les recommandations issues de l'évaluation externe de l'IFA, qui est en cours. Afin de mener une consultation adéquate sur ces deux documents, il est proposé de les examiner également lors de la réunion intermédiaire (à mi-exercice) du comité d'orientation de l'IFA.

TABLEAU 9. IFA — PHASE II (EXERCICES 2020 À 2024) : PROJECTIONS BUDGÉTAIRES, AU 30 AVRIL 2023
(En milliers de dollars)

Projet	Budget– programme	Phases		Exercice 23			Exercice 24
		Budget de fonctionnement	Charges	Budget de fonctionnement	Charges	Taux d'exécution (%)	Budget de fonctionnement ¹
Formations sur mesure	1 596	175	25	75	-	-	75
Projet de formation	29 651	29 166	17 209	8 101	6 063	75 %	9 349
Gouvernance et évaluation (conseiller GBR/appui technique compris)	385	256	15	200	15	7 %	56
Total partiel	31 631	29 597	17 249	8 376	6 078	73 %	9 480
Gestion de fonds fiduciaires	2 214	2 072	1 207	586	425		664
Total	33 845	31 669	18 456	8 963	6 504	73 %	10 144
Charges du FMI ²	847	997	709	173	193	112 %	326
Pays d'accueil, en nature	-	-	-	-	-	-	-
Total	34 692	32 666	19 165	9 135	6 696	73 %	10 470

Source : ICDGP.
¹Les budgets des exercices à venir sont donnés à titre indicatif.
²Les charges du FMI ne comprennent pas à ce jour les nouvelles activités introduites à partir du 1^{er} mai 2021. Les rapports seront mis à jour afin d'intégrer ces activités à partir du 1^{er} mai 2022.

Annexe I. Personnel de l'IFA



DIRECTEUR
Sukhwinder Singh



ÉCONOMISTE
Vimal Thakoor



DIRECTEUR ADJOINT
Carlos De Resende



ÉCONOMISTE
Priscilla Muthoora



ÉCONOMISTE
Nicolas Aragon



ANALYSTE ÉCONOMIQUE
Nadeem Jeetun



CHEF DES SERVICES
ADMINISTRATIFS
Kanand Gooly



RESPONSABLE DE PROGRAMME
Marie Wenda Francesca Morin



RESPONSABLE DE PROGRAMME
Deena Veerapen



RESPONSABLE DE PROGRAMME
Anna Joorun-Somna



RESPONSABLE DE PROGRAMME
Diksha Ramdawa



RESPONSABLE DE PROGRAMME
Sandhya Rughoo



RESPONSABLE DE PROGRAMME
JUNIOR
Mokshada Raumnauth



TECHNICIEN INFORMATIQUE
Steeve Rackin



ADMINISTRATRICE INFORMATIQUE
Shamneez Mohamudbucus



INTERPRÈTE
Olivier Fléchais



INTERPRÈTE
Ramarajen Sawmy



INTERPRÈTE
Dagmawi Asrat

Annexe II. Tableau de progression : programme des formations de l'ICD

Ce tableau répertorie les cours, classés par thème principal, dispensés dans le cadre du programme remanié de l'ICD. Il permet aux fonctionnaires qui suivent les formations de l'ICD de visualiser les parcours d'apprentissage disponibles pour chaque thème, des cours d'introduction aux formations avancées. Il indique aussi les cours qu'il conviendrait de suivre dans un premier temps pour passer ensuite aux thèmes abordés aux niveaux intermédiaire et avancé. L'abréviation du nom des cours disponibles uniquement en ligne est suivie d'un « x ». Ce tableau de progression ne s'applique qu'aux cours dispensés par l'ICD. Les autres départements du FMI proposant des formations doivent être contactés directement au sujet des parcours d'apprentissage proposés.

Sujet	Introduction	Intermédiaire	Avancé
Politiques relatives au secteur financier	<ul style="list-style-type: none"> Cours en ligne : Analyse du marché financier (FMAx) 	<ul style="list-style-type: none"> Marchés et instruments financiers (FMI) Développement financier et inclusion financière (DFIF) Surveillance du secteur financier (FSS) 	<ul style="list-style-type: none"> Politiques relatives au secteur financier (FSP)
Politique budgétaire	<ul style="list-style-type: none"> Analyse des politiques budgétaires (FPA) Cours en ligne sur l'analyse de viabilité de la dette (AVDx) 	<ul style="list-style-type: none"> Cadres budgétaires (FF) Viabilité budgétaire (FS) 	
Analyse macroéconomique générale	<ul style="list-style-type: none"> Programmation et politiques financières (FPP) Cours en ligne sur la programmation et les politiques financières, première partie : analyse des comptes macroéconomiques (FPP.1x) Cours en ligne sur la programmation et les politiques financières, deuxième partie : conception des programmes (FPP.2x) Cours en ligne : Prévion macroéconomique (MFx) Cours en ligne : Diagnostics macroéconomiques (MDSx) 	<ul style="list-style-type: none"> Diagnostics macroéconomiques (MDS) 	<ul style="list-style-type: none"> Prévion et analyse macroéconomiques (MFA) Analyse des politiques monétaires et budgétaires à l'aide des modèles DSGE (DSGE)
Politiques monétaires, de change et du compte de capital		<ul style="list-style-type: none"> Politique monétaire (MP) Politique de change (ERP) Gestion des mouvements de capitaux : analyse et politiques macroéconomiques (MCF) 	<ul style="list-style-type: none"> Prévion et analyse modélisées de la politique monétaire (MPAF)
Thèmes spécialisés	<ul style="list-style-type: none"> Cours en ligne : Réforme des subventions énergétiques (ESRx) Cours en ligne : Gestion macroéconomique dans les pays riches en ressources naturelles (GPRx) 	<ul style="list-style-type: none"> Croissance inclusive (IG) Problèmes économiques posés par l'intégration régionale (ERI) Gestion macroéconomique dans les pays riches en ressources naturelles (GPR) 	<ul style="list-style-type: none"> Diagnostics des vulnérabilités (VDS)

INSTITUT DE FORMATION POUR L'AFRIQUE (IFA)



ANNEXE III

Description des cours
prévus pour l'exercice 2024⁵



⁵ L'exercice 2023 a débuté le 1^{er} mai 2022
et s'est achevé le 30 avril 2023.

Statistiques de la dette extérieure

Dispensé (exercice 2023) :
23–27 mai 2022
(anglais/français/portugais)

Prévu (exercice 2024) :
17–21 juil. 2023

Langues :
anglais/français/portugais

Public visé : Fonctionnaires dont la principale responsabilité est l'établissement des statistiques de la dette extérieure (SDE) et/ou de la position extérieure globale.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistiques, ou justifier d'une expérience équivalente. En outre, ils doivent posséder une connaissance élémentaire des concepts relatifs aux comptes internationaux et avoir au moins une année d'expérience en matière d'établissement des SDE ou de la position extérieure globale.

Description du cours : Ce cours, assuré par le département des statistiques, vise à permettre aux participants de maîtriser les normes internationales d'établissement des SDE, qui figurent dans le guide de 2013 intitulé « Statistiques de la dette extérieure : Guide pour les statisticiens et les utilisateurs » (Guide SDE). Il propose aussi des conseils pratiques sur les sources de données, les techniques d'établissement des SDE et l'analyse des données, en tenant compte de l'évolution des marchés financiers internationaux. Il comporte une série d'exposés, des exercices pratiques et des études de cas abordant les thèmes suivants : l'évolution récente des marchés financiers internationaux (processus de désintermédiation, abandon des outils traditionnels d'investissement international, etc.) et ses répercussions sur l'établissement des SDE ; la mise en œuvre du Guide SDE de 2013 et la manière d'assurer la cohérence et la comparabilité entre les SDE et d'autres statistiques macroéconomiques, notamment celles de la balance des paiements, de la position extérieure globale, des finances publiques et de la comptabilité nationale ; les systèmes de gestion de la dette et les conseils pratiques sur l'établissement des SDE à l'intention des secteurs public et privé ; la validation des données et l'évaluation de la qualité des SDE à l'aide du Cadre d'évaluation de la qualité des données du FMI pour les SDE ; ainsi que la diffusion des données et les exigences de la base de statistiques trimestrielles de la dette extérieure de la Banque mondiale (STDE).

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants devraient pouvoir : i) décrire les événements récents qui influent sur les SDE ; ii) appliquer le cadre conceptuel de l'établissement des SDE en suivant le Guide SDE de 2013 ; iii) recenser les lacunes de données et élaborer une stratégie en vue d'améliorer l'établissement des SDE ; iv) décrire les liens entre les SDE et d'autres ensembles de données macroéconomiques ; et v) décrire les usages des SDE aux fins de l'analyse.

Cadres budgétaires

Dispensé (exercice 2023) :
13–24 juin 2022
(anglais/français/portugais)

Prévu (exercice 2024) :
4–15 sept. 2023

Langues :
anglais/français/portugais

Public visé : Fonctionnaires de niveau débutant à intermédiaire des ministères de l'Économie, du Plan ou des Finances, du Trésor, des banques centrales, des organismes budgétaires indépendants et d'autres organismes chargés de l'analyse, de la conception, de la conduite et de l'évaluation de la politique budgétaire.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en finances, ou justifier d'une expérience professionnelle équivalente. Ils doivent en outre disposer d'une bonne connaissance de l'analyse quantitative et maîtriser les outils informatiques d'analyse des données. Il est fortement recommandé aux candidats d'avoir suivi les cours « Programmation et politiques financières » (FPP) et « Analyse des politiques budgétaires » (FPA) avant de s'inscrire à ce cours. De nombreux ateliers exigeant l'utilisation de tableurs Microsoft Excel, il est essentiel d'avoir une connaissance de cet outil.

Description du cours : Ce cours, animé par l'Institut pour le développement des capacités, commence par passer en revue le rôle de l'État et les objectifs de la politique budgétaire, revient sur les outils et méthodologies macrobudgétaires essentiels, et définit le cadre budgétaire d'un pays comme l'ensemble d'institutions chargées de l'élaboration et de la conduite de la politique budgétaire. Le cours souligne combien il est important de disposer de données de qualité et d'assurer la transparence et la responsabilité, de sorte que les autorités rendent compte de la réalisation de leurs objectifs budgétaires à moyen et à long terme. Il se termine par les exposés thématiques des participants.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants devraient pouvoir : i) décrire les institutions récemment créées en vue d'améliorer l'efficacité de la politique budgétaire ; ii) évaluer de manière critique la qualité des données utilisées pour l'élaboration de la politique budgétaire ; iii) définir des règles budgétaires afin de répondre aux problèmes particuliers des pays ; iv) utiliser un outil de suivi des résultats budgétaires obtenus au cours de l'exercice ; et v) contribuer à établir un budget à moyen terme (en vue d'un rééquilibrage ou d'une relance) tout en limitant les risques de récession et en assurant la viabilité des finances publiques.

Aspects macroéconomiques des pandémies dans les pays à faible revenu et les pays émergents

Dispensé (exercice 2023) :
27 juin–5 juil. 2022
(anglais/français/portugais)

Pas de cours prévu durant l'exercice 2024

Public visé : Fonctionnaires des ministères des Finances, de l'Économie ou du Plan, ou des banques centrales qui conseillent sur la mise en œuvre des politiques macroéconomiques et financières, ou aident à les mettre en œuvre.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques, ou justifier d'une expérience équivalente, avoir une bonne connaissance de l'analyse quantitative et être familiarisés avec Microsoft Excel et les applications connexes. Il est également souhaitable de maîtriser le logiciel MATLAB. Il est fortement recommandé aux candidats d'avoir suivi en intégralité les cours « Programmation et politiques financières » et « Diagnostics macroéconomiques », ainsi que les cours sur le modèle dynamique d'équilibre général stochastique (DSGE), sur la politique monétaire ou sur l'analyse et la prévision de la politique monétaire.

Description du cours : Ce cours portera sur les modèles épidémiologiques de base et les modèles macroéconomiques des épidémies. Il abordera le rôle du dépistage et de la mise en quarantaine, les effets des interventions non pharmaceutiques (par exemple, la distanciation physique), ainsi que les politiques budgétaires et monétaires mises en œuvre durant les pandémies. Des ateliers pratiques présenteront des outils quantitatifs et des applications sur les épidémies, la politique budgétaire et la politique monétaire.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants devraient pouvoir : i) utiliser des outils et des modèles quantitatifs pour évaluer les effets des pandémies sur la macroéconomie ; et ii) analyser l'efficacité des politiques pour riposter aux pandémies.

Programmation et politiques financières

Dispensé (exercice 2023) :
4–15 juil. 2022
(anglais/français/portugais)

Prévu (exercice 2024) :
15–26 mai 2023

Langues :
anglais/français/portugais

Public visé : Fonctionnaires des ministères des Finances, de l'Économie ou du Plan, ou des banques centrales qui conseillent sur la mise en œuvre des politiques macroéconomiques et financières, ou aident à les mettre en œuvre.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques, ou justifier d'une expérience équivalente, et maîtriser l'utilisation des tableurs. Il est fortement recommandé aux candidats d'avoir suivi les cours en ligne sur la programmation et les politiques financières (PPF.1x et PPF.2x) avant de s'inscrire à ce cours. Les conditions à remplir peuvent cependant varier selon la version régionale du cours PPF proposé.

Description du cours : Ce cours, animé par l'Institut pour le développement des capacités, montre comment diagnostiquer les déséquilibres macroéconomiques et y remédier à l'aide d'un arsenal de mesures d'ajustement coordonnées. Il traite des principales caractéristiques des quatre grands secteurs macroéconomiques (réel, budgétaire, extérieur et monétaire) et des liens qui existent entre eux, en mettant en évidence les relations en matière de comptabilité et de comportement, à l'aide de données tirées d'une étude de cas nationale.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants devraient pouvoir : i) analyser l'évolution économique et financière dans un pays de la région à l'aide de données rétrospectives et de travaux pratiques sur Microsoft Excel ; ii) établir des projections économiques cohérentes sur un an en supposant que les politiques menées ne changent pas ; iii) déterminer les facteurs de vulnérabilité économique et les risques suivant un scénario de référence, et définir les mesures à prendre pour y faire face ; iv) élaborer un scénario d'adaptation en tenant compte de ces mesures et de leurs répercussions macroéconomiques ; et v) définir d'autres objectifs et mesures au-delà de l'horizon d'un an qui pourront être intégrés dans un cadre à moyen terme.

Statistiques de comptabilité nationale

Dispensé (exercice 2023) :
11–22 juil. 2022
(anglais)

Prévu (exercice 2024) :
22 janv.–2 févr. 2024

Langues :
anglais/français/portugais

Public visé : Statisticiens chargés de l'établissement des statistiques de comptabilité nationale au sein des organismes publics responsables de l'établissement des statistiques des comptes nationaux.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistiques, ou justifier d'une expérience équivalente.

Description du cours : Dispensé par le département des statistiques du FMI, ce cours couvre les aspects théoriques et pratiques de l'établissement des statistiques de comptabilité nationale en s'appuyant sur le cadre conceptuel du Système de comptabilité nationale de 2008 (SCN 2008). Il inclut des séances sur les questions de méthodologie et d'établissement du SCN 2008 et des ateliers qui prévoient des travaux pratiques d'établissement des comptes. L'objectif principal de ce cours est d'apprendre aux participants à établir le produit intérieur brut annuel à la fois aux prix courants et en termes de volume, en suivant l'approche de la production et des dépenses, en vue d'améliorer l'élaboration de la politique économique et la surveillance. Le cours débute par un aperçu du système de comptabilité nationale et présente la séquence des comptes pour les transactions et autres flux ainsi que pour les bilans dans le cadre du SCN 2008. Il aborde les principaux concepts relatifs aux transactions et autres flux économiques, aux stocks, aux unités institutionnelles, aux classifications et aux principaux agrégats macroéconomiques mesurés par le système. Les principaux exposés et ateliers comprennent : i) des séances sur le compte de production, couvrant la définition et les mesures de production, la consommation intermédiaire et la valeur ajoutée, les questions de valorisation et le traitement de secteurs particuliers ; ii) des données sources et les problématiques liées à l'établissement du PIB en suivant les approches production et dépenses ; iii) des déflateurs et le calcul des mesures de PIB en volume ; et iv) des questions particulières liées aux opérations en biens et services, y compris la structure de ressources et d'emplois, l'ajustement de la valeur des stocks, la consommation de capital fixe, l'économie invisible et informelle, les chaînes d'approvisionnement mondiales et l'économie numérique. Ce cours a également pour ambition de permettre aux participants de faire part de leur expérience dans leur pays.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants devraient pouvoir : i) comprendre les principaux concepts et définitions du SCN 2008 ; ii) décrire la compilation du PIB en suivant les approches production, dépenses et revenu ; iii) traiter de l'importance des mesures de prix et de volume dans les comptes nationaux ; et iv) expliquer la valeur de statistiques de comptabilité nationale de qualité aux responsables politiques et aux décideurs.

Diagnostiques macroéconomiques

Dispensé (exercice 2023) :
25 juil.–5 août 2022
(anglais/français/portugais)

Prévu (exercice 2024) :
3–14 juil. 2023

Langues :
anglais/français/portugais

Public visé : Fonctionnaires de niveau intermédiaire à supérieur des banques centrales et des ministères des Finances ou de l'Économie qui interviennent directement dans les diagnostics sur la situation macroéconomique et dans l'élaboration de projections.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques ou justifier d'une expérience équivalente. Il est fortement recommandé aux candidats d'avoir suivi en intégralité le cours en ligne « Programmation et politiques financières, première partie : analyse des comptes macroéconomiques » (FPP.1x) ou « Diagnostiques macroéconomiques » (MDSx).

Description du cours : Ce cours, animé par l'Institut pour le développement des capacités, vise à renforcer l'aptitude des participants à évaluer la situation macroéconomique d'un pays de manière exhaustive, notamment l'état de l'économie ; l'orientation de la politique budgétaire et monétaire ; la stabilité financière ; les désalignements du taux de change ; les vulnérabilités dans les différents secteurs ; et enfin, les perspectives à moyen terme, en particulier la viabilité de la dette publique et de la dette extérieure. Le cours met l'accent sur les outils pratiques à utiliser dans l'analyse macroéconomique courante. Pour illustrer l'application de ces outils et montrer comment ils peuvent contribuer au processus d'élaboration des politiques, il s'appuie sur des études de cas pertinents pour la région où il est dispensé.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants devraient pouvoir : i) analyser la production potentielle, calculer les écarts de production et faire un diagnostic des perspectives économiques ; ii) évaluer l'orientation de la politique budgétaire, monétaire, financière et de change en vigueur ; iii) évaluer les liens macrofinanciers, notamment en analysant les indicateurs de solidité du secteur financier ; iv) évaluer les perspectives économiques à moyen terme, en particulier la viabilité de la dette publique et de la dette extérieure ; v) mettre en évidence d'éventuels risques extérieurs et intérieurs, ou facteur de vulnérabilité pour la croissance économique ; et vi) définir des mesures pour y remédier.

Prévision et analyse macroéconomiques

Dispensé (exercice 2023) :
5–16 sept. 2022
(anglais/français/portugais)

Prévu (exercice 2024) :
25 mars–5 avril 2024

Langues :
anglais/français/portugais

Public visé : Fonctionnaires chargés d'élaborer des prévisions et des modèles macroéconométriques aux fins de l'analyse, de la conception et de la mise en œuvre de la politique macroéconomique.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques ou justifier d'une expérience équivalente, et posséder des connaissances en économétrie. Ils doivent aussi être familiarisés avec l'utilisation du logiciel d'économétrie EViews pour des applications économétriques. Il est fortement recommandé aux candidats d'avoir suivi intégralement le cours en ligne « Prévision macroéconométrique » (MFx).

Description du cours : Ce cours, animé par l'Institut pour le développement des capacités, vise à inculquer aux fonctionnaires des notions fondamentales solides de l'estimation des modèles macroéconométriques et de leur application dans les prévisions et les analyses des banques centrales, des ministères et des instituts publics de recherche. Les participants travaillent en groupe pour réaliser des exercices pratiques d'estimation et de prévision.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants devraient pouvoir : i) déterminer les fondements d'un certain nombre de spécifications de modèles ; ii) utiliser EViews pour appliquer des techniques de modélisation à des données nationales et reproduire les résultats d'une série de publications importantes ; iii) appliquer les techniques apprises à des études de cas nationales menées dans leur région afin de réaliser des prévisions et des analyses sur un aspect de la politique économique ; et iv) appliquer les outils appropriés du logiciel EViews à leurs travaux ou recherches ou à ceux menés par d'autres pays.

Cadre de viabilité de la dette pour les pays à faible revenu

Dispensé (exercice 2023) :
26–30 sept. 2022
(français)

Prévu (exercice 2024) :
11–15 sept. 2023

Langues :
anglais/français/portugais

Public visé : Tous les fonctionnaires nationaux sont invités à s'inscrire. Ce cours s'adresse particulièrement aux agents des ministères des Finances, des organismes chargés de la dette, des banques centrales ou d'autres organismes publics qui jouent un rôle de consultation sur les politiques macroéconomiques et de la dette ou qui sont chargés de leur exécution.

Qualifications requises : Une connaissance rudimentaire des sciences économiques serait utile. Il est essentiel d'avoir une connaissance de base de Microsoft Excel et de disposer d'un ordinateur équipé du navigateur Google Chrome et d'une connexion Internet fiable.

Description du cours : Ce cours en ligne animé conjointement par l'Institut pour le développement des capacités et le département de la stratégie, des politiques et des examens, en collaboration avec la Banque mondiale, offre un aperçu du cadre de viabilité de la dette pour les pays à faible revenu (CVD PFR), qui a été mis au point par la Banque mondiale et le FMI pour aider les pays à faible revenu à atteindre leurs objectifs de développement tout en limitant le risque de surendettement. Ce cours d'un seul module permettra aux participants de se familiariser avec le CVD PFR, et ainsi d'interpréter ses résultats lorsqu'ils figurent dans les rapports de la Banque mondiale et du FMI. Le cours présente les différentes étapes du recours au CVD PFR. Premièrement, nous examinons les données requises et les « outils de réalisme » permettant d'évaluer la plausibilité des prévisions macroéconomiques. Ensuite, le cours aborde la manière dont le CVD PFR calcule la capacité d'endettement d'un pays, qui est utilisée pour déterminer les seuils des indicateurs de la charge de la dette. Lorsqu'un indicateur de la charge de la dette dépasse son seuil, que ce soit dans le scénario de référence ou dans celui du test de résistance, il y a risque de surendettement. Pour finir, le cours examine la manière dont plusieurs éléments d'appréciation peuvent être utilisés pour aboutir à une note finale en matière de risque.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants devraient pouvoir : i) déterminer les données nécessaires pour utiliser le modèle CVD PFR ; ii) définir les différentes étapes de la notation du risque des pays à faible revenu ; iii) comprendre les outils de réalisme du CVD PFR ; iv) interpréter les scénarios de tests de résistance du CVD PFR ; v) comprendre comment le CVD PFR calcule les seuils des indicateurs de la charge de la dette ; vi) comprendre les notes de risque issues du CVD PFR ; et vii) interpréter les résultats de l'analyse de viabilité de la dette pour les pays à faible revenu, tels que présentés dans les rapports de la Banque mondiale et du FMI.

Politiques relatives au secteur financier

Dispensé (exercice 2023) :

3–7 oct. 2022

(anglais/portugais)

10–14 oct. 2022

(anglais/français)

Prévu (exercice 2024) :

9–20 oct. 2023

Langues :

anglais/français/portugais

Public visé : Fonctionnaires de niveau débutant à supérieur participant à la définition des politiques du secteur financier, en particulier les agents des banques centrales, des organismes de réglementation financière et de tout organisme chargé de la surveillance micro ou macroprudentielle.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques ou en finances, ou justifier d'une expérience professionnelle équivalente, posséder des connaissances de base en économétrie et être capables d'interpréter les résultats économétriques. Il est fortement recommandé aux participants d'avoir préalablement suivi le cours en ligne sur l'analyse des marchés financiers (AMFx) et d'avoir une connaissance pratique d'Excel. Il est aussi préférable qu'ils aient suivi le cours sur la surveillance du secteur financier (FSS), car il est important de comprendre et d'évaluer les risques sous-jacents du secteur financier pour élaborer des mesures d'atténuation.

Description du cours : Ce cours, animé par l'Institut pour le développement des capacités, commence par un tour d'horizon des modalités de transmission des risques au sein des secteurs financier et réel, et entre eux. Les participants étudient ensuite l'élaboration et les conséquences des politiques relatives au secteur financier qui visent à atténuer les facteurs de vulnérabilité, en commençant par la logique qui sous-tend les politiques micro et macroprudentielles. Les phénomènes d'interaction entre les politiques macroéconomiques et les politiques prudentielles sont aussi abordés. Bien que ce cours traite particulièrement des stratégies préventives, il porte aussi sur les politiques visant à faire face aux situations de grande difficulté. Il alterne exposés, études de cas et ateliers pratiques, qui permettent aux participants d'expérimenter diverses stratégies afin d'en évaluer les résultats, voulus ou non, et d'en débattre. Les personnes essentiellement intéressées par l'évaluation des risques se reporteront au cours sur la surveillance du secteur financier, dont l'évaluation des risques est le thème central.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants devraient pouvoir : i) déterminer les canaux de transmission des chocs entre le secteur financier et l'économie réelle, ainsi qu'au sein des systèmes financiers et entre eux ; ii) analyser les politiques micro et macroprudentielles appropriées, leurs interactions probables avec d'autres politiques et les conséquences fortuites éventuelles ; iii) recommander les outils macroprudentiels à même de prévenir et d'atténuer les risques systémiques et identifier certaines difficultés vraisemblables de mise en œuvre ; et iv) évaluer l'efficacité des politiques micro et macroprudentielles.

Problèmes économiques posés par l'intégration régionale

Dispensé (exercice 2023) :

31 oct.–11 nov. 2022

(anglais/français/portugais)

Prévu (exercice 2024) :

9–20 oct. 2023

Langues :

anglais/français/portugais

Public visé : Fonctionnaires de niveau intermédiaire à supérieur des banques centrales, des ministères des Finances, et d'autres ministères et organismes intéressés des pays signataires d'accords d'intégration régionale ou des pays qui envisagent ou prévoient la mise en place d'accords de ce type. Les fonctionnaires d'organisations régionales (intergouvernementales ou supranationales) sont également invités à participer.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques, ou justifier d'une expérience équivalente, et maîtriser l'utilisation des tableurs.

Description du cours : Le principal objectif de ce cours, animé par l'Institut pour le développement des capacités, est d'approfondir la compréhension à l'égard des différents aspects de l'intégration économique, monétaire et financière. Partant d'éléments théoriques et d'études de cas tirées de l'expérience de différentes régions, il porte sur les conditions de l'intégration économique et monétaire ; l'intégration commerciale, financière et monétaire ; les coûts et avantages du processus d'intégration ; et les aspects de l'intégration liés à l'économie politique. Les ateliers visent à approfondir les connaissances relatives à certains aspects pouvant découler de l'intégration économique et monétaire. Les participants utilisent les études de cas basées sur des données nationales pour effectuer des évaluations et sont tenus de présenter leurs conclusions lors de brefs exposés.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants devraient pouvoir : i) analyser les différents types d'intégration et de coopération régionales, ainsi que la dynamique du processus d'intégration ; ii) analyser les coûts et avantages de divers modèles d'intégration pour leur pays ; iii) mesurer la convergence de diverses variables macroéconomiques au cours de la période précédant une intégration plus poussée, ainsi que la convergence ultérieure ; et iv) synthétiser les arguments économiques et politiques de l'intégration pouvant concerner leur propre pays.

Atelier sur les données de plateformes ouvertes dans les pays africains

Dispensé (exercice 2023) :
31 oct.–4 nov. 2022
(français)

**Pas de cours prévu durant
l'exercice 2024**

Public visé : Ce cours est destiné aux fonctionnaires de niveau intermédiaire à supérieur travaillant au sein d'un institut national de la statistique, d'une banque centrale ou d'un ministère des Finances qui sont ou seront responsables de la maintenance d'une plateforme de données ouverte (« administrateurs PDO »). Ces personnes évoluent généralement dans un service chargé de l'informatique ou des bases de données, de la diffusion des données ou de la production de données statistiques.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en informatique, en sciences économiques ou en statistiques, ou justifier d'une expérience équivalente.

Description du cours : Ce cours sera dispensé par le département des statistiques du FMI et de la Banque africaine de développement et proposera des modules avancés de maintenance et de mise à jour des données d'une PDO. Les PDO sont des outils de diffusion de données sur le nuage utilisés pour présenter les informations nationales sur une page nationale récapitulative des données. Ces plateformes constituent un rouage à part entière de la participation des pays au système général de diffusion des données amélioré (SGDD-a) du FMI. Le cours i) montrera comment une PDO s'intègre dans la stratégie de diffusion des données des pays participants au système général amélioré de diffusion des données en leur permettant d'utiliser les dernières techniques de diffusion des données, comme les normes SDMX (échange de données statistiques et de métadonnées) ; ii) examinera les étapes nécessaires à la création d'un ensemble de données pour PDO, ainsi que les options pour les mettre à jour et les visualiser (tableaux et graphiques interactifs) ; iii) couvrira la gestion de la page nationale récapitulative des données via une plateforme ouverte et les manières d'utiliser les PDO pour automatiser la transmission des données au FMI et à d'autres organisations internationales ; et iv) abordera tous les aspects liés à la gestion des PDO, notamment l'administration des différentes plateformes d'un pays et la gestion des comptes utilisateurs et des droits d'accès aux données.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants devraient pouvoir : i) créer un ensemble de données pour PDO et les partager avec d'autres utilisateurs de PDO ; ii) créer des aperçus interactifs pour présenter les données de PDO ; iii) créer et mettre à jour une page nationale récapitulative des données qui contient des liens vers tous les ensembles de données et aperçus des PDO d'un pays ; iv) gérer les droits d'accès des différents contributeurs à la plateforme ; et v) utiliser les PDO pour communiquer les ensembles de données au FMI et à d'autres organismes internationaux.

Politique monétaire

Dispensé (exercice 2023) :
7–18 nov. 2022
(anglais/français/portugais)

Prévu (exercice 2024) :
31 juil.–11 août 2023

Langues :
anglais/français/portugais

Public visé : Fonctionnaires de niveau débutant à intermédiaire de pays émergents et de pays à faible revenu souhaitant comprendre et analyser la conduite de la politique monétaire et ses relations avec le reste de l'économie.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques, ou justifier d'une expérience équivalente, et être familiarisés avec Microsoft Excel et les applications Excel. Ce cours offre une perspective générale. Il est fortement recommandé aux candidats d'avoir préalablement suivi quelques cours généraux de macroéconomie, tels que « Programmation et politiques financières » (FPP) ou « Diagnostics macroéconomiques » (MDS/MDSx) (en présentiel ou en ligne).

Description du cours : Ce cours, proposé par l'Institut pour le développement des capacités, fait un tour d'horizon complet des régimes de politique monétaire, des mécanismes de transmission de la politique monétaire et du rôle de la politique monétaire dans la stabilisation macroéconomique. Il crée un trait d'union entre la théorie, les données empiriques et l'expérience opérationnelle en illustrant les problèmes d'optimisation et les compromis inhérents aux décisions de politique monétaire. Les connaissances sont acquises à l'aide d'exposés qui initient aux concepts fondamentaux, puis dans des ateliers pratiques. Les études de cas servent à consolider les connaissances des participants et les aident à comparer et évaluer divers cas.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants devraient pouvoir : i) analyser comment les décisions de politique monétaire sont prises suivant les différents régimes pour stabiliser les prix ; ii) déterminer comment ces décisions se transmettent à l'économie réelle ; et iii) évaluer comment l'économie et la politique monétaire réagissent aux chocs macroéconomiques dans différents cadres de politique monétaire, et présenter les résultats à leurs pairs. Les agents des banques centrales devraient aussi pouvoir élaborer un cadre de politique monétaire robuste et proposer des mesures adaptées au cadre choisi.

Analyse des politiques monétaires et budgétaires à l'aide des modèles DSGE

Dispensé (exercice 2023) :
14–25 nov. 2022
(anglais/français/portugais)

Pas de cours prévu durant l'exercice 2024

Public visé : Fonctionnaires de niveau intermédiaire à supérieur utilisant les modèles dynamiques d'équilibre général stochastique (DSGE) dans l'analyse macroéconomique des questions de politique monétaire et budgétaire.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques, ou justifier d'une expérience équivalente, et avoir des connaissances solides de l'analyse quantitative ainsi que des notions de base des logiciels MATLAB/Octave et Dynare/Iris. Il est fortement recommandé aux candidats d'avoir suivi intégralement le cours en ligne « Prévision macroéconométrique » (MFx).

Description du cours : Ce cours, animé par l'Institut pour le développement des capacités, est centré sur l'élaboration, l'utilisation et l'interprétation des modèles DSGE. Il initie les participants aux techniques et modèles couramment utilisés par les décideurs pour analyser les questions monétaires et budgétaires. Pour illustrer l'application de ces modèles et montrer comment ils peuvent contribuer au processus d'élaboration des politiques, un grand nombre d'exposés sont consacrés à leur élaboration et aux questions de mise en œuvre, en s'appuyant sur des études de cas pertinentes pour la région. Le cours permet d'analyser les avantages et les limites des modèles lorsqu'ils sont utilisés pour analyser les politiques et donner des conseils.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants devraient pouvoir : i) décrire les modèles et les techniques (calculs et estimations) utilisés par les décideurs pour analyser les questions monétaires, budgétaires et structurelles ; ii) construire un modèle DSGE de base à partir des principes fondamentaux à l'aide de données sur une étude de cas d'un pays de la région ; iii) compléter ou modifier la structure du modèle pour répondre à une question de politique économique ; iv) appliquer les modèles DSGE élaborés dans le cours à diverses questions de politique économique et interpréter leurs résultats ; v) recenser les avantages et les limites des modèles lorsqu'ils servent à analyser les politiques et à donner des conseils ; et vi) commencer à construire un modèle à partir des données provenant de leur pays.

Aspects macroéconomiques du changement climatique

Dispensé (exercice 2023) :
28 nov.–9 déc. 2022
(anglais/français/portugais)

Prévu (exercice 2024) :
24 juil.–4 août 2023

Langues :
anglais/français/portugais

Public visé : Fonctionnaires des ministères des Finances, de l'Économie ou du Plan, ou des banques centrales qui conseillent sur la mise en œuvre des politiques macroéconomiques et financières, ou aident à les mettre en œuvre.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques, ou justifier d'une expérience équivalente, avoir une bonne connaissance de l'analyse quantitative et être familiarisés avec Microsoft Excel et les applications connexes. Il est fortement recommandé aux candidats d'avoir suivi en intégralité les cours « Programmation et politiques financières » (PPF) et « Diagnostics macroéconomiques » (MDS).

Description du cours : Ce cours fournira aux participants des modèles et des outils analytiques en usage ou développés au FMI pour étudier les effets du changement climatique sur la macroéconomie et évaluer les politiques économiques pour y faire face. Il vise à renforcer les capacités des fonctionnaires d'Afrique subsaharienne à évaluer : i) les effets du changement climatique sur la macroéconomie ; et ii) l'efficacité des politiques d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants devraient pouvoir : i) maîtriser l'utilisation des modèles et des outils pour évaluer les effets du changement climatique sur la macroéconomie ; et ii) examiner et évaluer différentes politiques d'adaptation et d'atténuation.

Examens par les pairs de la situation économique dans la SADC

Dispensé (exercice 2023) :
14–18 nov. 2022
(anglais/français/portugais)

Prévu (exercice 2024) :
16–20 oct. 2023

Langues :
anglais/français/portugais

Public visé : Hauts fonctionnaires qui effectueront des examens entre pairs de la politique économique menée par d'autres pays de la Communauté du développement de l'Afrique australe (SADC) et principaux homologues du pays faisant l'objet de l'examen.

Description et objectifs du cours : L'atelier s'inscrit dans le cadre du suivi et du contrôle par les pairs prévus dans le programme de convergence macroéconomique de la SADC. Il est le fruit d'une collaboration entre le bureau du représentant résident du FMI, la Banque de réserve d'Afrique du Sud et le secrétariat de la SADC. Son objectif est de réfléchir à la méthode de surveillance employée par les services du FMI au cours des réunions d'examen, en mettant l'accent sur un sujet particulier chaque année. Les participants se familiarisent avec les principaux outils et cadres analytiques utilisés par les économistes du FMI dans le cadre de leurs activités de surveillance.

Statistiques monétaires et financières — cours avancé

Dispensé (exercice 2023) :
5–16 déc. 2022
(français)
13–17 févr. 2023
(anglais/portugais)

Prévu (exercice 2024) :
8–19 avril 2024

Langues :
anglais/français/portugais

Public visé : Fonctionnaires chargés de l'établissement des statistiques monétaires.

Qualifications requises : Les participants doivent travailler dans une banque centrale ou un organisme de réglementation financière et se consacrer à des questions liées aux bilans des institutions financières, telles que les banques centrales, les banques commerciales ou d'autres institutions de dépôt, les fonds de pension, les compagnies d'assurance, les fonds d'investissement ou d'autres intermédiaires financiers. Ils doivent idéalement être titulaires d'un diplôme en économie ou en statistique, ou avoir une expérience équivalente.

Description du cours : Le cours traite des principes de sectorisation économique, des caractéristiques et de la classification des instruments financiers, ainsi que de questions d'évaluation et d'autres pratiques comptables concernant l'établissement des comptes analytiques du secteur des institutions de dépôt, y compris la banque centrale. Les participants se familiarisent en outre avec les caractéristiques constitutives des institutions de dépôt, notamment leur rôle comme émettrices de monnaie, et avec les grands principes de l'analyse des agrégats monétaires et des agrégats de crédit. Le cours prend la forme d'exposés, d'ateliers et d'études de cas qui permettent aux participants de se familiariser avec les aspects pratiques de l'établissement des statistiques monétaires et financières, en particulier avec l'utilisation des états financiers pour établir les données de la série actualisée de formulaires standard de déclaration des données (1SR et 2SR) et avec l'élaboration d'une enquête sur les institutions de dépôt.

Objectifs du cours : Ce cours de 12 heures animé sur quatre jours par le département des statistiques du FMI vise à aider les fonctionnaires à établir des statistiques monétaires et financières conformément aux meilleures pratiques internationales. Il s'appuie sur le Manuel de statistiques monétaires et financières et le Guide d'établissement des statistiques monétaires et financières, qui approfondissent les définitions, classifications et principes d'évaluation servant à l'analyse macroéconomique à caractère monétaire et financier dans le cadre du SCN 2008.

Développement financier et inclusion financière

Dispensé (exercice 2023) :
9–27 janv. 2023
(anglais /français)

Prévu (exercice 2024) :
19 févr.–1^{er} mars 2024

Langues :
anglais/français/portugais

Public visé : Fonctionnaires de rang intermédiaire à supérieur des banques centrales ou des organismes publics chargés de la réglementation du secteur financier. La priorité est accordée aux candidats travaillant sur des questions directement liées au développement financier et à l'inclusion financière.

Qualifications requises : Les participants doivent avoir des notions de base des sciences économiques ou de la finance, ou justifier d'une expérience professionnelle équivalente. Des connaissances en économétrie sont utiles, mais pas obligatoires. Il est fortement recommandé aux candidats d'avoir suivi le cours en ligne « Développement financier et inclusion financière » (FDfix).

Description du cours : Ce cours proposé par l'Institut pour le développement des capacités explique la pertinence macroéconomique, de l'inclusion et du développement financiers. Il commence par donner une analyse qui définit le rôle de la finance dans l'économie, et passe en revue les publications théoriques et empiriques examinant l'effet de la finance sur les résultats macroéconomiques et la croissance. Il traite également des politiques visant à encourager le développement financier (politiques favorables au marché) et à en limiter les effets potentiellement déstabilisants (politiques visant à mettre en valeur le marché). Il présente l'inclusion financière comme partie intégrante du développement financier, point de vue qui n'a reçu que récemment toute l'attention qu'il mérite, les débats ayant porté pendant de nombreuses années sur le concept et les indicateurs de profondeur financière. Ce cours examine les indicateurs actuellement utilisés pour mesurer l'inclusion financière, l'effet macroéconomique particulier de l'inclusion financière et les principales stratégies généralement adoptées.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants devraient pouvoir : i) mesurer le degré de développement financier et d'inclusion financière d'un ou de plusieurs pays à l'aide d'une vaste gamme d'indicateurs standard ; ii) déterminer les lacunes des divers indicateurs et reconnaître la nécessité éventuelle de recueillir des données microéconomiques plus détaillées ; iii) utiliser un modèle analytique simple pour prévoir les résultats probables de différentes politiques d'inclusion financière ; iv) évaluer les actions et les stratégies possibles de développement financier et d'inclusion financière d'un point de vue macroéconomique en recherchant les compromis potentiels et les obstacles éventuels ; et v) élaborer une stratégie visant à encourager le développement financier d'un pays, en tenant compte des conditions de départ et des liens entre le secteur financier et la macroéconomie.

Éléments fondamentaux du contrôle bancaire

Dispensé (exercice 2023) :
9–20 janv. 2023
(anglais/français/portugais)

Prévu (exercice 2024) :
11–22 mars 2024

Langues :
anglais/français/portugais

Public visé : Responsables du contrôle bancaire.

Qualifications requises : Les participants doivent être au fait des procédures fondamentales de réglementation et de contrôle bancaires.

Description du cours : Ce cours, animé par le département des marchés monétaires et de capitaux, offre une vision d'ensemble des questions conceptuelles et opérationnelles liées à la réglementation et au contrôle bancaires. Il couvre les éléments du contrôle micro et macroprudentiel, notamment les principes fondamentaux de Bâle, l'évolution de la réglementation bancaire, les exigences de liquidité et les tests de résistance. Il donne aussi l'occasion d'effectuer des exercices sur des applications concrètes et des méthodes couramment utilisées par les autorités de contrôle et d'en débattre. Des exercices de simulation des programmes de contrôle et des analyses alternent avec des exposés. On attend des participants qu'ils donnent leur point de vue et partagent leurs expériences sur les différents thèmes abordés durant le cours.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants devraient pouvoir : i) connaître et expliquer les principales composantes du cadre réglementaire prudentiel ; ii) décrire les méthodes et les outils de contrôle efficaces ; et iii) tirer des enseignements des menaces à la stabilité financière survenues par le passé afin d'éviter qu'elles se reproduisent.

Viabilité et restructuration de la dette

Dispensé (exercice 2023) :
17–20 janv. 2023
(anglais/français/portugais)

Prévu (exercice 2024) :
29 janv.-2 févr. 2024

Langues :
anglais/français/portugais

Public visé : Fonctionnaires de niveau intermédiaire à supérieur des ministères des Finances, des banques centrales, des services de gestion de la dette et d'autres organismes publics intéressés.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en économie. Les candidats sont invités à installer les logiciels nécessaires avant le début du cours afin de pouvoir participer aux exercices pratiques.

Description du cours : Ce cours donne une vue d'ensemble de l'aide disponible sur le continent pour les pays africains s'engageant dans des opérations de restructuration de leur dette souveraine. Il comprend une présentation des responsables de la facilité africaine de soutien juridique de la Banque africaine de développement et des services d'assistance technique de la Banque mondiale.

Objectifs du cours : Le service de développement des capacités proposera aux autorités d'Afrique subsaharienne un aperçu des outils d'analyse de la viabilité de la dette, des pratiques en matière de gestion de la dette souveraine ainsi que des principes et dispositifs de restructuration de la dette souveraine, avec notamment les expériences passées de différents pays, et une explication du rôle et du mandat du FMI en matière de restructuration de la dette souveraine. Le cours encourage aussi l'apprentissage entre pairs.

Prévisions immédiates

Dispensé (exercice 2023) :
23–27 janv. 2023
(anglais/français/portugais)

Prévu (exercice 2024) :
8–19 avril 2024

Langues :
anglais/français/portugais

Public visé : Responsables du contrôle bancaire.

Qualifications requises : Les participants doivent être au fait des procédures fondamentales de réglementation et de contrôle bancaires.

Description du cours : Ce cours, animé par le département des marchés monétaires et de capitaux, offre une vision d'ensemble des questions conceptuelles et opérationnelles liées à la réglementation et au contrôle bancaires. Il couvre les éléments du contrôle micro et macroprudentiel, notamment les principes fondamentaux de Bâle, l'évolution de la réglementation bancaire, les exigences de liquidité et les tests de résistance. Il donne aussi l'occasion d'effectuer des exercices sur des applications concrètes et des méthodes couramment utilisées par les autorités de contrôle et d'en débattre. Des exercices de simulation des programmes de contrôle et des analyses alternent avec des exposés. On attend des participants qu'ils donnent leur point de vue et partagent leurs expériences sur les différents thèmes abordés durant le cours.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants devraient pouvoir : i) connaître et expliquer les principales composantes du cadre réglementaire prudentiel ; ii) décrire les méthodes et les outils de contrôle efficaces ; et iii) tirer des enseignements des menaces à la stabilité financière survenues par le passé afin d'éviter qu'elles se reproduisent.

Égalité femmes–hommes et macroéconomie

Dispensé (exercice 2023) :
30 janv.–3 févr. 2023
(anglais/français/portugais)

Prévu (exercice 2024) :
29 janv.–2 févr. 2024

Langues :
anglais/français/portugais

Public visé : Fonctionnaires de niveau intermédiaire à supérieur des banques centrales, des ministères des Finances et d'autres organismes publics compétents qui interviennent dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques sensibles au genre.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques, ou justifier d'une expérience équivalente, et maîtriser l'utilisation du logiciel Microsoft Excel. La priorité sera donnée aux candidatures de fonctionnaires participant actuellement à la formulation et la mise en œuvre de politiques sensibles au genre, ou à ceux possédant une expérience dans ces domaines.

Description du cours : Ce cours donne une vue d'ensemble des relations entre l'égalité des genres et les variables macroéconomiques ; souligne l'impact inégal de la pandémie de COVID-19 sur les femmes et les hommes ainsi que ses conséquences macroéconomiques ; insiste sur l'importance de remédier aux disparités entre les genres pour favoriser une reprise inclusive et viable ; et examine les politiques possibles (y compris les mesures liées aux impôts, aux dépenses publiques, à la gestion des finances publiques et aux enjeux structurels, comme l'accès aux services financiers) pour remédier aux disparités entre les genres. Le format privilégie l'apprentissage actif en combinant des discussions de groupes, des exercices à effectuer en dehors des heures de cours et des exposés de la part des participants. L'objectif est d'aider les participants à appliquer les connaissances et compétences acquises pour analyser les grands enjeux liés à l'égalité des genres dans leur pays et de formuler des programmes de réformes hiérarchisés.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants devraient pouvoir : i) comprendre les liens entre l'égalité des genres et la macroéconomie, notamment en matière de croissance, d'inclusion, de diversification et de viabilité ; ii) utiliser les principales sources de données ventilées selon le genre et les boîtes à outils pertinentes pour évaluer la progression des pays vers l'égalité des genres, en tenant compte de l'impact de la pandémie de COVID-19 et de l'incidence de l'égalité des genres sur les résultats macroéconomiques ; iii) expliquer les principales politiques et mesures de réduction des inégalités entre les genres, y compris les pratiques appropriées en matière de budgétisation sensible au genre ; iv) formuler des programmes de réforme hiérarchisés pour réduire les inégalités entre les genres dans leur pays.

Cadres et opérations de politique monétaire

Dispensé (exercice 2023) :
30 janv.–3 févr. 2023

13–17 févr. 2023
(anglais/français/portugais)

Prévu (exercice 2024) :
22 janv.–9 févr. 2024

Langues :
anglais/français/portugais

Public visé : Fonctionnaires des banques centrales qui conseillent sur la mise en œuvre des politiques macroéconomiques et financières, ou qui aident à les mettre en œuvre.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou sociales, ou justifier d'une expérience professionnelle pertinente et être familiarisés avec le logiciel Excel.

Description du cours : Ce cours sur la modernisation des cadres et des opérations de politique monétaire est présenté par des experts et des spécialistes de politiques du FMI. Il comprend des conférences sur les objectifs des politiques et le rôle des politiques monétaires et de change dans l'élaboration de la politique économique ; la formulation de la politique monétaire et d'une stratégie connexe ; le processus d'exécution de la politique monétaire, y compris les opérations du marché monétaire, les prévisions de liquidité et les cadres de gestion des liquidités ; le développement des marchés monétaire et financier ; les marchés des changes et les stratégies d'intervention ; l'analyse et la prévision de l'inflation ; et le rôle et la conception des prévisions et de l'analyse dans l'étude de l'élaboration de la politique monétaire.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants devraient pouvoir : i) expliquer les objectifs de la politique monétaire ; ii) comprendre les processus qui sous-tendent la formulation de la politique monétaire et d'une stratégie en la matière ; iii) décrire le processus d'exécution de la politique monétaire, y compris les opérations du marché monétaire, les prévisions de liquidité et les cadres de gestion des liquidités ; et iv) examiner le rôle et la conception des prévisions et de l'analyse dans l'élaboration de la politique monétaire.

Croissance inclusive

Dispensé (exercice 2023) :
6–17 févr. 2023
(anglais/français/portugais)

Prévu (exercice 2024) :
26 juin–7 juil. 2023

Langues :
anglais/français/portugais

Public visé : Fonctionnaires de niveau intermédiaire à supérieur chargés de la planification économique et stratégique, ainsi que du suivi et de l'évaluation des politiques publiques visant à réduire la pauvreté et les inégalités, et à promouvoir la création d'emplois.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou sociales, ou justifier d'une expérience équivalente.

Description du cours : Ce cours, animé par l'Institut pour le développement des capacités, vise à permettre aux participants de maîtriser les notions de croissance inclusive et à les doter de certains outils analytiques et opérationnels pour évaluer, mesurer et suivre les effets des politiques macroéconomiques sur la croissance, la pauvreté, les inégalités et la création d'emplois. Des exposés initient les participants aux concepts de base de la croissance inclusive, en insistant sur les questions de viabilité à long terme, tandis que des ateliers leur permettent d'appliquer ces concepts et de réfléchir à l'élaboration de stratégies de croissance inclusive à l'aide d'études de cas nationales.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants devraient pouvoir : i) interpréter les indicateurs de pauvreté et d'inégalités ; ii) analyser comment les politiques macroéconomiques favorisent la croissance, l'égalité et la réduction de la pauvreté ; iii) mettre en évidence les obstacles à une croissance inclusive et classer les réformes par ordre de priorité ; et iv) élaborer une stratégie de croissance inclusive pour leur propre pays.

Indicateurs de solidité financière

Dispensé (exercice 2023) :
20–24 févr. 2023
(anglais/français/portugais)

Public visé : Fonctionnaires des banques centrales et des organismes de contrôle du secteur financier qui participent à la collecte, à l'établissement et à l'analyse des indicateurs de solidité financière.

Prévu (exercice 2024) :
18–22 mars 2024

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistiques, ou justifier d'une expérience équivalente.

Langues :
anglais/français/portugais

Description du cours : Ce cours, proposé par le département des statistiques, initie les participants aux fondamentaux de l'établissement et de l'utilisation des indicateurs de solidité financière (ISF) à l'appui de l'analyse macroprudentielle. Il traite des aspects méthodologiques et techniques de l'établissement des ISF présentés dans le Guide d'établissement des indicateurs de solidité financière de 2019 (Guide ISF de 2019). Le cours comprend des exposés et des ateliers sur : les secteurs institutionnels ; les bases d'établissement et les ajustements pour les ISF ; le cadre réglementaire pour les institutions de dépôt ; les principes comptables et les états financiers sectoriels pour les ISF ; les ISF fondamentaux et supplémentaires pour les institutions de dépôt, ainsi que les autres sociétés financières et les autres secteurs ; la relation entre la surveillance du secteur financier et les ISF ; et les liens entre l'analyse macroprudentielle et les ISF. Les exposés sont complétés par des exercices pratiques, durant lesquels les participants travaillent en groupe pour résoudre des questions pratiques liées à la classification des unités institutionnelles financières, à la définition des différentes populations déclarant des ISF en fonction des bases de consolidation, au calcul des ratios de solvabilité et de liquidité des dispositifs de Bâle, à la production d'états financiers sectoriels et d'ISF pour les institutions de dépôt et à l'utilisation des ISF dans la surveillance du secteur financier. Le cours présente les formulaires à utiliser pour la transmission au FMI des données et métadonnées sur les ISF, ainsi que des recommandations sur l'accès aux données et métadonnées sur les ISF et leur utilisation à partir de la base de données du FMI.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants devraient pouvoir : i) établir des ISF suivant la méthode du Guide ISF de 2019, à l'aide de données sources issues des états financiers sectoriels et des formulaires de déclaration à l'intention des autorités de contrôle ; ii) calculer les ISF à partir de différentes bases de consolidation et interpréter les différents résultats obtenus ; iii) établir ou mettre à jour les métadonnées sur les ISF, y compris les informations concernant les principaux aspects du cadre conceptuel utilisé pour déterminer les données sources et les pratiques d'établissement des ISF ; et iv) analyser et interpréter les ISF établis pour le secteur financier ainsi que l'utilisation qui en est faite dans le contrôle du secteur financier et la politique macroprudentielle.

Évaluations des dispositifs de sauvegarde des banques centrales

Dispensé (exercice 2023) :
20–24 févr. 2023
(anglais/français/portugais)

Prévu (exercice 2024) :
19–23 févr. 2024

Langues :
anglais/français/portugais

Public visé : Fonctionnaires des banques centrales travaillant dans des organes de gouvernance ou de surveillance, ou hauts fonctionnaires des banques centrales responsables de la comptabilité, des rapports financiers, des audits, de la gestion des risques, du contrôle interne des questions juridiques ou de la gestion des réserves.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme universitaire ou postuniversitaire dans des disciplines telles que la comptabilité, la gestion, les sciences économiques, la finance ou le droit, ou avoir acquis une certification professionnelle dans le domaine de l'audit (comptables agréés ou experts-comptables, auditeurs internes ou auditeurs informatiques) ou de la finance (analystes financiers agréés).

Description du cours : Conçu pour permettre aux fonctionnaires des banques centrales de se familiariser de façon interactive avec la méthodologie d'évaluation des sauvegardes du FMI, ce cours met un accent particulier sur la gouvernance des banques centrales et souligne l'importance d'un contrôle indépendant, de la transparence et de la reddition de comptes pour améliorer les dispositifs de sauvegarde financière. Il offre également aux agents des banques centrales un espace de discussion, où ils peuvent faire part de leur expérience dans le domaine du renforcement des sauvegardes et des cadres de gouvernance ; ils peuvent également y évoquer les difficultés nouvelles auxquelles ils sont confrontés, ainsi que la manière de les surmonter. Le cours conjugue exposés et débats interactifs, ateliers et études de cas consacrés aux principaux aspects de ces évaluations, notamment les mécanismes d'audit externe et interne, l'information financière, le système de contrôles internes, la gestion des réserves internationales et la communication des données monétaires au FMI. En outre, le cours passe en revue les principaux concepts à la base de l'autonomie et de la bonne gouvernance dans les textes de loi relatifs aux banques centrales.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants devraient pouvoir : i) analyser les atouts et les faiblesses des dispositifs de sauvegarde et de gouvernance de la banque centrale de leur pays ; ii) déterminer les mesures précises pour renforcer les sauvegardes financières ; iii) utiliser les principales pratiques des banques centrales en matière de bonne gouvernance, d'autonomie, de responsabilisation et de transparence ; et iv) décrire et expliquer les exigences de la politique de sauvegarde du FMI et l'importance de la mise en œuvre des recommandations en la matière.

Monnaie numérique de banque centrale : examen approfondi

Dispensé (exercice 2023) :
21–23 févr. 2023
(anglais/français/portugais)
17–21 avr. 2023
(anglais/français/portugais)

Prévu (exercice 2024) :
26–30 juin 2023
12–16 févr. 2024

Langues :
anglais/français/portugais

Public visé : Fonctionnaires de niveau intermédiaire à supérieur travaillant auprès des services chargés des paiements, des questions juridiques, de la technologie, de la politique monétaire et de la stabilité financière à la banque centrale, ou qui occupent des postes aux responsabilités similaires.

Qualifications requises : Les participants doivent avoir de l'expérience dans le secteur des opérations ou de la surveillance dans un ou plusieurs des domaines suivants : paiements, législation, technologie, politique monétaire et stabilité financière.

Description du cours : Ce cours, animé par le département des marchés monétaires et des capitaux du FMI, vise à fournir un cadre pour évaluer les avantages et les inconvénients liés à l'émission de monnaies numériques par les banques centrales ainsi que les différentes possibilités qui existent pour la création de ce type de monnaie. Il se concentre sur les processus de prise de décision et de gestion de projets de haut niveau dans le domaine des monnaies numériques de banque centrale. Le cours se veut interactif en alliant exposés, études de cas/simulations et débats. Les exposés portent principalement sur le processus de prise de décision concernant les monnaies numériques de banque centrale, laquelle doit être envisagée comme un processus dynamique et itératif s'accompagnant de nombreuses boucles de rétroaction pour évaluer progressivement la pertinence d'une monnaie numérique de banque centrale. Les exercices d'autoévaluation sont basés sur des procédures systématiques et couvrent les différentes utilisations, les points épineux, les exigences, les solutions, la faisabilité, la validation de principe et les mises à l'essai. Après avoir acquis les bases du processus de prise de décision, les participants mettent leurs connaissances en pratique dans un pays hypothétique pour bien cerner le problème à résoudre et examiner l'ensemble des solutions possibles. Les participants analysent ensuite les résultats obtenus lors d'exposés de groupe et de séances de restitution. (Note : Le cours peut faire l'objet de modifications ultérieures pour tenir compte des spécificités de l'enseignement à distance.)

Objectifs du cours : Examiner la possibilité d'émettre une monnaie numérique de banque centrale de détail et, le cas échéant, intégrer des caractéristiques qui soutiennent les objectifs stratégiques des pouvoirs publics et qui garantissent un système de paiement efficace, résilient et compétitif.

Évolution du marché de la fintech et implications stratégiques

Dispensé (exercice 2023) :
27 févr.–3 mars 2023
(anglais/français/portugais)

Prévu (exercice 2024) :
4–8 déc. 2023

Langues :
anglais/français/portugais

Public visé : Fonctionnaires de rang intermédiaire à supérieur des banques centrales ou des organismes publics chargés de la réglementation du secteur financier. La priorité est accordée aux candidats travaillant sur des questions directement liées au développement financier et à l'inclusion financière, ainsi qu'au contrôle et à la réglementation des nouvelles technologies financières.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques ou en finances, ou justifier d'une expérience professionnelle équivalente. Il est fortement recommandé aux candidats de suivre dans un premier temps le cours « Politiques relatives au secteur financier » (FSP).

Description du cours : Ce cours, animé par l'Institut pour le développement des capacités du FMI, vise à doter les participants de notions fondamentales sur les nouvelles technologies financières (fintech), et sur les questions qui s'y rapportent en matière de contrôle et de réglementation. Après une vue d'ensemble de l'origine et de la nature des fintech ainsi que des principes réglementaires généraux, le cours se concentrera sur trois domaines de la fintech en plein essor ces dernières années, à savoir les paiements fintech, les financements fintech, les cryptomonnaies et la finance décentralisée, puis il passera en revue les risques et inquiétudes liés à l'évolution dans ces domaines, et étudiera les ripostes possibles sur le plan réglementaire. Pour terminer, les participants effectueront des présentations sur l'évolution de la fintech et de sa réglementation dans leur pays.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants devraient pouvoir : i) définir et comprendre les notions fondamentales de la fintech ; ii) expliquer les justifications économiques de différents outils de fintech et leurs conséquences pour le secteur des services financiers ; iii) repérer les principaux risques et préoccupations réglementaires en matière de stabilité financière, d'intégrité financière, de sécurité, de protection du consommateur et autres ; et iv) reconnaître les mesures réglementaires prises à travers le monde face aux évolutions de la fintech.

Gestion macroéconomique dans les pays riches en ressources naturelles

Dispensé (exercice 2023) :
27 févr.–10 mars 2023
(anglais/français/portugais)

Prévu (exercice 2024) :
12–23 févr. 2024

Langues :
anglais/français/portugais

Public visé : Fonctionnaires de niveau intermédiaire à supérieur des banques centrales, des ministères des Finances et d'autres organismes publics compétents qui interviennent dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques dans les pays riches en ressources naturelles.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques, ou justifier d'une expérience équivalente, et maîtriser l'utilisation du logiciel Microsoft Excel. Il est fortement recommandé aux candidats d'avoir suivi intégralement le cours en ligne « Gestion macroéconomique dans les pays riches en ressources naturelles » (MRCx).

Description du cours : Ce cours en présentiel, animé par l'Institut pour le développement des capacités, porte sur les questions de politique macroéconomique et les défis auxquels sont confrontés les pays riches en ressources naturelles. Il permet aux participants de comprendre : i) les aspects macroéconomiques de la croissance et de la diversification ; ii) la gestion de la politique budgétaire ; iii) la coordination de la politique macroéconomique ; et iv) la gestion des actifs du secteur public dans les pays riches en ressources naturelles. Le cours comprend des exposés, des ateliers pratiques, des débats et des études de cas.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants devraient pouvoir : i) analyser les résultats économiques des pays riches en ressources naturelles, notamment en matière de croissance, d'inclusion, de diversification et de durabilité ; ii) concevoir des cadres de finances publiques adéquats en appliquant les règles appropriées pour déterminer s'il faut consommer, épargner ou investir le produit de la vente des ressources naturelles ; iii) définir les mesures macroéconomiques qui s'imposent face aux chocs des cours des produits de base ; iv) concevoir des politiques visant à promouvoir une plus grande transparence dans la gestion des ressources naturelles, notamment en créant les structures institutionnelles appropriées pour les fonds souverains.

Mise en place d'institutions de lutte contre la corruption en Afrique subsaharienne

Dispensé (exercice 2023) :
13–20 mars 2023
(anglais/français/portugais)

Prévu (exercice 2024) :
11–15 mars 2024

Langues :
anglais/français/portugais

Public visé : Professionnels qualifiés de niveau intermédiaire à supérieur ayant plusieurs années d'expérience dans l'élaboration de politiques ou dans la lutte contre la vulnérabilité à la corruption dans le cycle de gestion des finances publiques.

Description et objectifs du cours : La formation présente i) une feuille de route détaillée permettant de repérer et de surmonter les facteurs de vulnérabilité à la corruption dans le cycle de la gestion des finances publiques (y compris les systèmes et les processus de gestion des recettes et des dépenses) ; ii) des indicateurs et des signaux d'alarme pour alerter les décideurs et les organismes de surveillance des difficultés et des faiblesses éventuelles ; et

iii) les répercussions de cette vulnérabilité sur le plan macrobudgétaire. Le cours comprend des études de cas concernant l'Afrique subsaharienne et expose des propositions de réformes. En particulier, il vise à favoriser une meilleure compréhension des instruments juridiques, des mécanismes et des stratégies qui doivent être mis en place pour prévenir les actes de corruption et en poursuivre les auteurs. Les participants apprendront pourquoi il faut appliquer rigoureusement le principe de l'état de droit et étudieront les liens entre ce principe et la corruption. Enfin, la formation donne un aperçu des mécanismes de lutte contre le blanchiment de capitaux afin de soutenir la détection, la localisation, la confiscation et la restitution, le cas échéant, du produit de la corruption, et traite des mécanismes de coopération internationale conçus pour lutter contre la corruption et les flux financiers illicites.

Infrastructures des marchés financiers : principes et pratiques

Dispensé (exercice 2023) :
20–24 mars 2023
(anglais/français/portugais)

Prévu (exercice 2024) :
11–15 mars 2024

Langues :
anglais/français/portugais

Public visé : Fonctionnaires de niveau intermédiaire à supérieur travaillant auprès des services chargés de la politique des systèmes de paiement, de la surveillance ou du contrôle, ou des opérations de la banque centrale, ou qui occupent des postes aux responsabilités similaires.

Qualifications requises : Les participants doivent posséder une expérience dans le domaine des opérations et/ou de la surveillance des infrastructures des marchés financiers, telles que les systèmes de paiement, les systèmes de règlement de titres et les dépositaires centraux de titres.

Description du cours : Ce cours, animé par le département des marchés monétaires et des capitaux du FMI, porte principalement sur les Principes relatifs aux infrastructures des marchés financiers, qui visent à renforcer la sécurité et l'efficacité des dispositifs de paiement, de compensation, de règlement et d'enregistrement et, plus généralement, à atténuer les risques systémiques et à favoriser la transparence et la stabilité financière. Le cours se veut interactif en alliant exposés, études de cas, exercices d'autoévaluation et discussions de groupe. Les conférences portent sur les 24 principes et les 5 responsabilités qui incombent aux autorités en vertu des Principes relatifs aux infrastructures des marchés financiers, du cadre de divulgation et de la méthodologie d'évaluation, ainsi que sur les questions émergentes relatives à la cyber-résilience, à la technologie des registres distribués, aux accords sur les monnaies stables et aux innovations numériques. De courtes études de cas et des sondages sur les niveaux de conformité des infrastructures des marchés financiers et sur les responsabilités des autorités seront menés après chaque conférence pour que les participants puissent approfondir leur compréhension des normes en vigueur. Ces études de cas et exercices d'autoévaluation seraient fondés sur des principes et responsabilités ciblés, et les participants seraient appelés à échanger leurs points de vue au cours des sessions.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants devraient pouvoir : i) établir le niveau requis de maîtrise des Principes relatifs aux infrastructures des marchés financiers ; ii) mettre en application l'expérience pratique au moyen d'autoévaluations des infrastructures des marchés financiers sur la base des normes internationales en vigueur ; iii) recenser les préoccupations, les lacunes ou les insuffisances en matière de conformité, ainsi que les mesures recommandées ; et iv) se tenir au fait des évolutions récentes, notamment en matière de cyber-risque, de technologies des registres distribués, d'accords sur les monnaies stables, et de leurs effets sur les infrastructures des marchés financiers, la réglementation et la stabilité financière.

Restructuration et résolution des banques

Dispensé (exercice 2023) :
27–31 mars 2023
(anglais/français/portugais)

Pas de cours prévu durant l'exercice 2024

Public visé : Fonctionnaires de rang intermédiaire à supérieur des banques centrales, des autorités de réglementation et de contrôle, des ministères des Finances, des mécanismes d'assurance des dépôts et d'autres organismes chargés du contrôle et de la résolution des banques, et du fonctionnement des filets de sécurité financière.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques, en finance ou en comptabilité, ou justifier d'une expérience équivalente, ainsi que d'une expérience en matière de contrôle et de résolution des banques (enjeux ou expérience opérationnelle) ou en matière de protection des déposants.

Description du cours : Ce cours à distance d'une semaine, animé par le département des marchés monétaires et de capitaux du FMI, offre une vue d'ensemble des questions conceptuelles et opérationnelles liées à la restructuration et à la résolution des banques en difficulté. Il aborde notamment les thèmes suivants : recensement et contrôle des banques en difficulté : tour d'horizon des causes les plus courantes des problèmes bancaires et des moyens de les détecter, des modes de contrôle des banques fragiles et des techniques permettant de quantifier les problèmes systémiques des banques (examens de la qualité des actifs et tests de résistance) ; préparation aux crises : éléments de régimes efficaces de résolution, en utilisant comme référence les Caractéristiques clés d'une résolution effective des institutions financières du Conseil de stabilité financière ; planification du redressement et de la résolution ; mesures visant à déterminer l'état de préparation opérationnelle ; rôle de la garantie des dépôts et traitement préférentiel des déposants ; gestion des crises : mesures visant à contenir les crises naissantes et à rétablir la confiance du public (aide d'urgence en liquidités, garanties d'actifs et de passifs et mesures administratives exceptionnelles pour mettre fin aux sorties persistantes de liquidités) ; restructuration et résolution bancaires : mesures d'intervention rapide ; diagnostic, triage et comptabilisation des pertes ; liquidation des banques non viables ; options de stabilisation pour assurer la continuité des fonctions d'importance systémique ; considérations liées à l'action des pouvoirs publics et instruments d'appui public aux fonds propres ; gouvernance du processus de restructuration ; gestion des actifs compromis : politiques de contrôle et stratégies visant à réduire les prêts improductifs ; rôle des sociétés de gestion d'actifs.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants devraient pouvoir : i) expliquer les principaux éléments de la préparation aux crises et de leur gestion ; ii) reconnaître les banques fragiles et proposer des solutions ; iii) évaluer le cadre de résolution bancaire national par rapport aux bonnes pratiques internationales ; iv) élaborer des stratégies crédibles de restructuration et de résolution des banques d'importance systémique ; et v) définir et comparer les options d'intervention face aux actifs compromis.

Aspects juridiques des institutions financières internationales

Dispensé (exercice 2023) :
10–14 avr. 2023
(anglais/français/portugais)

Prévu (exercice 2024) :
26 févr.–1^{er} mars 2024

Langues :
anglais/français/portugais

Public visé : Fonctionnaires de niveau intermédiaire à supérieur travaillant auprès des services chargés de la politique des systèmes de paiement, de la surveillance ou du contrôle, ou des opérations de la banque centrale, ou qui occupent des postes aux responsabilités similaires.

Qualifications requises : Les participants doivent posséder une expérience dans le domaine des opérations et/ou de la surveillance des infrastructures des marchés financiers, telles que les systèmes de paiement, les systèmes de règlement de titres et les dépositaires centraux de titres.

Description du cours : Ce cours, animé par le département des marchés monétaires et des capitaux du FMI, porte principalement sur les Principes relatifs aux infrastructures des marchés financiers, qui visent à renforcer la sécurité et l'efficacité des dispositifs de paiement, de compensation, de règlement et d'enregistrement et, plus généralement, à atténuer les risques systémiques et à favoriser la transparence et la stabilité financière. Le cours se veut interactif en alliant exposés, études de cas, exercices d'autoévaluation et discussions de groupe. Les conférences portent sur les 24 principes et les 5 responsabilités qui incombent aux autorités en vertu des Principes relatifs aux infrastructures des marchés financiers, du cadre de divulgation et de la méthodologie d'évaluation, ainsi que sur les questions émergentes relatives à la cyber-résilience, à la technologie des registres distribués, aux accords sur les monnaies stables et aux innovations numériques. De courtes études de cas et des sondages sur les niveaux de conformité des infrastructures des marchés financiers et sur les responsabilités des autorités seront menés après chaque conférence pour que les participants puissent approfondir leur compréhension des normes en vigueur. Ces études de cas et exercices d'autoévaluation seraient fondés sur des principes et responsabilités ciblés, et les participants seraient appelés à échanger leurs points de vue au cours des sessions.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants devraient pouvoir : i) établir le niveau requis de maîtrise des Principes relatifs aux infrastructures des marchés financiers ; ii) mettre en application l'expérience pratique au moyen d'autoévaluations des infrastructures des marchés financiers sur la base des normes internationales en vigueur ; iii) recenser les préoccupations, les lacunes ou les insuffisances en matière de conformité, ainsi que les mesures recommandées ; et iv) se tenir au fait des évolutions récentes, notamment en matière de cyber-risque, de technologies des registres distribués, d'accords sur les monnaies stables, et de leurs effets sur les infrastructures des marchés financiers, la réglementation et la stabilité financière.

Viabilité des finances publiques

Dispensé (exercice 2023) :
24 avr.–5 mai 2023
(anglais/français/portugais)

Prévu (exercice 2024) :
19 févr.–1^{er} mars 2024

Langues :
anglais/français/portugais

Public visé : Fonctionnaires de niveau débutant à supérieur ayant des connaissances moyennes des questions budgétaires, souhaitant comprendre et appliquer une analyse de la viabilité budgétaire et en cerner les liens avec le contexte macrobudgétaire national.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques, ou justifier d'une expérience professionnelle équivalente, et être familiarisés avec l'utilisation des tableurs.

Description du cours : Ce cours, animé par l'Institut pour le développement des capacités, étudie la viabilité budgétaire comme condition essentielle à la stabilité macroéconomique et à une croissance inclusive et durable à long terme. Il offre une vue d'ensemble des méthodes d'évaluation de la viabilité budgétaire du point de vue des politiques et des outils. En outre, le cours traite des tensions budgétaires à long terme et des risques budgétaires, ainsi que des indicateurs d'alerte précoce utilisés par le FMI et des stratégies de gestion de la dette. Il accorde une attention particulière aux crises budgétaires et aux ajustements qui s'ensuivent.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants devraient pouvoir : i) expliquer pourquoi la viabilité budgétaire est essentielle pour parvenir à une stabilité macroéconomique et à une croissance durable ; ii) appliquer des notions, des définitions et des techniques efficaces pour l'analyse de la viabilité budgétaire ; iii) repérer les facteurs de vulnérabilité budgétaire en faisant la distinction entre risques à court terme et tensions à long terme ; iv) analyser des situations de crise et d'ajustement budgétaire ; v) faire la distinction entre les divers cadres d'analyse de la viabilité de la dette ; et vi) effectuer l'analyse de la viabilité de la dette d'un pays ayant accès aux marchés financiers ou d'un pays à faible revenu.

Approche bilancielle

Dispensé (exercice 2023) :
24–28 avr. 2023
(anglais/français)

Prévu (exercice 2024) :
4–8 mars 2024

Langues :
anglais/français/portugais

Public visé : Fonctionnaires des banques centrales, des ministères des Finances et d'autres organismes chargés de l'établissement des statistiques monétaires et financières, des statistiques de la dette et des finances publiques, et des statistiques du secteur extérieur, ou bien de la supervision des analyses macrofinancières.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistiques, ou justifier d'une expérience équivalente.

Description du cours : Le département des statistiques du FMI a élaboré un outil convivial permettant de combiner automatiquement les données qui lui sont communiquées sur la monnaie, les administrations et la balance des paiements afin de répartir les créances et les passifs suivant le format « de qui à qui ». Une fois que la matrice sera générée, les fonctionnaires nationaux pourront se servir de l'analyse bilancielle pour étudier l'ensemble des liens du bilan et détecter des expositions et des vulnérabilités particulières, comme le recours excessif au financement extérieur, l'accroissement du levier financier du secteur des entreprises et le recours excessif au secteur bancaire pour le placement de la dette souveraine. Il s'agit d'un outil extrêmement utile à l'analyse macrofinancière.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants devraient pouvoir : i) apprendre comment utiliser les informations de la matrice de l'analyse bilancielle pour reconnaître les déséquilibres de bilan, les expositions et les risques de choc tels que des sorties soudaines de capitaux ou des dépréciations nettes du taux de change ; ii) réexaminer les données sources utilisées pour établir la matrice de l'analyse bilancielle ; et iii) déceler de graves lacunes de données dans leur pays.

Cours d'introduction sur les indicateurs à haute fréquence de l'activité économique et sur les comptes nationaux trimestriels

Dispensé (exercice 2023) :
24–28 avr. 2023
(anglais)

Prévu (exercice 2024) :
27 nov.–1^{er} déc. 2023

Langues :
anglais/français/portugais

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistiques, ou justifier d'une expérience équivalente.

Description du cours : Ce cours prépare les participants à établir des comptes nationaux trimestriels et/ou des indicateurs à haute fréquence de l'activité économique en leur offrant des connaissances poussées sur les concepts, les sources de données et les techniques de collecte et de traitement des données dont ils auront besoin pour y parvenir. Ce cours traite à la fois des aspects théoriques et pratiques de l'établissement des données. Il présente les techniques d'étalonnage comparatif et de correction des variations saisonnières avant d'expliquer la manière dont il convient d'appliquer ces techniques à des séries chronologiques. Les participants apprendront à recenser et à évaluer les sources de données disponibles aux fins de l'établissement des comptes nationaux trimestriels et des indicateurs à haute fréquence de l'activité économique, à puiser dans des bases de données instantanées connexes pour évaluer la qualité de ces derniers et à mettre en œuvre une politique de révision adaptée.

Objectifs du cours : Le cours sera dispensé dans le cadre du projet « Addressing Data Needs and Quality Concerns- Real Sector Statistics » (Répondre aux besoins en matière de données et aux problèmes de qualité — Statistiques du secteur réel), financé par le fonds Données pour décider (D4D). Le fonds D4D est une initiative menée par plusieurs partenaires pour aider les pays bénéficiaires à faire face à des exigences complexes en matière de données. Son objectif est notamment de combler les lacunes de données et de remédier aux difficultés liées à l'établissement et à la diffusion des indicateurs à haute fréquence.

Questions générales relatives à la réglementation et à la surveillance des technologies financières

Dispensé (exercice 2023) :
5–9 déc. 2022
(anglais/français/portugais)

Prévu (exercice 2024) :
30 oct.–2 nov. 2023

Langues :
anglais/français/portugais

Public visé : Fonctionnaires des organismes de réglementation financière et contrôleurs financiers chargés de suivre, de réglementer et de contrôler les activités et les entités du domaine des technologies financières.

Qualifications requises : Les participants doivent posséder une expérience de la réglementation et du contrôle dans au moins une branche d'activité du secteur financier (par exemple : banques, opérateurs sur titres ou compagnies d'assurances).

Description du cours : Ce cours, animé par le département des marchés monétaires et des capitaux, explique certaines questions liées à la réglementation et au contrôle des activités et des entités du domaine des technologies financières. Il aborde l'évolution récente des normes internationales pertinentes, ainsi que d'autres meilleures pratiques internationales. Les exposés s'appuient également sur des études de cas pour optimiser l'efficacité du cours. Les participants sont invités (et doivent être préparés) à partager leur propre expérience et leurs vues sur le sujet.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants devraient pouvoir : i) suivre l'évolution des technologies financières dans leur propre pays et à l'étranger ; et ii) constater et gérer les difficultés liées à la réglementation et au contrôle des activités et des entités du domaine des technologies financières.

Renforcement des institutions budgétaires et gestion des risques budgétaires

Non dispensé durant l'exercice 2023

Prévu (exercice 2024) :
4–8 sept. 2023

Langues :
anglais/français/portugais

Public visé : Fonctionnaires de rang intermédiaire à supérieur des ministères des Finances et de l'Économie, du Trésor, des organismes de gestion de la dette, des autorités comptables ou des cellules de planification financière des ministères compétents.

Qualifications requises : Les participants doivent avoir une expérience solide de la politique budgétaire, de la macroéconomie, de la gestion des risques budgétaires, de la gestion de trésorerie ou de la budgétisation.

Description du cours : Ce cours, animé par le département des finances publiques, examine le rôle des institutions budgétaires dans la détermination et la gestion des risques budgétaires. Il traite notamment des principales institutions qui aident les pouvoirs publics à mieux comprendre le type et l'ampleur des risques auxquels ils sont confrontés, ainsi que la probabilité qu'ils surviennent. Il examine comment les pouvoirs publics peuvent adopter les dispositifs institutionnels nécessaires pour atténuer bon nombre des risques. Par ailleurs, il montre dans quelle mesure il est possible de promouvoir la transparence budgétaire en déterminant et en quantifiant les risques. Le cours abordera également le Code de transparence des finances publiques, l'évaluation de la transparence des finances publiques, le Manuel sur la transparence des finances publiques ainsi que les récents travaux du FMI portant sur l'identification et la gestion des risques budgétaires. Le cours présentera également le modèle d'évaluation des risques budgétaires liés aux partenariats public–privé pour aider les pays à comprendre, évaluer et quantifier les coûts et les risques qui découlent de ces partenariats.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants devraient pouvoir : i) décrire, expliquer et illustrer les principaux risques budgétaires et engagements conditionnels liés à la formulation des politiques budgétaires ; ii) décrire le rôle des principales institutions budgétaires dans la gestion des risques budgétaires ; iii) cerner les principaux risques budgétaires auxquels un pays peut être confronté ; iv) hiérarchiser et évaluer l'importance de chaque type de risque budgétaire ; v) calculer l'impact des principaux risques macroéconomiques et des autres risques budgétaires ; et vi) établir un rapport sur les principaux risques budgétaires.

Questions relatives aux politiques de dépenses : réformes des subventions énergétiques

Non dispensé durant l'exercice 2023
(il s'agit d'un nouveau cours)

Prévu (exercice 2024) :
10–14 juil. 2023

Langues :
anglais/français/portugais

Public visé : Fonctionnaires de niveau intermédiaire à supérieur des ministères des Finances et d'autres ministères ou organismes publics intervenant dans la tarification des produits pétroliers ou dans la politique de subvention à ces produits.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou dans une discipline connexe.

Description du cours : Ce cours, animé par le département des finances publiques, examine l'évolution récente de la problématique des subventions aux produits pétroliers, leur impact macroéconomique et leurs retombées sociales. S'appuyant sur des études de cas nationales, le cours développe les principaux éléments de la réussite des réformes, dont les mesures de compensation ciblant les couches de population à faible revenu lésées par la réduction des subventions, la mise en œuvre d'un mécanisme de tarification automatique et la conception d'une stratégie de communication efficace. Les participants pourront être invités à faire des exposés sur l'expérience de leur pays dans la tarification des carburants et la réforme des subventions.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants devraient pouvoir : i) expliquer les différents motifs des subventions énergétiques et identifier les obstacles potentiels à la réforme des subventions aux combustibles ; ii) estimer l'ampleur des subventions aux combustibles ; iii) évaluer les conséquences distributives des subventions aux combustibles et de leur réforme ; et iv) élaborer une stratégie de réforme efficace s'inspirant des enseignements tirés des expériences nationales en la matière.

Analyse de la politique budgétaire

Non dispensé durant l'exercice 2023

Prévu (exercice 2024) :
31 juil.–11 août 2023

Langues :
anglais/français/portugais

Public visé : Fonctionnaires de niveau débutant à supérieur souhaitant comprendre la politique budgétaire et ses effets macroéconomiques.

Qualifications requises : Les participants doivent avoir suivi des cours de macroéconomie de premier cycle universitaire, ou posséder une expérience équivalente, et avoir des connaissances de base en microéconomie et en économétrie. Il est fortement recommandé aux candidats d'avoir suivi en intégralité le cours « Programmation et politiques financières » (FPP).

Description du cours : Ce cours, dispensé par l'Institut pour le développement des capacités, offre un aperçu des concepts et techniques permettant d'analyser comment la politique budgétaire peut contribuer à assurer une stabilité macroéconomique et une croissance durable à long terme. Il se présente sous la forme de travaux pratiques et s'articule autour des éléments fondamentaux de l'analyse macrobudgétaire nécessaires pour analyser les politiques budgétaires. Cette formation repose sur des données générales empiriques, des ateliers de travail sur Microsoft Excel et des études de cas, et traite de questions générales présentant un intérêt régional. Elle s'adresse aux fonctionnaires qui souhaitent mieux comprendre comment la politique budgétaire influe sur l'économie et mieux maîtriser les outils d'analyse dans ce domaine.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants devraient pouvoir : i) utiliser la politique budgétaire pour réaliser les principaux objectifs des autorités, tels que la stabilité macroéconomique, l'équité, l'efficacité et la croissance durable à long terme ; ii) utiliser les outils et techniques acquis pour évaluer l'orientation de la politique budgétaire, les multiplicateurs budgétaires et la viabilité de la dette d'un pays ; et iii) évaluer les principaux éléments de la politique fiscale et de la politique de dépenses publiques.

Statistiques macropertinentes sur l'environnement et le changement climatique (introduction)

Non dispensé durant l'exercice 2023
(il s'agit d'un nouveau cours)

Prévu (exercice 2024) :
2–6 oct. 2023

Langues :
anglais/français/portugais

Public visé : Fonctionnaires des agences nationales de statistiques, des ministères des Finances, du Plan et de l'Environnement, des banques centrales et d'autres organismes, qui sont chargés d'établir les indicateurs liés à l'environnement et/ou au changement climatique.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistiques, ou justifier d'une expérience dans l'établissement de statistiques sur l'environnement et le changement climatique.

Description du cours : D'une durée de deux semaines, ce cours en personne dispensé par le département des statistiques du FMI familiarisera les participants avec les sources et les méthodes permettant d'élaborer des indicateurs macroéconomiques pertinents liés au changement climatique susceptibles de guider les politiques économiques et financières. À l'issue de ce cours, les participants seront en mesure a) de comprendre les conventions comptables environnementales ; b) d'évaluer les ensembles de données mondiales/ouvertes qui peuvent être exploitées ; et c) d'appréhender les différentes approches et méthodologies utilisées pour établir des indicateurs. Le cours comprend une série d'exposés, d'ateliers et de discussions plénières sur les pratiques des pays, décrivant les méthodes utilisées pour établir les statistiques sur l'environnement et le changement climatique (les sources de données y seront abordées). Les participants auront la possibilité d'évoquer les difficultés qu'ils rencontrent dans l'établissement des statistiques et de mieux comprendre les applications analytiques des statistiques sur l'environnement et le changement climatique. Les statistiques dont il sera question concernent les recettes et les dépenses environnementales, les comptes de ressources naturelles, les indicateurs de risque physique et de transition, les comptes d'émissions atmosphériques et les indicateurs de finance durable.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants devraient pouvoir : i) offrir une vue d'ensemble des concepts et des classifications utilisés dans la comptabilité environnementale ; ii) donner un aperçu des données et du type d'indicateurs qui peuvent être utilisés pour mieux comprendre les conséquences économiques et financières du changement climatique ; iii) identifier les sources de données et comprendre les méthodes d'établissement des principales statistiques macroéconomiques pertinentes sur l'environnement et le changement climatique ; et iv) comprendre comment ces indicateurs peuvent être utilisés pour élaborer des politiques économiques visant à atténuer le changement climatique et/ou à s'y adapter.

Politique et administration fiscales : théorie et pratique

Non dispensé durant l'exercice 2023

Prévu (exercice 2024) :
27 nov.–1^{er} déc. 2023

Langues :
anglais/français/portugais

Public visé : Fonctionnaires de rang supérieur des ministères des Finances et des administrations fiscales chargés notamment de conseiller leur ministre sur des questions de politique fiscale et/ou de gérer l'administration fiscale. Parmi les tâches envisagées, on citera la réalisation d'évaluations et d'analyses de politique générale ; la rédaction de propositions de politique générale ; la rédaction de textes de loi en matière fiscale ; l'administration fiscale ; la gestion des dossiers structurels ; la planification stratégique ; les technologies de l'information et les principales fonctions opérationnelles.

Qualifications requises : Les participants exerçant dans les domaines de politique économique doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques, en droit ou dans une discipline connexe, et justifier d'une expérience dans la production de rapports analytiques. Les participants travaillant dans l'administration fiscale doivent être des cadres supérieurs aux deux échelons les plus élevés de leur administration.

Description du cours : Ce cours, proposé par le département des finances publiques, vise à étoffer les connaissances des participants sur les principales difficultés que rencontrent les pouvoirs publics en matière de conception, d'administration et de suivi d'un régime fiscal moderne. Il passe brièvement en revue les fondements théoriques de la politique fiscale et examine en détail sa pratique et sa mise en œuvre, en insistant sur la région à laquelle le cours s'adresse. Les participants sont encouragés à partager leur expérience relative à l'élaboration, à l'exécution et à l'administration de stratégies destinées à améliorer leur régime fiscal. Le cours, qui comprend des exposés, des séances de questions-réponses et des ateliers, vise à : i) donner un aperçu général des principes de conception de la politique fiscale et de leurs implications pour l'administration fiscale en établissant le lien entre la politique et l'administration fiscales et en expliquant leurs interactions ; ii) étudier les problèmes liés à la conception des principaux impôts d'un régime fiscal moderne (par exemple, imposition de la consommation et du revenu à assiette large, impôts sur le patrimoine, accises ou régime d'imposition des petites entreprises) ; iii) examiner les différentes démarches de politique fiscale dans des contextes économiques et institutionnels particuliers (par exemple, pays riches en ressources naturelles, pays fragiles et pays appartenant à un bloc économique ou à une union douanière) et la fiscalité internationale (de l'économie numérique, par exemple) ; iv) se pencher sur l'organisation et les opérations des administrations fiscales, ainsi que sur la gestion de l'observance fiscale, en s'appuyant sur l'expérience de la région et au-delà ; et v) dresser un tableau des nouvelles questions d'actualité en matière de politique et d'administration des finances publiques et identifier leurs implications pour les systèmes fiscaux de chaque région.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants devraient pouvoir : i) résumer les principes clés de conception de la politique fiscale et leur mise en application dans le cadre de l'administration fiscale, par exemple en établissant le lien entre politique et administration fiscales, en expliquant les interactions entre les fonctions et en examinant comment ces principes peuvent varier selon les contextes économiques ; ii) définir les éléments fondamentaux des principaux impôts qui s'inscrivent dans un système fiscal moderne (par exemple, l'imposition de la consommation et du revenu à assiette large, les impôts sur le patrimoine ou le régime d'imposition des petites entreprises) ; iii) connaître les résultats et les conséquences de politiques particulières souvent en place dans certains pays (réductions d'impôts, exonérations, incitations fiscales, retards de remboursement de crédits d'impôt et restrictions aux déductions d'impôts en amont dans la TVA ou de dépenses dans l'impôt sur les sociétés, etc.) ; iv) comprendre les principaux problèmes qui touchent la fiscalité internationale et les outils destinés à y remédier (réglementations sur les prix de transfert, échange d'informations entre pays, etc.) ; v) décrire et analyser l'organisation et les fonctions essentielles des administrations fiscales modernes, ainsi que les difficultés et les méthodes de gestion de l'observance fiscale ; vi) résumer les approches et les obstacles courants à la réforme des régimes fiscaux, notamment la formulation d'une stratégie de recettes à moyen terme ; et vii) expliquer les nouveaux outils d'évaluation et d'analyse d'un régime fiscal, notamment l'outil diagnostique d'évaluation de l'administration fiscale, le programme d'analyse des écarts à l'intention des administrations des recettes, l'outil d'évaluation des dépenses fiscales, l'enquête internationale sur l'administration des recettes, etc.

Comment tenir compte des risques climatiques dans les dispositifs de réglementation et de contrôle

Non dispensé durant l'exercice 2023
(il s'agit d'un nouveau cours)

Public visé : Fonctionnaires de rang intermédiaire à supérieur travaillant au sein de banques centrales ou d'organismes de contrôle.

Prévu (exercice 2024) :
11–15 déc. 2023

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou dans une discipline connexe, et avoir de l'expérience dans le contrôle des institutions financières.

Langues :
anglais/français/portugais

Description du cours : Le cours présente les dernières tendances et les pratiques émergentes en matière de contrôle des risques climatiques. Il insiste particulièrement sur les normes du Comité de Bâle relatives au contrôle bancaire et propose d'analyser des exemples nationaux et des études de cas. La finalité du cours est de guider les participants vers des mesures concrètes leur permettant d'intégrer les risques liés au climat dans leur dispositif prudentiel. Le cours présente également les guides publiés par le Réseau pour le verdissement du système financier et les normes de divulgation élaborées par le Conseil des normes internationales d'information sur la durabilité, afin d'examiner de manière approfondie les questions sur lesquelles les décideurs doivent réfléchir avant de déterminer leurs attentes à l'égard des banques ainsi que des processus et des outils de contrôle. Les participants peuvent être invités à présenter l'approche qui a été adoptée dans leur pays face au risque climatique.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants devraient pouvoir : i) comprendre en quoi le changement climatique affecte les institutions financières et les principaux canaux de risques financiers ; ii) expliquer les domaines essentiels de la réglementation autour des risques climatiques, y compris les exigences en matière de gouvernance, de gestion des risques et de divulgation ; iii) préparer des enquêtes auprès des banques et établir des cadres pour l'établissement de rapports connexes ; iv) mener des entretiens avec les représentants des banques autour des risques climatiques et en tirer des enseignements pour guider le processus de contrôle ; et v) ajuster les outils et les approches de contrôle (y compris les dispositifs de contrôle fondés sur les risques) pour couvrir les risques climatiques.

Établissement des statistiques de la balance des paiements

Non dispensé durant l'exercice 2023

Public visé : Fonctionnaires principalement chargés de recueillir des données sources et d'établir les statistiques de la balance des paiements.

Prévu (exercice 2024) :
5–9 févr. 2024

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistiques, ou justifier d'une expérience équivalente.

Langues :
anglais/français/portugais

Description du cours : Ce cours, dispensé par le département des statistiques du FMI, donne des conseils pratiques sur l'établissement et la diffusion des statistiques de la balance des paiements sur la base de l'édition 2014 du guide pour l'établissement des statistiques qui vient compléter le Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale (MBP6). L'objectif du cours est d'échanger sur les spécificités de la mise en œuvre du cadre conceptuel du MBP6. Ce cours consiste en une série de discussions sur les différentes méthodes d'établissement de données pour la préparation des comptes internationaux. Les exposés, les discussions en classe et les exercices en atelier portent principalement sur les problèmes complexes de méthodologie et d'établissement de données liés à certains aspects spécifiques et sur des difficultés qui concernent plusieurs comptes macroéconomiques. Les participants auront l'occasion de discuter des problèmes qu'ils rencontrent lorsqu'ils travaillent à établir les statistiques du secteur extérieur dans leur pays.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants devraient pouvoir : i) améliorer leurs connaissances sur l'établissement et la diffusion des données relatives à la balance des paiements selon les meilleures pratiques internationales ; ii) trouver de nouvelles sources de données pouvant servir à améliorer la façon dont les statistiques sont établies ; iii) appliquer des techniques statistiques adaptées afin de traiter les questions complexes de méthodologie et d'établissement des statistiques ; iv) prendre connaissance des meilleures pratiques régionales grâce au partage d'expériences ; et v) discuter des usages analytiques des statistiques de la balance des paiements.

Politique de change

Non dispensé durant l'exercice 2023 **Public visé :** Fonctionnaires de niveau débutant à intermédiaire dont les activités sont liées à l'analyse des taux de change et de la politique de change.

Prévu (exercice 2024) :
18–29 mars 2024

Langues :
anglais/français/portugais

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques, ou justifier d'une expérience professionnelle équivalente, et être familiarisés avec Microsoft Excel et les applications Excel. Avant de commencer cette formation, il est recommandé d'avoir suivi soit le cours « Programmation et politiques financières » (FPP), soit le cours « Diagnostics macroéconomiques » (MDS). Les participants doivent également avoir une connaissance pratique de Microsoft Word, Excel, PowerPoint et EViews.

Description du cours : Ce cours, proposé par l'Institut pour le développement des capacités, offre une vue globale de la politique de change et de l'analyse des taux de change. Les thèmes abordés sont les suivants : i) les principaux concepts de taux de change (réel, nominal, bilatéral, multilatéral, comptant, à terme) ; ii) l'arbitrage, les situations de taux de change (parité de taux d'intérêt non couvert, loi du prix unique, parités de pouvoir d'achat, parités de pouvoir d'achat relative) ; iii) l'équilibre du taux de change réel, le rôle du taux de change (réel) dans la réalisation d'un équilibre intérieur et extérieur, l'ajustement à l'équilibre global sous les régimes de taux de change flottant et fixe ; iv) le lien entre le taux de change réel et la croissance, les stratégies de croissance du taux de change (sous-évaluation, consensus de Washington), l'effet Balassa–Samuelson ; v) les régimes de change (taxonomie, choix d'un régime, avantages et coûts du flottement, dosage de mesures, trinité impossible, régimes de change dans un contexte historique) ; vi) la politique de change et le dosage des mesures (indépendance de la politique monétaire, surévaluation, ajustement extérieur, volatilité du taux de change et stabilité financière, régime de change et intégration commerciale, ancrage nominal, politique budgétaire, contrôle des mouvements de capitaux) ; vii) les problèmes pratiques de la politique de change dans les pays en développement et les pays émergents (préoccupations quant à une volatilité excessive du taux de change, régimes de jure ou de facto, compétitivité, stabilité des prix, répercussion du taux de change, dollarisation et déséquilibre entre les monnaies de libellé des actifs et passifs, économie politique des taux de change, mise en œuvre des politiques de change, cibles et instruments) ; viii) les études de cas nationales ; l'abandon d'un régime de change rigide au profit d'un régime de change flexible (motifs, vitesse de la transition, éléments justificatifs — profondeur et liquidité des marchés intérieurs des changes, création et réglementation des marchés dérivés, politique d'intervention cohérente, choix d'un point d'ancrage nominal, étapes de la transition) ; ix) les interventions sur le marché des changes (interventions stérilisées et non stérilisées, incidence sur la politique monétaire, motifs d'intervention, instruments employés pour les interventions, circuits et efficacité des interventions, tactiques d'intervention, politique de communication sur les interventions, réglementation ou discrétion) ; x) les crises monétaires (causes, rôle des politiques macroéconomiques et prudentielles) ; xi) l'indicateur international de l'adéquation des réserves ; xii) l'évaluation des soldes extérieurs ; et xiii) le système d'alerte précoce.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants devraient pouvoir : i) déterminer si les réserves de change sont suffisantes à l'aide des indicateurs de l'adéquation des réserves, classiques et nouveaux; ii) évaluer l'efficacité des interventions sur le marché des changes à l'aide d'études de cas d'interventions ; iii) mesurer le désalignement du taux de change à l'aide de méthodes et de modèles différents, et notamment de la méthode d'évaluation du solde extérieur du FMI ; iv) créer des systèmes d'alerte avancée des crises de change à l'aide de données sur les taux de change nominaux et les réserves internationales ; v) estimer le degré de probabilité d'une crise de change à l'aide de techniques économétriques faisant appel à des données de panel ; vi) décrire le choix du régime de change et la façon dont les caractéristiques d'un pays peuvent influencer sur ce choix ; vii) mettre en évidence les incohérences des politiques publiques qui peuvent provoquer des crises monétaires ; et viii) définir les politiques publiques à même de les prévenir.

Projections relatives aux trajectoires de la dette publique et du rééquilibrage budgétaire

Non dispensé durant l'exercice 2023 **Public visé :** Fonctionnaires de la Banque africaine de développement.

Prévu (exercice 2024) :
1^{er}–12 avr. 2024

Langues :
anglais/français/portugais

Qualifications requises : Il est fortement recommandé que les participants aient quelques connaissances en économie et des notions de base du logiciel Excel. Il est essentiel que les participants aient accès à un ordinateur équipé du navigateur Google Chrome, du logiciel Excel et d'une connexion Internet fiable (idéalement avec un débit de données d'au moins 5 Mbps).

Description du cours : Ce cours montre comment la dette publique devrait évoluer dans le temps et comment déterminer les voies d'ajustement budgétaire permettant d'atteindre un objectif de dette publique.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants devraient pouvoir : i) calculer la dynamique de la dette publique (c'est-à-dire l'évolution de la dette publique dans le temps) dans le cadre d'un scénario de référence et d'autres scénarios ; ii) repérer les principaux facteurs de variation de la dette publique ; et iii) calculer et déterminer les mesures d'ajustement budgétaire permettant d'atteindre un objectif de dette publique.